



C E D E M

**L'intégration et la cohésion sociale
dans la ville de Verviers
Un état des lieux**

Mai 2012

Auteurs du rapport : Jérémy MANDIN et Sonia GSIR

Stagiaire : Carmeline GODFIRNON

Direction de la recherche : Marco MARTINIELLO

Centre d'études de l'ethnicité et des migrations

Institut des Sciences Humaines et Sociales

Université de Liège

Remerciements

L'enquête qualitative, base de ce rapport n'aurait pas été possible sans le concours des habitants et acteurs de terrain de Verviers qui ont accepté d'être rencontrés et interviewés par les chercheurs. Nous tenons donc à les remercier pour leur accueil et leur participation.

Liège, le 2 mai 2012

Jérémy Mandin, Sonia Gsir,

Marco Martiniello et Carmeline Godfirnon

SOMMAIRE

Introduction	p.7
I- Les objectifs de l'étude	p.8
II - La méthodologie	p.8
III - Le cadre théorique	p.11
IV - La structure du rapport	p.15

Partie 1 : La présence immigrée et issue de l'immigration à Verviers : rappel

historique et bref état des lieux	p.16
--	------

I - De l'immigration de travail aux mouvements contemporains d'immigration.....

1. Industrie et population étrangère les premiers contingents de travailleurs étrangers en Belgique.....p.17
2. La fin de l'appel à la main-d'oeuvre étrangère et la diversification de l'immigration.....p.21
3. L'émergence de l'immigration et de l'intégration comme objet politique.....p.23

II - Quelques données sur la présence des populations d'origine étrangère à

Verviers	p.26
-----------------------	------

1. La limite des chiffres et les tentatives de dépassement possible : le cas de la population « issue de l'immigration ».....p.26
 2. Les données sur la population étrangère à Verviers.....p.28
- a : Des populations belges et étrangères inégalement réparties à Verviers.....p.28
- b : Une population étrangère surreprésentée dans les espaces socio-économiquement fragiles.....p.32

Partie 2 : Observation des interactions entre la population d'origine étrangère et la population majoritaire et relations interethniques.....

I - Intégration sociale et relations interethniques à Verviers.....

1. L'intégration sociale et culturelle des populations d'origine étrangère à Verviers.....p.35
- a : Ressources et stratégies d'insertion, les immigrés verviétois acteurs de la ville.....p.36
- Les solidarités communautaires*.....p.36
- Le réseau associatif et institutionnel*.....p.38
- Les immigrés verviétois comme acteurs*.....p.39

b : Les enfants d’immigrés face à la population majoritaire.....	p.40
<i>Une identité plurielle assumée</i>	p.41
<i>L’opposition au « système » face à une insertion professionnelle interrompue</i>	p.42
<i>Un projet de vie redéfini</i>	p.43
2. <u>Relations interethniques : Cohabitation, « multiculturalisme soft » et évitement</u>	p.44
a : La cohabitation dans la sphère privée, le voisinage et le quartier.....	p.45
b : Le « multiculturalisme soft ».....	p.46
c : Evitement, le partage de la ville entre quartiers fréquentables et non fréquentables.....	p.47
II - Les écoles dans le processus d’intégration des jeunes d’origine étrangère	p.50
1. <u>Une mixité sociale et ethnique imparfaite dans les établissements scolaires</u>	p.50
a : Les écoles du « haut » et les écoles du « bas ».....	p.50
b : Origines et choix des établissements.....	p.51
<i>Les stratégies d’évitement</i>	p.51
<i>Le critère de la proximité</i>	p.52
<i>Le « regroupement » ethnique</i>	p.52
2. <u>Les relations d’intégration et d’interethnicité à l’école</u>	p.53
a : L’école face aux élèves immigrés, le paradigme du « problème » ?.....	p.53
b : Le cas du foulard.....	p.54
III - L’emploi, entre insertion et gestion des identités au travail	p.55
1. <u>L’accès à l’emploi, la question de la discrimination</u>	p.55
a : La question de la discrimination.....	p.55
b : Un cas, le port du foulard au travail.....	p.56
2. <u>Les relations de travail</u>	p.58
a : De l’a priori négatif à l’a priori positif ?.....	p.59
b : La culture d’origine comme facteur de sociabilité au travail.....	p.59
c : Se débrouiller avec le racisme au travail, un processus de refoulement.....	p.60
Conclusion	p.61
Partie 3 : Le ressenti de la population majoritaire	p.63
I - Catégorisation et démarcation sociale	p.64
1. <u>Catégorisation</u>	p.64
a : Des catégorisations ethnicisées.....	p.65
b : Des caractéristiques essentialisées.....	p.66
c : Etrangers voyous/étrangers profiteurs/ étrangers victimes.....	p.68
<i>L’étranger voyou</i>	p.68

<i>L'étranger profiteur</i>	p.69
<i>L'étranger victime</i>	p.69
2. <u>La conception de l'immigré modèle</u>	p.70
a : Le travail	p.70
b : La réussite économique et sociale	p.71
c : Intégration ou assimilation ?.....	p.72
3. <u>Eux et nous, catégorisation et stratégie de démarcation</u>	p.73
a : Des degrés dans l'altérité ?.....	p.73
b : Enjeux de différenciation	p.74
II - La perception de la présence des populations d'origine étrangère à Verviers	p.75
1. <u>Une perception spatialisée de la présence étrangère</u>	p.75
a : L'identification de « quartiers étrangers ».....	p.75
b : Des quartiers essentialisés ?.....	p.76
2. <u>La perception de la cohabitation</u>	p.76
a : Dans l'espace public, le registre de l'envahissement	p.76
b : Cohabitation et concurrence.....	p.78
III - Discours et pratiques, entre intérêts contextuels et stratégie de positionnement social	p.79
Conclusion	p.80
Partie 4 : Panorama des politiques publiques et recommandations	p.81
I - Panorama des dispositifs publics locaux d'intégration	p.82
1. <u>Un réseau associatif dense et dynamique</u>	p.83
2. <u>La transversalité des dispositifs d'intégration à Verviers</u>	p.83
3. <u>La création d'un échevinat aux relations interculturelles</u>	p.84
II - Recommandations	p.85
Première recommandation : revaloriser Verviers par sa diversité.....	p.86
Deuxième recommandation : communiquer la diversité.....	p.87
Troisième recommandation : favoriser la connaissance et les rencontres des populations.....	p.88
Quatrième recommandation : organiser l'accompagnement des nouveaux arrivants.....	p.90
Cinquième recommandation : promouvoir la diversité au travail.....	p.91
Conclusions générales	p.92
Bibliographie	p.99

Annexes	p.101
Annexe 1 : Observations.....	p.102
Annexe 2 : Entretiens.....	p.105
Annexe 3 : Focus groups.....	p.110
Annexe 4 : Population de Verviers par ancienne commune et par principales nationalités.....	p.111
Annexe 5 : Quartiers sélectionnés.....	p.113
Annexe 5.1 : Centre-Ville (PSQ Hyper-Centre)	
Annexe 5.2 : Hodimont (PSQ Moulin)	
Annexe 5.3 : Stembert (PSQ Stembert)	
Annexe 5.4 : Heusy (PSQ Heusy)	
Annexe 6 : Nombre de Demandeurs d’asile inscrit au Registre d’Attente.....	p.117

INTRODUCTION

I - Les objectifs de l'étude

Comme la plupart des autres villes belges, la ville de Verviers est aujourd'hui une ville multiculturelle. Cette ancienne cité lainière de renommée internationale a attiré des migrants de provenances diverses. Et encore aujourd'hui, elle reçoit de nouveaux résidents étrangers. Sa situation de ville post-migratoire mais aussi de ville d'immigration l'appelle à relever le défi d'offrir à ses habitants une cohabitation paisible et épanouissante dans la diversité multiculturelle.

Cette étude vise à présenter des données objectives sur la situation de l'immigration de Verviers et sur sa cohésion sociale et à proposer des recommandations innovantes en matière d'intégration. Le Centre d'études de l'ethnicité et des migrations (CEDEM) de l'Université de Liège s'est vu confié cette mission par le Centre Régional de Verviers pour l'Intégration (CRVI) en partenariat avec la Ville de Verviers. Le CEDEM a mené cette étude du 1^{er} décembre 2011 jusqu'à la date de remise de ce rapport.¹ Cette étude de courte durée (5 mois) s'est centrée sur quatre axes d'investigation :

- l'état des lieux démographique et statistique de la ville en matière d'immigration avec une brève perspective historique ;
- les relations interculturelles et d'intégration ;
- le ressenti de la population majoritaire vis-à-vis de la présence d'origine immigrée et enfin ;
- les politiques publiques locales en matière d'intégration.

Etant donné la contrainte temporelle, la recherche a ciblé les tendances majeures et les priorités. Mais il s'avère que la complexité du sujet et ses multiples aspects qui sont d'ailleurs ressortis lors de l'enquête nécessiterait une étude de plus grande ampleur.

II - La méthodologie

La méthodologie employée pour mener à bien cette recherche s'appuie sur la littérature théorique et empirique de la sociologie des migrations en Europe et au-delà. Il s'agit d'une recherche principalement qualitative. Afin d'optimiser les ressources disponibles pour l'étude, une approche polymorphe a été retenue en matière de récolte de données empiriques.

La méthode d'enquête a donc consisté d'une part, en observation participante et précisément la participation à des activités culturelles, religieuses ou sociales (messes, conférences, fêtes) et de

¹ L'équipe de recherche se composait de quatre personnes : Jérémy MANDIN (chercheur principal) et Sonia GSIR (chercheuse d'appui, à temps partiel), Carmeline GODFIRNON (participant à l'enquête de terrain), et Marco MARTINIELLO (superviseur de la recherche).

l'observation semi-participante c'est-à-dire que leur présence dans l'espace public verviétois a permis aux chercheurs d'observer ce qui s'y passe au quotidien pendant les différents jours de la semaine (par exemple, le jour du marché). Cette ethnographie du quotidien dans les différents quartiers de Verviers, à différentes heures de la journée a été consignée par chacun des chercheurs dans des comptes-rendus ou un journal de terrain. Des observations de la ville ont aussi été réalisées et l'annexe 1 offre un aperçu de cette sociologie de terrain.

L'enquête de terrain s'est aussi fondée sur différents types d'entretiens : d'une part, des entretiens individuels semi-structurés pour la plupart et parfois, spontanés et assez brefs et d'autre part, des entretiens collectifs ou *focus groups*. Les entretiens semi-structurés permettent de recueillir de précieuses informations sur les représentations et sur les interactions sociales. Les entretiens sont semi-structurés car ils sont basés sur un protocole où le chercheur structure l'entretien autour de thèmes déterminés dans un guide d'entretien et sur lesquels le répondant est invité à s'exprimer.² La durée de ces entretiens programmés a varié entre 45 minutes et 3 heures mais en moyenne, ils duraient 1 heure ou 1 heure et demie. La plupart de ces entretiens semi-structurés ont été enregistrés avec l'assentiment de l'interlocuteur et complètement ou partiellement retranscrits. Entre le 8 décembre 2011 et le 15 mars 2012, 77 entretiens semi-structurés ont été réalisés (liste détaillée en annexe 2). Des entretiens collectifs ont également été organisés sous forme de *focus groups*. Les *focus groups* rassemblent différents acteurs rencontrés sur le terrain et sélectionnés en fonction de leurs caractéristiques sociologiques. L'objectif de ces entretiens collectifs étant de reproduire les relations observées sur le terrain, la sélection des participants cherche à refléter la diversité des acteurs rencontrés (habitants, commerçants, travailleurs associatifs, etc.). Ces réunions ont été organisées dans les locaux du CRVI. L'annexe 3 rend compte de l'organisation des focus group et du nombre de personnes y ayant participé.

Dans le cadre scolaire, l'usage de questionnaires a permis un premier contact avec des élèves du secondaire. Enfin, la collecte de données a aussi reposé sur des recherches documentaires au niveau de différents services communaux, des bibliothèques et des associations.

La récolte des données a été réalisée par une enquête de terrain au niveau de différents services de la Ville de Verviers (administration communale, police, Forem, CPAS) ainsi que des associations locales en particulier le CRVI mais aussi d'autres associations comme SIMA, AEDAF, Espace 28, la Belle Diversité, le terrain d'aventure, le Centre Culturel Educatif Somalien, Active, Essalem, etc.

² Michelat, G. (1975) « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, 16(2), pp. 229-247.

La prise de contact des personnes interrogées dans l'enquête a été réalisée de multiples manières. Le CRVI a permis d'obtenir un certain nombre de contacts au niveau associatif. Les chercheurs ont également contacté directement différentes institutions (voir ci-dessus), ils se sont rendus dans des commerces pour solliciter des entretiens avec les commerçants, dans des écoles pour proposer la participation d'élèves à l'enquête. Ils ont également participé à des manifestations publiques (comme des conférences) pour entrer en contact avec des habitants et solliciter leur participation. En outre, chaque entretien leur donnait l'occasion de demander à l'interlocuteur de suggérer d'autres personnes à rencontrer. Par cette technique (dite boule de neige), les prises de contacts ont pu se multiplier.

Par ailleurs, outre le critère de résidence ou de fréquentation de la ville de Verviers³, la sélection des personnes interrogées a été opérée selon un critère principal de diversification. Autrement dit, il s'agissait de récolter les témoignages de Verviétois et de Verviétoises de la population majoritaire et de la population issue de l'immigration d'âges, de profils et de statuts différents, installés à Verviers depuis plus ou moins longtemps, etc. L'approche étant de type qualitatif, il s'agissait de favoriser la variété des points de vue et non d'obtenir une proportionnalité statistique dans l'échantillon. D'autant plus que même si les entretiens ont constitué une source de données importante, d'autres sources (observations, documents) viennent les compléter et les contextualiser. Les annexes qui décrivent les entretiens menés et les observations opérées sont révélatrices de la diversité de l'échantillon (annexes 1 et 2).

De surcroît, afin de couvrir la diversité de Verviers dans un laps de temps assez bref, quatre quartiers aux caractéristiques sociologiques différentes ont été choisis comme points d'entrée du terrain, sur la base de statistiques fournies par la Zone de police Vesdre :

- Le quartier de Hodimont, marqué par une forte proportion de population étrangère et une situation socio-économique fragilisée ;
- Le quartier de Heusy, marqué par une faible proportion de population étrangère et une situation socio-économique favorable ;
- Le quartier du Centre-ville, lieu de passage et d'activité commerciale, caractérisé par une proportion importante de population étrangère et par une situation socio-économique plutôt fragile ;

³ La plupart des personnes interrogées résident à Verviers. Toutefois, on n'a pas exclu certaines qui n'y résident pas mais qui y travaillent ou y suivent leur scolarité et fréquentent donc la ville quotidiennement et dans la durée.

- Le quartier de Stembert, caractérisé par une faible proportion de population étrangère et une situation socio-économique favorable. Ce quartier comprend également des cités de logements sociaux implantés de longue date à Verviers.

Les cartes et les données statistiques de ces quartiers sont reproduites à l'annexe 5. Cependant, l'enquête ne s'est pas limitée aux frontières des quartiers telles qu'elles sont fixées par la Zone de police. Si la sélection des quartiers a permis de faciliter l'entrée sur le terrain, on a choisi de s'en détacher lors de l'analyse, constatant notamment la circulation des populations dans la ville et donc la multiplicité des espaces de référence possibles pour les individus.

Afin d'optimiser le temps imparti pour la recherche d'une part, mais aussi de manière à formuler des recommandations opérationnelles et innovantes, un comité d'accompagnement de la recherche a été mis en place dès le début de la recherche. Il était composé des chercheurs du CEDEM impliqués, de collaborateurs du CRVI et de membres du Conseil d'Administration du CRVI représentant les différentes tendances politiques du Conseil communal de Verviers.⁴ Ce comité a été informé de la progression de la recherche et s'est réuni régulièrement.⁵

III - Le cadre théorique

Ce point vise à donner un aperçu des concepts utilisés dans le rapport et à les définir brièvement. Il s'agit d'une part, de bien différencier l'usage conceptuel de certains termes comme intégration du sens commun ; les personnes interrogées pendant l'enquête usent des termes comme intégration sans pour autant les définir. D'autre part, il vise à offrir au lecteur un cadre de référence susceptible de faciliter l'analyse. C'est la raison pour laquelle les principales notions figurent en gras lorsqu'elles sont définies, de manière à permettre au lecteur qui le souhaiterait de revenir au fil de sa lecture à ce chapitre théorique pour se remémorer le sens des concepts utilisés dans le rapport.

Cette recherche s'inscrit dans le cadre des relations interethniques en ce sens que l'on étudie les relations entre les habitants de Verviers belges (désignés dans le rapport comme population majoritaire), les habitants belges d'origine étrangère et les étrangers en situation régulière. A ce propos, même si l'enquête de terrain révèle la présence, à Verviers, d'étrangers en situation irrégulière, ceux-ci n'ont pas été la cible de la recherche pour au moins deux raisons. Premièrement,

⁴ Les personnes membres du comité extérieures à la recherche : Malik Ben Achour, Oriane Denys, Daniel Martin, Farid Nagui, Ines Tamazarti, Hajib El Hajjaji, Michèle Dupuis, Michel Halleux, Maxime Degey, Pauline Dumoulin.

⁵ Le comité s'est réuni les 26 janvier, 28 février, 29 mars, 23 et 30 avril 2012.

ils ne constituent qu'une frange minoritaire de la population étrangère de la ville tout en sachant que leur nombre est par définition difficile à estimer. Deuxièmement, un des objectifs de la recherche étant de proposer des recommandations en matière de politique d'intégration, il est présupposé qu'il s'agit de l'intégration d'étrangers légalement établis sur le territoire. La reconnaissance des étrangers en situation irrégulière dépend préalablement des autorités en charge de l'immigration.

Avant d'en venir à cette forme de relations sociales que sont les relations interethniques, on peut rappeler ce que signifie le concept d'**ethnité**. « L'ethnité constitue une des formes majeures de différenciation sociale et politique d'une part, et d'inégalité structurelle, d'autre part, dans la plupart des sociétés contemporaines. Elle repose sur la production de définitions sociales et politiques de la différence physique, psychologique et culturelle entre des groupes dits ethniques qui développent entre eux des relations de différents types (coopération, conflits, compétition, domination, reconnaissance, etc.). L'ethnité est donc liée à la classification sociale des individus et aux relations entre groupes dans une société donnée. [...] L'ethnité ne peut émerger que lorsque des groupes ont un minimum de contacts entre eux et qu'ils doivent entretenir des idées de leur spécificité culturelle, physique ou psychologique réciproque afin de reproduire leur existence en tant que groupes. [...] Ce ne sont pas la différence et la substance culturelles ou biologiques objectives qui fondent l'ethnité, mais bien la perception de leur importance pour les relations sociales, qu'elles soient « réelles » ou non. En d'autres mots, l'ethnité se définit plutôt par la construction sociale et politique de ces substances et de ces différences biologiques et culturelles dans la mesure où elle permet la création de groupes distincts. »⁶

Les relations entre les différents habitants de la ville sont donc considérées comme des relations entre groupes ethniques différents. « Les **relations interethniques** sont des relations qui construisent et unissent des groupes socialement définis par leur origine, réelle ou supposée, et leur culture, revendiquée ou imputée. Les relations interethniques ne sont pas réductibles à ce que l'on nomme parfois 'relations interculturelles'. Dans les relations interethniques, les faits culturels sont en fait 'captés' par un système de désignation et de catégorisation. Ce système sélectionne, falsifie ou invente des traits culturels pour les inclure dans une organisation sociale plus ou moins inégalitaire et hiérarchique. »⁷

Dans cette étude, les relations interethniques sont étudiées sous l'angle des interactions et des représentations sociales. On privilégie en effet une approche interactionniste inspirée du sociologue Erving Goffman. Lorsqu'il utilise le concept d'**interactions sociales**, « [...] il s'agit de cette classe

⁶ Martiniello M. (1995), *L'Ethnité dans les sciences sociales contemporaines*. Paris, PUF, p. 18.

⁷ De Rudder V., Poiret C. et Vourc'h F. (2000), *L'Inégalité raciste : l'universalité républicaine à l'épreuve*. Paris, PUF, p.31.

d'événements qui ont lieu lors d'une présence conjointe et en vertu de cette présence conjointe. Le matériel comportemental ultime est fait des regards, des gestes, des postures et des énoncés verbaux que chacun ne cesse d'injecter, intentionnellement ou non, dans la situation où il se trouve.»⁸ Goffmann considère en effet que les interactions sociales permettent de révéler les enjeux sociaux de la société. Les observer et les analyser permet de mettre en évidence des structures sociales qui cadrent les individus quand ceux-ci interagissent. Les interactions sont observées dans l'enquête lors des observations contextuelles mais aussi lors des entretiens et en particulier les entretiens collectifs. Ces derniers permettent également de rendre compte des représentations exprimées par les populations interrogées.

« Le concept de **représentation sociale** désigne une forme de connaissance spécifique, le savoir de sens commun, dont les contenus manifestent l'opération de processus génératifs et fonctionnels socialement marqués. Plus largement, il désigne une forme de pensée sociale. Les représentations sociales sont des modalités de pensée pratique orientées vers la communication, la compréhension et la maîtrise de l'environnement social, matériel et idéal. En tant que telles, elles présentent des caractères spécifiques au plan de l'organisation des contenus, des opérations mentales et de la logique. Le marquage social des contenus ou des processus de représentation est à référer aux conditions et aux contextes dans lesquels émergent les représentations, aux communications par lesquelles elles circulent, aux fonctions qu'elles servent dans l'interaction avec le monde et les autres.»⁹ Cette attention aux représentations sociales peut mettre en lumière les processus de catégorisation sociale qui peuvent expliquer les interactions entre la population majoritaire et la population issue de l'immigration. La « **catégorisation sociale** peut être comprise comme l'agencement de l'environnement social en termes de regroupements de personnes d'une manière qui fait sens pour l'individu. Elle aide à structurer la compréhension causale de l'environnement social et sert donc de guide pour l'action.»¹⁰ La catégorisation sociale relative à un ou à des groupes d'individus, par exemple des personnes d'origine étrangère, permet ainsi à ceux qui catégorisent de structurer intelligemment leur environnement social.

Cette catégorisation est aussi réflexive car en déterminant une catégorie différente de la sienne, on (re)définit également les contours de sa propre catégorie. « [...] le Nous se construit par opposition

⁸ Goffman E. (1974), *Les Rites d'interaction*. Paris, Editions de Minuit, p. 7.

⁹ Jodelet D. (1984), « Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie », in Moscovici S. *Psychologie sociale*. Paris, PUF, p. 361.

¹⁰ Traduction des auteurs de "Social categorization can be understood as the ordering of social environment in terms of groupings of persons in a manner which makes sense to the individual. It helps to structure the causal understanding of the social environment and thus it helps as a guide for action." Tajfel H. (1978), "Social Categorization, Social Identity and Social Comparison." In Tajfel H. (ed), *Differentiation between Social Groups. Studies in social psychology of intergroup*. London, New York, San Fransisco, Academic Press, p. 61.

au Eux. »¹¹ Autrement dit, catégoriser l'autre c'est aussi redéfinir sa propre identité. Des questions comme par exemple, les liens entre cette catégorisation et la formation de l'identité verviétoise ou encore les catégories produites par les personnes d'origine étrangère envers la population majoritaire nécessiteraient une nouvelle recherche. Dans l'étude qui suit, on s'en tiendra à un premier compte-rendu de la catégorisation opérée par la population majoritaire en regard de la population d'origine immigrée.

Avant de clôturer cet avant-propos théorique, il est opportun de s'arrêter un instant sur le concept d'**intégration**. Le concept d'intégration est utilisé plus largement dans le contexte des sciences sociales mais ici, on se limitera à son usage dans le cadre des études sur les migrations. Sans retracer l'historique du concept, ni développer ici les différents modèles d'intégration, on essaiera de mettre en lumière les éléments clés de l'intégration.

Rinus Penninx propose une définition assez simple de l'intégration qu'il considère comme « le processus qui consiste à devenir une partie acceptée de la société. »¹² L'intégration pose donc la question de la place accordée, réservée, octroyée aux migrants dans la société où ils arrivent. Selon Wolfgang Bosswick et Friedrich Heckmann, l'intégration peut être comprise comme « un processus d'inclusion des immigrants dans les institutions et les relations de la société d'accueil. »¹³ Ces définitions mettent en évidence les différentes parties prenantes de l'intégration : les migrants, la société d'accueil et les institutions de cette société.

La manière dont l'intégration est permise, la façon dont elle est encouragée ou développée et aussi les limites ou les cadres qui lui sont donnés sont révélateurs de différents modèles d'intégration ou de différentes approches qui donnent lieu à des politiques particulières tant au niveau national que local ou régional. Selon Penninx, ce processus doit se réaliser sur trois plans : le plan politico-légal, le plan socio-économique et le plan culturel et religieux.¹⁴

L'usage des termes comme 'processus' ou 'devenir' placent aussi l'accent sur un élément crucial de l'intégration : le temps. L'intégration a une temporalité Elle s'inscrit dans une certaine durée. Ce qui

¹¹ Poutignat P. et Streiff-Fenart J. (1995), *Théories de l'ethnicité*. Paris, PUF, p. 134.

¹² Traduction de « the process of becoming an accepted part of society ». Penninx R. (2004), "Integration processes of migrants in the European Union and policies relating to integration." Presentation for the Conference on Population Challenges, International Migration and Reproductive Health in Turkey and the European Union: Issues and Policy Implications, held in Istanbul, October 11/12, 2004, <http://www.esiweb.org/pdf/turkeynetherlands/RinnusPenninx.pdf>, p.2.

¹³ Traduction de "the process of inclusion of immigrants in the institutions and relationships of the host society." Bosswick W. and Heckmann F. (2006), *Integration of migrants: Contribution of local and regional authorities*, European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions, Dublin, <http://www.eurofound.europa.eu/pubdocs/2006/22/en/1/ef0622en.pdf>, consulté 26.4.2012.

¹⁴ *Ibidem*, p.4.

ne signifie pas pour autant que ce processus soit linéaire et irréversible. Certains auteurs évoquent d'ailleurs des cycles de l'intégration.¹⁵ Cette temporalité pose aussi la question de l'intégration en regard des générations. Les besoins en terme d'intégration des primo-arrivants (migrants de première génération) ne sont pas les mêmes que des migrants installés de longue date. Et faut-il nécessairement parler de mesures d'intégration pour les descendants des migrants qui, s'ils sont des enfants ou petits-enfants d'immigrés, ne sont ni des primo-migrants ni des migrants tout court ? Au-delà de l'intégration, la mise en œuvre de mesures de lutte contre les discriminations demeure indispensable.

IV - La structure du rapport

L'étude comprend quatre parties. La première consiste en un état des lieux sommaire sur la présence immigrée et d'origine immigrée à Verviers sur la base d'une mise à jour des données du Plan Local d'Intégration (PLI). Elle recadre l'histoire des migrations à Verviers dans le contexte belge et indique les tendances migratoires actuelles, la situation statistique et la répartition dans les différents quartiers. Dans la deuxième partie, les relations interculturelles et d'intégration à Verviers sont mises en perspective sous différents angles tels la vie sociale, l'école, l'emploi. Des profils illustratifs des trajectoires sociales à travers les différentes générations d'immigration sont aussi mis en exergue. La troisième partie analyse les relations de la population majoritaire avec les migrants en partant du ressenti et des représentations de cette population majoritaire. Enfin, un panorama des politiques et des dispositifs publics locaux en termes d'intégration fait l'objet de la dernière partie. Il est suivi de recommandations fondées sur les résultats de la recherche et l'expérience d'autres villes d'immigration. Les recommandations sont formulées de manière opérationnelle pour les améliorer la politique locale d'intégration et de cohésion sociale et sont illustrées d'exemples concrets de mise en œuvre. Ces recommandations ciblent donc en priorité les pouvoirs locaux. La conclusion reprend les éléments principaux du rapport et les remet en perspective.

¹⁵ Bastenier A. et Dassetto F. (1993), *Immigration et espace public. La controverse de l'intégration*, Paris, L'Harmattan-CIEMI.

PREMIERE PARTIE

**La présence immigrée et issue de l'immigration à Verviers :
rappel historique et bref état des lieux**

I - De l'immigration de travail aux mouvements contemporains d'immigration

L'objectif de cette partie est de resituer la question de l'immigration en Belgique et dans la région de Verviers par rapport aux évolutions économiques, sociales et politiques qui ont contribué à la reformuler. Pour ce faire, une première partie traitera des mouvements d'immigration liés en partie à l'activité industrielle et à l'appel de main-d'œuvre étrangère. La seconde s'intéressera à la diversification de l'immigration telle qu'elle intervient à partir des années 1970. Enfin, la troisième partie se penchera sur les modalités d'émergence de l'immigration et de l'intégration comme objets politiques à travers le cas de Verviers.

1. Industrie et population étrangère les premiers contingents de travailleurs étrangers en Belgique

L'histoire de l'immigration en Belgique connaît un tournant au début du 20^e siècle avec le développement de l'activité industrielle et les besoins en main-d'œuvre qui en découlent. Principalement concentrés sur le territoire wallon, les bassins d'emplois drainent alors de nouvelles populations de travailleurs. Les premiers immigrés sont ardennais et flamands puis arrivent progressivement des pays limitrophes tels que l'Allemagne, la France, les Pays-Bas ou la Grande-Bretagne. Limitée avant 1914, la part de la main-d'œuvre étrangère dans l'industrie et les charbonnages du sud augmente après la première guerre mondiale et plus encore après la seconde. Se sont ici les besoins de la reconstruction économique et notamment le manque de matières premières et de combustible qui poussent à embaucher massivement dans les charbonnages. Aux flux d'immigration de travailleurs s'ajoutent dans l'entre-deux-guerres, des vagues d'immigration politique comme celle de républicains espagnols ou d'Italiens fuyant le fascisme. Si la distinction peut paraître fondée au regard des facteurs explicatifs des migrations, les immigrés politiques, en s'installant en Belgique, deviennent eux aussi des travailleurs.

Si la crise des années 1930 avait conduit le gouvernement belge à adopter des mesures de restriction de l'immigration, le déficit de main-d'œuvre est de nouveau problématique au lendemain de la seconde guerre mondiale notamment dans le secteur minier. Comme le montre Anne Morelli, l'échec des tentatives de valorisation du métier de mineur à destination des nationaux est suivie de l'appel massif à de la main-d'œuvre étrangère à qui on fera accepter les conditions que les Belges refusaient.¹⁶ Appel est ainsi fait dans un premier temps aux prisonniers de guerre allemands qui sont

¹⁶Morelli A. (1988), « L'appel à la main d'œuvre italienne pour les charbonnages et sa prise en charge à son arrivée en Belgique dans l'immédiat après-guerre », in, *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, 1-2, pp. 84-88.

ensuite libérés dès mai 1947. Les pouvoirs publics se tournent alors vers l'étranger pour recruter des travailleurs. Ces mouvements de populations sont directement réglés par des conventions bilatérales. Un accord est ainsi signé le 20 juin 1946 entre la Belgique et l'Italie prévoyant le transfert de 50 000 travailleurs de la péninsule dans les charbonnages au rythme de 2000 par semaine.¹⁷ En 1930, on compte 33 941 Italiens en Belgique. En 1947, ils sont 84 134 et plus de 200 000 en 1961 où ils représentent alors 44% de la population de nationalité étrangère.¹⁸ La régulation de l'immigration dépend alors fortement des besoins économiques du moment. Des « arrêts de l'immigration », concrétisés par des contrôles plus sévères des travailleurs étrangers ou le non renouvellement de contrats, sont ainsi décidés en période de ralentissement économique.¹⁹ Le travailleur étranger est alors considéré comme un facteur économique d'appoint dont il n'est pas encore question d'envisager l'installation en Belgique sur le long terme.²⁰

Progressivement, les origines des immigrés arrivant dans le pays vont se diversifier. En effet, les deux catastrophes minières de Quaregnon et de Marcinelle (respectivement en février et août 1956), où périssent de nombreux Italiens amènent l'Italie, par ailleurs en demande croissante de main-d'oeuvre, à mettre fin à ses envois de travailleurs. Des accords bilatéraux sont alors signés avec d'autres pays comme l'Espagne en 1956, la Grèce en 1957, le Maroc et la Turquie en 1964, la Tunisie en 1969 et l'Algérie en 1970. Ces nouveaux accords bilatéraux entraînent une diversification des origines des travailleurs immigrés. Et au fur et à mesure, se diversifient également les domaines dans lesquels ils sont employés. Outre les entreprises minières, d'autres secteurs commencent à embaucher des étrangers. La métallurgie, la chimie, le bâtiment mais aussi l'agriculture font appel à eux et non plus seulement en Wallonie mais aussi dans les régions de Gand, Anvers et Bruxelles. Ce phénomène est particulièrement sensible à partir des années 1960 où la bonne conjoncture économique favorise l'arrivée de nombreux travailleurs immigrés. « La politique d'accueil de la main-

¹⁷ Voir notamment : Martens A. (1976), « Les immigrés. Flux et reflux d'une main d'œuvre d'appoint. La politique belge de l'immigration de 1945 à 1970 », Louvain, Presse Universitaires de Louvain, pp. 70-71.

¹⁸ Chiffres de l'Institut National de Statistique, cités dans la Monographie n°3 issue du Recensement général de la population et des logements au 1^{er} mars 1991 : Eggerickx T., Poulain M., Kesteloot C. (2002), *La Population Allochtone en Belgique*, Bruxelles, Hans D'HONDT, pp.16-17.

¹⁹ Martens A., « Les immigrés. Flux et reflux d'une main d'œuvre d'appoint. La politique belge de l'immigration de 1945 à 1970 », *op.cit.*, p. 78-80 et p. 96-98 notamment.

²⁰ Martens A. propose ainsi une description de la politique belge d'immigration entre 1920 et 1970 à travers un scénario en trois phases :

1 : pour pallier à la pénurie de main d'œuvre, le patronat fait appel aux travailleurs étrangers.

2 : En période de crise et de chômage, certains groupes (dont les organisations syndicales) revendiquent un contrôle de l'occupation des étrangers en se basant sur la supposition suivante : refouler un certain nombre d'étrangers permettrait de mettre un nombre équivalent de belges au travail.

3 : Le gouvernement finit par prendre des mesures légales ou administratives pour empêcher ou limiter la mise au travail des étrangers, ces mesures étant rapidement abandonnées lors de la reprise de l'activité économique et le retour des pénuries de main d'œuvre.

Voir, Martens A., *ibid*, p. 41.

d'œuvre étrangère (essentiellement le regroupement familial et la garantie des droits sociaux) que la Belgique promeut, au début des années soixante, n'est nullement justifiée par une volonté de contribuer à l'intégration de ces populations mais répond à la nécessité d'assurer une position concurrentielle de la Belgique face à la France et à l'Allemagne, comme pôle d'attraction de main-d'œuvre. »²¹

Parallèlement à ce processus de diversification du paysage de l'immigration de travail, Albert Martens remarque les nouvelles fonctions attribuées à cette dernière. On ne la considère plus uniquement comme une variable d'appoint de l'activité économique mais également comme un moyen de repeuplement et de rajeunissement de la population belge. L'auteur souligne ainsi le changement de paradigme caractérisé par le remplacement en 1965 de la *Commission Tripartite pour la Main-d'oeuvre Etrangère* par le *Conseil Consultatif de l'Immigration* chargé d'examiner les problèmes sociaux, économiques et administratifs posés par l'immigration.²² L'immigration devient progressivement une question sociale.

Si l'histoire industrielle et ouvrière de Verviers est bien documentée,²³ la recherche n'a pas permis de découvrir de véritables monographies concernant les mouvements d'immigration dans la cité lainière. La littérature consultée ne laisse voir la présence locale de travailleurs étrangers que de façon indirecte.²⁴ Les travaux sur Verviers sont cependant nombreux. Les limites de l'étude ont empêché la consultation de l'ensemble des ouvrages et des sources disponibles sur la ville.²⁵

Dans une contribution de 1994, Claude Desama évoque l'augmentation de la population étrangère verviétoise à partir des années 1960 passant de 3,3% de la population en 1961 à 11,5% en 1970.²⁶ On y apprend également qu'en 1991, les Marocains représentent la population étrangère la plus nombreuse à Verviers, devant les Turcs et les Italiens.²⁷ L'histoire syndicale ne donne pas d'informations supplémentaires. S'intéressant à une période plus récente, les ouvrages de Freddy

²¹ Rea A. (1993), « La politique des immigrés en Belgique », in Martiniello M. et Poncelet M. (dir.), *Migrations et minorités ethniques dans l'espace européen*. Bruxelles, De Boeck Université, p.145.

²² Martens A., *op.cit.*, p. 118.

²³ Voir notamment : Joris F. et Potelle J.F. (2009), *Verviers, 250 ans de résistance*, Mons, Edition du Cerisier. Et : Joris F. (1982), *Histoire des Métallurgistes verviétois*, Verviers, Liège, Fondation André Rebard, - Métallurgistes FGTB.

²⁴ Balancier P. (1993) , *Verviers et ses industries : Des travailleurs témoignent*, Bruxelles, CARHOP.

²⁵ Etant donnée la dispersion des informations sur l'immigration verviétoise, un état des lieux historique complet était impossible.

²⁶ Desama C. (1994), « Démographie et société à Verviers et dans sa région au cours des cent dernières années », in , *Un jour un siècle, la mémoire de Verviers au quotidien*, Verviers, La Presse Verviétoise, pp. 150-152.

²⁷ *Ibid.*, p. 151.

Joris sur les métallurgistes verviétois et celui du même auteur en collaboration avec Jean-François Potelle sur l'histoire syndicale locale n'évoquent pas la présence de main-d'oeuvre étrangère.²⁸

Ainsi les signes de la présence de l'immigration de travail à Verviers est-elle à chercher en creux. Dans une enquête auprès de travailleurs locaux, réalisée par le groupe « Aînés » des Equipes Populaires de Verviers, la main-d'oeuvre étrangère est évoquée au détour d'une question :

« *Y avait-il des étrangers et que faisaient-ils ?*

Des étrangers, j'en ai rencontré déjà en 1935 à l'usine textile de la Vesdre mais seulement dans l'équipe de nuit [...]. Dans les années 1950, chez Houget, quelques Italiens. Tous restaient bien sûr, dans des emplois subalternes. Au département fonderie par contre, la seconde équipe, celle qui avait le pénible travail de démoulage dans la chaleur suffocante de la poussière ambiante, était uniquement composée d'étrangers : des Turcs, des Marocains, des Grecs. Seul le chef d'équipe était belge. »²⁹

S'ils ne transparaissent pas facilement dans les sources bibliographiques classiques, ces premiers mouvements d'immigration sont cependant parfois évoqués dans d'autres médias. Ainsi, un reportage de Télévesdre retrace l'histoire de l'immigration espagnole dans la région. Le reportage d'une vingtaine de minutes évoque notamment deux « vagues d'immigration ». L'arrivée d'enfants réfugiés, fuyant les phalanges franquistes et, à la fin des années 1950, celle des travailleurs espagnols embauchés dans les mines et l'industrie lainière.³⁰

Une partie des mouvements d'immigration à Verviers sont donc à mettre en lien avec l'activité industrielle de la ville. Cette dernière s'organise autour de plusieurs pôles principaux tels que le textile, la fabrication de machine pour le textile, la métallurgie et la construction mécanique. Ces secteurs font appel à de nombreux travailleurs étrangers qui s'installent à Verviers. Enfin, l'expertise en matière textile de la commune a également attiré des négociants et étudiants étrangers (tunisiens notamment) spécialisés dans le domaine.

²⁸ Joris F. et Potelle J.F. (2009), *op. cit.*

²⁹ Pierre Balancier (1993), *op. cit.*, p.119.

³⁰ Reportage disponible sur le site Internet de Télévesdre sur la page suivante :

http://www.televesdre.eu/site/magazine_dernier_arret_verviers_histoire_de_l_immigration_espagnole_a_verviers-7139-999-223.html?id_surf=

2. La fin de l'appel à la main-d'oeuvre étrangère et la diversification de l'immigration

En 1974, en réaction à la crise économique, la Belgique interrompt le recrutement organisé de main-d'oeuvre étrangère non qualifiée. Les permis de travail ne seront plus attribués qu'aux étrangers pouvant justifier d'un haut niveau de qualification. Cela ne produit cependant pas, comme escompté, de retours massifs dans les pays d'origine. En outre, malgré la volonté proclamée de fermer les frontières à l'immigration de travail, cette immigration persiste notamment en raison de la libre circulation des travailleurs européens dans le cadre de la Communauté économique européenne et de ses élargissements successifs.

Par ailleurs, le droit au regroupement familial permet d'une part aux travailleurs étrangers de faire venir leurs proches restés dans le pays d'origine et d'autre part à des étrangers installés en Belgique ou à des Belges d'épouser des étrangers qui obtiennent ainsi le droit d'entrer sur le territoire. Une immigration de travail auparavant conjoncturelle, adulte et principalement masculine se transforme en une immigration durable et familiale.

Une troisième source d'immigration tient au fait que la Belgique soit signataire du principal cadre juridique international du droit d'asile, la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. Suite à la chute du Mur de Berlin et de ses conséquences géopolitiques, les demandes d'asile augmentent. Progressivement, elles vont se diversifier sur le plan des pays d'origine. A partir de 1995, les demandeurs d'asile sont exclus des statistiques de l'immigration ce qui conduit à sous-estimer le phénomène à partir de cette date. Nicolas Perrin et Quentin Schoovaere proposent d'ajouter aux chiffres de l'immigration officielle, le nombre des nouveaux demandeurs d'asile ce qui leur permet notamment de mettre en évidence un pic d'immigration internationale entre 1998 et 2001, suivie d'une accalmie et d'une nouvelle période d'augmentation qui se poursuit jusqu'en 2009.³¹ En plus de cette immigration, se développent des pratiques d'immigration irrégulière, par définition moins aisément quantifiables.

Au niveau national, la plus grande part de l'immigration de ces dernières années concerne des ressortissants de l'Union européenne (52% des étrangers en 2009) et plus particulièrement des

³¹ Voir : Perrin N. et Quentin S. (2010), *Rapport statistique et démographique 2010 : Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique*, Rapport du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, , pp. 25-28. Le document est disponible en version numérique à l'adresse suivante : http://www.diversite.be/?action=publicatie_detail&id=140&thema=4

ressortissants des membres de l'UE des 15 (près de 34% en 2009).³² De plus, l'entrée de la Pologne dans l'Union en 2004 et l'adhésion de la Bulgarie et de la Roumanie en 2007 ont entraîné une progression importante des immigrants issus de ces pays.³³ Le continent européen (Turquie comprise) est le premier continent d'origine des nouveaux immigrants en Belgique et l'Afrique, le second avec une parité de provenance entre l'Afrique du Nord et l'Afrique subsaharienne (environ 10% des immigrations enregistrées en 2009 chacun). La population venant d'Asie représente 11,6% des immigrés enregistrés en 2009.³⁴ En termes de répartition par nationalité pour les années 2008 et 2009, les mieux représentés dans les entrées enregistrées sont : les Français (11% des entrées), les Néerlandais (8,6%), les Polonais (7,7%) et les Marocains (7,5%) suivis par les Roumains, les Turcs, les Bulgares et les Allemands.³⁵

Concernant l'immigration légale en Belgique ces dernières années, plusieurs tendances peuvent donc être soulignées. Premièrement, les immigrés européens sont prédominants par rapport aux autres nationalités étrangères. Et on remarque l'importance croissante des populations issues des nouveaux Etats membres de l'UE. Deuxièmement, on remarque le maintien d'une immigration marocaine largement supérieure à celles issues des autres pays non européens. On remarque enfin une augmentation des immigrants provenant d'autres zones géographiques telles que l'Asie ou l'Amérique du Sud.

Pour les nouvelles formes d'immigration pour la région de Verviers, on renvoie au Plan Local d'Intégration (ou PLI). Lors de la rédaction du PLI, 50,7% des titres de séjour délivrés (quelle que soit l'année d'obtention) l'étaient pour motif de regroupement familial, 25,4% pour motif de régularisation, 11,7% pour motif de travail et 8,5% pour motif de demande d'asile.³⁶ D'après les chiffres issus du Registre d'attente,³⁷ on constate que le nombre de demandeurs d'asile a diminué à Verviers entre 2007 et 2010, passant de 983 au 31 décembre 2007 à 581 au 31 décembre 2010. Durant l'année 2011, on constate une hausse du nombre de demandeurs d'asile inscrits au Registre d'attente (ils sont 760 au 31 décembre 2011). Une des raisons qui peuvent expliquer cette évolution est la pénurie de places d'accueil dans les centres ouverts gérés par FEDASIL (l'Agence Fédérale pour

³² *Ibid.*, p. 30. On notera par ailleurs que les statistiques d'immigration par nationalité prennent en compte depuis 2008 les « changements de registre » c'est-à-dire les demandeurs d'asile reconnus ou régularisés, ce qui permet une vision plus proche de la réalité des groupes immigrant en Belgique.

³³ *Ibid.*, p. 34.

³⁴ *Ibid.*, p. 31.

³⁵ *Ibid.*, p. 31.

³⁶ Plan Local d'Intégration Verviers-Dison, Rapport intermédiaire de Novembre 2011, p.41-44.

³⁷ Les demandeurs d'asile ne sont ni inscrits sur le Registre des étrangers ni sur le Registre de la population mais sur un Registre spécifique : le Registre d'attente.

l'Accueil des Demandeurs d'Asile) qui s'est traduite par l'installation plus importante des demandeurs d'asile dans les villes.³⁸

3. L'émergence de l'immigration et de l'intégration comme objet politique

Avec la fermeture des frontières aux travailleurs étrangers, le gouvernement prend conscience que la présence de la population étrangère n'est plus temporaire. La politique d'intégration quasi inexistante va prendre le pas sur la politique d'immigration.³⁹ « L'orientation politique des gouvernements se construit sur la base d'une transaction : « arrêter toute nouvelle immigration pour pouvoir intégrer ceux qui sont présents sur le territoire ». ⁴⁰ La question de l'intégration des immigrés dans la société d'accueil émerge donc.

En Belgique, les politiques d'intégration concernent plusieurs niveaux de pouvoir : fédéral, communautaire, régional et dans une certaine mesure, européen. Sans refaire ici un historique des politiques d'intégration en Belgique, il est utile de noter que ces dernières se sont développées de manières assez différentes en fonction des entités concernées. En Flandre, l'intégration des populations étrangères se caractérise dans un premier temps par sa dimension multiculturaliste c'est-à-dire par la reconnaissance de populations dites « allochtoon » auxquelles il s'agit d'attribuer des droits collectifs pour promouvoir leurs cultures d'origine. Cela n'empêche cependant pas l'émergence, à partir de 2004, de politiques plus assimilationnistes c'est-à-dire visant à relativiser les identités culturelles au nom de l'égalité.⁴¹ Au niveau de la Région wallonne et de la Communauté française (maintenant Fédération Wallonie-Bruxelles), la question de l'intégration peine à s'imposer comme question politique autonome.⁴² Elle est donc traitée à travers la lutte contre l'exclusion sociale en générale, sans viser spécifiquement les minorités ethno-culturelles.

A partir des années 1980, le thème de l'immigration se développe au sein des discours nationalistes et xénophobes qui en font la cause de l'insécurité et du chômage. L'irruption de l'extrême droite dans le paysage politique belge contribue à reformuler les problématiques de l'immigration et de

³⁸ Chiffres et informations communiqués par le service des étrangers de Verviers. Pour les données du registre d'attente, voir l'annexe 6.

³⁹ Rea A. (2006), « Les politiques d'immigration : des migrations ordonnées aux migrations débridées », in Khader B. *et al.* (éds), *Penser l'immigration et l'intégration autrement. Une initiative belge inter-universitaire*. Bruxelles, Bruylant, pp. 192-193.

⁴⁰ Rea, *op. cit.*

⁴¹ Voir la thèse de Adam I., « Au-delà des modèles nationaux d'intégration. Analyse des politiques d'intégration des personnes issues de l'immigration des entités fédérées belges », Thèse de doctorat Université Libre de Bruxelles, année académique 2009-2010, p. 316 et sq.

⁴² *Ibid.*, p. 169

l'intégration et ce malgré sa dénonciation par les formations politiques classiques.⁴³ Verviers n'échappe pas à ces tendances radicales.

A Verviers, les années 1990 voient se développer plusieurs polémiques contribuant à projeter le thème de l'immigration sur le devant de la scène publique. Se pencher sur ces événements permet d'observer comment se construit la problématique de l'immigration. Au début des années 1990, la question de l'immigration se pose à travers le cas des demandeurs d'asile. Face à l'augmentation du nombre de candidats réfugiés, le bourgmestre André Damseaux,⁴⁴ décide en effet de prendre un Arrêté refusant l'admission de ces derniers sur le territoire de la commune. Suite à cette mesure, le CPAS refuse son aide à plusieurs candidats réfugiés ce qui le conduit à une condamnation par le Tribunal des référés.⁴⁵

L'analyse de la presse de l'époque permet de cerner la façon dont le thème des réfugiés est saisi par différents acteurs. Le refus de l'admission de nouveaux candidats est argumenté en deux temps par le bourgmestre. Il s'agit d'une part, de préserver la sécurité publique sur le territoire « par crainte notamment d'une montée de la xénophobie vis-à-vis de l'accroissement d'une population non intégrée à nos mœurs »⁴⁶ et d'autre part, d'acter l'impossibilité d'accueillir décemment une population souvent mal logée.⁴⁷ « L'arrivée soudaine de gens de couleur est mal supportée par nos concitoyens, spécialement celle des candidats réfugiés politiques qui fuient, non pas des dictatures mais simplement la misère économique de leur pays d'origine (...) La misère est à l'origine de cet afflux mais Verviers ne peut accueillir tous les malheureux de la terre ».⁴⁸ La référence aux « gens de couleur » renvoie à une conception racisée des populations étrangères en ce qu'elle se base sur un critère physique pour les différencier des « concitoyens ». En outre, ce discours emprunte à plusieurs registres pour définir le candidat réfugié. Celui de la suspicion en mettant en doute le bienfondé de la demande d'asile (motifs économiques et non politiques), de la victimisation, représentant l'immigré comme la proie potentielle d'actes xénophobes ou de propriétaires peu scrupuleux et celui de la culpabilisation en situant la cause de ce risque xénophobe dans la non intégration aux mœurs locales. Le réfugié et plus largement l'étranger est ainsi défini comme la cause involontaire des problèmes d'intégration et de cohabitation.

⁴³ Kagné B. (1998), « Représentations de l'immigration en Belgique », in *Quaderni* n°36, Automne 1998, p. 103.

⁴⁴ Parti Réformateur Libéral (PRL)

⁴⁵ « Le CPAS de Verviers condamné par le tribunal des référés à accorder le minimex aux 3 candidats réfugiés politiques », *La Meuse-La Lanterne*, 20 Septembre 1991.

⁴⁶ André Damseaux, cité dans « Verviers n'acceptera plus de nouveaux candidats réfugiés ! », *Le Jour*, 22 août 1991, p.3.

⁴⁷ *Ibid.*.

⁴⁸ André Damseaux, « Trop, c'est trop », *Le Jour*, 30 octobre 1992.

Parallèlement, la lecture des réactions de lecteurs du journal *Le Jour* à la décision d'André Damseaux laisse entrevoir l'importance de la rhétorique de l'envahissement pour qualifier le phénomène d'immigration à Verviers. Outre les commentaires insistant sur l'illégalité de la mesure du bourgmestre ou qui en critiquent le fond, d'autres réactions font l'amalgame entre les phénomènes d'insécurité, d'appauvrissement, de dégradation de la ville et la présence de populations d'origine étrangère.⁴⁹

Cette perception problématique du phénomène d'immigration est relayée par les succès électoraux de l'extrême droite dans la région et en particulier à Verviers et à Dison. En effet, le milieu des années 1990 est l'occasion pour deux formations – le Front National (FN) et AGIR – d'enregistrer des résultats élevés dans les deux villes. Les plus importants sont obtenus aux élections européennes de juin 1994 où les deux partis totalisent près de 15% des voix à Verviers et près de 18% des voix à Dison. Dans cette dernière ville, AGIR se place en troisième position derrière le PS et le PSC et devant Ecolo et le PRL-FDF.⁵⁰ Lisible au niveau électoral, l'influence de l'extrême droite de l'époque se traduit également par la présence physique d'AGIR dans le quartier de Hodimont caractérisé par une proportion élevée de populations étrangères. Un évènement marquant met à jour la violence des antagonismes portés par ce contexte politique. A l'occasion de la retransmission d'un match de la coupe du monde opposant la Belgique et le Maroc en 1994, des heurts entre supporters éclatent. Ces derniers se transforment rapidement en affrontements entre le public belge et d'origine immigrée.⁵¹ L'évènement se conclut par des rassemblements devant les locaux d'AGIR dont un des membres tire sur la foule blessant un jeune homme d'origine marocaine.

Ces quelques exemples ne constituent bien sûr pas un panorama exhaustif des modalités d'émergence de la question de l'immigration à Verviers. Parallèlement à la montée de rhétoriques hostiles à la présence immigrée, des actions en faveur de l'intégration des personnes d'origine étrangères ont aussi été menées notamment dans le domaine associatif. Il reste cependant que les discours faisant peser sur la population immigrée la responsabilité de phénomènes tels que l'insécurité ou la dégradation des quartiers ont contribué à structurer la question même de l'immigration et de l'intégration à Verviers.

⁴⁹ Voir notamment le « Forum des lecteurs » du Jour, numéros des 3 et 10 septembre 1991.

⁵⁰ Chiffres disponibles sur www.ibzdgip.fgov.be

⁵¹ « Verviers en état de choc après Belgique-Maroc : bagarres, coups de feu, arrestations et manifestation », Le Jour-Le Courrier, Mardi 21 juin 1994, p.5.

II - Quelques données sur la présence des populations d'origine étrangère à Verviers

L'objectif des prochains développements est de compléter l'état des lieux déjà effectué dans le cadre du Plan Local d'Intégration produit dans le cadre d'une mission du CRVI, au sein d'une plateforme rassemblant des acteurs de la ville de Verviers et de Dison. Par conséquent, on y complète les informations présentées en se concentrant sur la répartition de la population étrangère par quartier.⁵² Les données quantitatives disponibles ne permettent pas de décrire tous les aspects des phénomènes migratoires. Avant de rendre de compte de ces données, il est essentiel de souligner les limites des informations disponibles dans ce domaine et les tentatives de dépassement possible.

1. La limite des chiffres et les tentatives de dépassement possible : le cas de la population « issue de l'immigration »

Les statistiques publiées en Belgique sur l'immigration comportent un certain nombre de limites. En se basant principalement sur des données concernant la population légale, elles excluent un certain nombre de catégories dont le PLI dresse une liste.⁵³ C'est ainsi le cas des personnes qui ne peuvent pas s'inscrire dans leur commune de résidence (comme les étrangers en situation irrégulière qui ne disposent pas de droit au séjour) ; des personnes qui bien que disposant d'un droit au séjour ne souhaitent pas s'inscrire (comme certains Européens notamment) ; depuis le 1er février 1995, des demandeurs d'asile qui ne sont plus considérés dans la population légale des communes tant qu'ils n'obtiennent pas le statut de réfugiés ou une autre forme de régularisation de leur séjour ; des personnes qui séjournent en Belgique pour de courtes durées (moins de trois mois) et des personnes qui ne sont pas obligées de s'inscrire dans les communes (comme les diplomates).

Le PLI évoque également la difficulté à prendre en compte l'origine étrangère d'une personne, ce qui tend à sous évaluer l'impact démographique des différentes immigrations et il propose alors d'utiliser la nationalité à la naissance pour donner une approximation de la population d'origine étrangère.⁵⁴ Un problème subsiste cependant, celui de la prise en compte des Belges nés de parents nés à l'étranger, ceux que l'on appelle parfois les « secondes générations ». La question est délicate car d'un côté, la comptabilisation de cette population pourrait contribuer à renforcer l'idée d'une

⁵² Le PLI comporte déjà un grand nombre de données sur la présence des populations étrangères à Verviers. Nous renvoyons donc au document : Plan Local d'Intégration Verviers-Dison, Rapport intermédiaire de Novembre 2011.

⁵³ Plan Local d'Intégration Verviers-Dison, Rapport intermédiaire de Novembre 2011, p.29.

⁵⁴ *Ibid.*, p.30.

catégorie « à part » de Belges. De l'autre en revanche, elle permettrait de mieux cerner l'impact des phénomènes migratoires alors que les personnes issues de certains types de migrations continuent à être surexposées à des phénomènes tels que le chômage ou la précarité.

Dans le rapport statistique et démographique 2010 du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme, les auteurs proposent ainsi d'identifier la nationalité à la naissance des parents en utilisant notamment les compositions des ménages. Malgré les nombreuses limites de cette méthode, le rapport contient des estimations du nombre de personnes nées étrangère ou ayant au moins un parent né étranger, reprises d'une étude de Michel Poulain et Nicolas Perrin datant de 2007.⁵⁵ Ils représenteraient 2 101 000 personnes au 1^{er} janvier 2006 (environ 20% de la population totale) et – selon une estimation – 2 625 000 personnes au 1^{er} janvier 2010 (environ 24% de la population totale). Ce qui est donc largement supérieur à la population étrangère ou née étrangère. La population née étrangère ou ayant au moins un parent né étranger a également tendance à augmenter un peu plus rapidement que la population étrangère ou née étrangère.⁵⁶

La définition retenue permet aussi de faire apparaître de nombreux mineurs nés étrangers ou ayant au moins un parent né étranger alors que cette catégorie n'apparaissait pas dans la population étrangère ou née étrangère.⁵⁷ Autre élément intéressant : les cas de mixité qui apparaissent lorsqu'on dépasse les caractéristiques de l'individu. Selon les estimations du rapport, seuls 23% des personnes nées belges mais ayant au moins un parent né étranger avaient deux parents nés étrangers. Ce qui signifie que dans 77% des cas, un des deux parents est né belge.⁵⁸ Outre les implications méthodologiques (une personne issue d'un couple mixte doit-elle être rangée dans la catégorie origine étrangère ?) ce résultat pousse à s'interroger sur les modalités d'intégration de cette catégorie (dans quelle mesure fera-t-elle l'objet de discrimination ? Un enfant issu d'un couple mixte sera-t-il étiqueté comme belge ou comme personne d'origine étrangère ?).

On le voit, les données sur l'immigration ou la population issue de l'immigration parviennent mal à rendre compte de la complexité du phénomène. L'impact des migrations sur la société belge dépasse ainsi largement la question de la nationalité. La question des populations d'origine étrangère laisse entrevoir la complexification croissante des problématiques liées à l'intégration dans un contexte où la distinction entre « Belges » et « étrangers » ne suffit plus à expliquer différents phénomènes comme les discriminations sur le marché du travail par exemple.

⁵⁵ Perrin N. et Schoovaere Q. (mise à jour), *Rapport statistique et démographique 2010 : Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique*, op. cit., p.168-169.

⁵⁶ *Ibid.*, p.169

⁵⁷ *Ibid.*, p.170.

⁵⁸ *Ibid.*, p.171.

2. Les données sur la population étrangère à Verviers

Les développements suivants s'appuient respectivement sur deux sources de données. La première provient du SPF économie, P.M.E., classes moyennes et énergie et est extraite des chiffres de la population au 1^{er} janvier 2007. Elle présente la répartition de la population étrangère à Verviers par nationalité et par quartier statistique. La deuxième provient des Plans de Sécurité de Quartier (ou PSQ) mis en place par la police Zone Vesdre et réactualisés régulièrement. Les PSQ compilent plusieurs informations statistiques. Une première série concernant le logement, l'environnement et l'activité professionnelle est issue d'une enquête socio-économique de 2001. Une seconde série d'information concerne la structure de la population et est tirée du Registre national de la population. Enfin, une dernière série concerne les données liées aux revenus et provient du SPF Finance.

a : Des populations belges et étrangères inégalement réparties à Verviers

Les chiffres généraux de l'immigration à Verviers sont disponibles dans le Plan local d'intégration. Au 1^{er} janvier 2011, la commune comptait ainsi 6 208 étrangers, soit 11,15% de sa population totale. Parmi les 117 nationalités comptabilisées, les 5 les mieux représentées sont les nationalités italienne, marocaine, turque, espagnole et française.⁵⁹

Il peut être intéressant d'observer la répartition des différentes populations étrangères sur le territoire de Verviers ville. En ce qui concerne la configuration géographique, une partie de la commune se trouve dans la vallée de la Vesdre, notamment le centre-ville caractérisé par un habitat urbain et dense. Verviers s'étend également sur les collines qui l'entourent. Les quartiers de Heusy, de Stembert et de Petit-Rechain se situent ainsi sur les hauteurs. On y trouve un habitat plus résidentiel avec des maisons unifamiliales « quatre façades ».

Les données utilisées dans cette partie datent de janvier 2007 et sont extraites des chiffres de la population⁶⁰. Les données communiquées par l'INS permettent de comparer le centre de Verviers avec les anciennes communes fusionnées en 1977.⁶¹

⁵⁹ Plan Local d'Intégration Verviers-Dison, Rapport intermédiaire de Novembre 2011, p. 37.

⁶⁰ Données de 2007 fournies par l'INS. Voir annexe 4.

⁶¹ Depuis le 1^{er} janvier 1977, Ensival, Heusy, Stembert, Lambermont, Petit-Rechain et une partie de Polleur et Theux, ont fusionnés avec la commune de Verviers.



Verviers et les anciennes communes fusionnées

Il est possible de s'intéresser dans un premier temps à la façon dont les populations issues des principaux continents d'immigration se répartissent dans la ville.

	Belgique	Union Européenne (Hors Belgique)	Europe (Hors Belgique)	Afrique	Asie
Verviers	45,30% (21 988)	66,81% (1 448)	73,84% (2 382)	85,08% (1 175)	93,95% (233)
Stembert	17,75% (8 614)	11,05% (246)	8,06% (260)	5,65% (78)	1,61% (4)
Heusy	11,38% (5 525)	6,11% (136)	5,15% (166)	1,59% (22)	1,21% (3)
Ensival	8,49% (4 120)	7,36% (164)	5,92% (191)	6,08% (84)	0,81% (2)
Lambermont	5,95% (2 886)	3,50% (78)	2,98% (96)	0,51% (7)	0,40% (1)
Petit-Rechain	6,65% (3 229)	3,41% (76)	2,57% (83)	0,94% (13)	2,01% (5)
Polleur et Theux	4,14% (2008)	1,44% (32)	0,99% (82)	0,07% (1)	0,00% (0)
Total	100% (48 532)	100% (2 227)	100% (3226)	100% (1381)	100% (248)

Note : Le tableau doit être lu ainsi : sur 100 personnes de nationalité Belge habitant à Verviers, 45,30 vivent sur le territoire de l'ancienne commune de Verviers, 17,75 vivent sur l'ancienne commune de Stembert etc.

Les résultats soulignent la façon dont les différentes populations se répartissent sur l'espace de la ville. Outre la concentration évidente de populations sur l'ancienne commune de Verviers, il est intéressant de noter que cette concentration varie fortement en fonction des grands ensembles de nationalités. En effet, alors qu'en 2007, 45,30% des Belges vivent dans l'ancienne commune de Verviers, 66,81% des ressortissants étrangers de l'Union européenne sont dans la même situation. L'écart est encore plus flagrant si l'on prend l'ensemble des étrangers européens (Turquie comprise)⁶² mais ce sont les populations africaines et asiatiques qui sont le plus concentrées au centre de la ville avec respectivement 85% et 94% de personnes habitant l'ancienne commune de Verviers. Les données concernant l'Asie doivent être regardées avec précaution car elles concernent un nombre de personnes réduit, bien en deçà des quatre autres catégories. Une inégalité dans les modalités de répartition des populations dans la ville apparaît donc. Les étrangers accédant moins à

⁶² Nous reprenons ici les catégories de l'Institut National de Statistiques qui comprend la Turquie dans l'ensemble « Total Europe ».

la périphérie de Verviers que les Belges. Les écarts apparaissent particulièrement importants sur les anciennes communes de Stembert et Heusy. Seul 1,59% de la population africaine et 5,15% de la population européenne y est domicilié contre 11,38% pour les Belges. Outre la population asiatique dont les données doivent être relativisées au regard de la faiblesse des effectifs, c'est donc la population africaine qui accède proportionnellement le moins aux quartiers périphériques.

Le même type d'observation peut-être fait pour les nationalités étrangères les mieux représentés à Verviers, c'est-à-dire les Italiens, les Marocains, les Turcs, les Espagnols et les Français⁶³.

	Italiens	Marocains	Turcs	Espagnols	Français
Verviers	63,89% (499)	81,75% (654)	92,69% (520)	71,91% (366)	57,18% (215)
Stembert	12,42% (97)	7,50% (60)	1,78% (10)	11,20% (57)	11,44% (43)
Heusy	5,12% (40)	1,38% (11)	1,78% (10)	3,93% (20)	10,37% (39)
Ensival	9,60% (75)	7,38% (59)	2,67% (15)	5,89% (30)	9,57% (36)
Lambermont	3,33% (26)	0,50% (4)	0,71% (4)	2,95% (15)	6,12% (23)
Petit-Rechain	3,07% (24)	1,38% (11)	0,18% (1)	2,95% (15)	4,52% (17)
Polleur et Theux	2,18% (17)	0,00% (0)	0,00% (0)	1,18% (6)	0,53% (2)
Non localisable	0,38% (3)	0,13% (1)	0,18% (1)	0,00% (0)	0,27% (1)
Total	100% (781)	100% (800)	100% (561)	100% (509)	100% (376)

Note : Le tableau doit être lu ainsi : sur 100 habitants de nationalité italienne, 63,89 vivent sur le territoire de l'ancienne commune de Verviers, 12,42 vivent sur l'ancienne commune de Stembert etc.

Là encore, on remarque une inégalité dans la répartition des différentes nationalités sur la commune de Verviers. Les Français sont ceux qui sont le moins concentrés dans l'ancien Verviers. Fait notoire, une bonne part d'entre eux (10,37%) habitent à Heusy ce qui est largement supérieur aux autres nationalités et presque comparable à la proportion des belges domiciliés dans ce secteur (Voir supra). Viennent ensuite les italiens et les espagnols dont une bonne partie (respectivement 34% et 28%) vivent hors de l'ancien Verviers. Les populations marocaines et turques sont quant à elles très concentrées dans le centre. Cette tendance est très marquée pour la population turque dont la

⁶³ Voir : Plan Local d'Intégration Verviers-Dison, *op. cit.*, p.37.

proportion de résidents hors de l'ancienne commune de Verviers est très faible (2,67% seulement à Ensival).

La population étrangère de Verviers est principalement concentrée dans le centre de la ville, caractérisé par un habitat urbain dense. En comparaison à la population belge, elle habite rarement dans les quartiers périphériques plus ruraux où l'on trouve des maisons unifamiliales « quatre façades ». Il faut à présent se pencher plus précisément sur les spécificités des quartiers caractérisés par une forte présence étrangère.

b : Une population étrangère surreprésentée dans les espaces socio-économiquement fragiles

Comme précisé plus haut, les Plans de Sécurité de Quartier permettent de croiser les données de la population étrangère avec des données socio-économiques sur différents quartiers de Verviers. Ces 14 quartiers ne recouvrent pas uniquement la cité lainière mais également les villes de Pépinster et Dison. Par conséquent, certains quartiers chevauchent plusieurs communes. Qui plus est, le découpage opéré par la police dépend en grande partie d'une logique sécuritaire et non d'un souci d'analyse sociologique. Malgré ces remarques, les PSQ restent des outils intéressants de par la variété de données qu'ils fournissent. Les cartes et données statistiques relatives aux quatre quartiers sélectionnés sont visibles aux annexes 5.1 à 5.4. Pour les autres, on renvoie aux différents PSQ disponibles en ligne.⁶⁴

Plusieurs constats peuvent être tirés de ces données. D'abord, les populations étrangères sont surreprésentées dans les quartiers marqués par les difficultés socio-économiques. Pour prendre un exemple, les quartiers de la Maison de Police de Hodimont – les quartiers Moulin, Station et Montagne - accueillant respectivement 27,3%, 22,9% et 17,1% de populations étrangères ont les revenus moyens par déclaration parmi les plus faibles de la zone de police. On y trouve également des proportions de demandeurs d'emploi particulièrement élevées (15,3% pour le quartier Moulin, 13,9% pour le quartier Station et 11,1% pour le quartier Montagne) et une proportion d'ouvriers supérieure au reste de la zone⁶⁵. Les quartiers dépendants de la Maison de Police du centre, principalement situés sur la rive sud de la Vesdre, sont également caractérisés par une proportion élevée de populations étrangères dans un contexte économique dégradé. Les revenus moyens par

⁶⁴http://www.policevesdre.be/site/plan_securite_quartier-fr-999-222.html

⁶⁵ Soulignons que les données concernant l'activité professionnelle, comme les données relatives au logement et à l'environnement sont issues d'une enquête de 2001. Elles ne prennent donc pas en compte les évolutions récentes éventuelles. Pour le reste, nous renvoyons aux chiffres présents dans les PSQ et repris en annexes : Pour le PSQ Moulin, annexe 4.2

déclaration sont assez largement en dessous de la moyenne de la zone et la proportion élevée de demandeurs d'emploi⁶⁶.

A l'inverse, les quartiers caractérisés par un environnement plus rural, situés en périphérie de Verviers, et mieux lotis sur le plan socio-économique, se caractérisent par leurs faibles proportions de populations étrangères. Le cas extrême est illustré par Heusy. Le quartier, dépendant de la Maison de Police de Mangombroux, est un des quartiers les plus riches de Verviers avec un revenu moyen par déclaration largement supérieur à la moyenne zonale. Sa proportion de demandeurs d'emploi est particulièrement basse. C'est aussi le quartier où la population étrangère ne représente que 4,8% de la population.⁶⁷ D'autres quartiers périphériques présentent des situations moins tranchées mais comparables. C'est le cas de Stembert dont le revenu moyen par déclaration se situe légèrement au-dessus de la moyenne zonale et qui compte 5,4% d'étrangers.⁶⁸ On observe donc une superposition des phénomènes de précarité économique aux fortes concentrations étrangères dans certains quartiers et à l'inverse, une sous-représentation de la diversité culturelle de la ville dans les quartiers riches.

Une autre information intéressante concerne la provenance des étrangers en fonction des quartiers. Dans les plus défavorisés comme le quartier Moulin, si la grande majorité de la population provient de l'Union européenne, les étrangers d'origine africaine ou européenne hors UE sont surreprésentés.⁶⁹ A l'inverse, les quartiers de Heusy, Séroule et Stembert par exemple, habités par une population plus aisée sont caractérisées par une écrasante majorité de citoyens de l'Union européenne (97,9% à Heusy, 98% à Stembert et 96,7% à Seroule).⁷⁰

Ces quelques indications sur la répartition de la population étrangère verviétoise autorisent quelques constats. Le premier est la plus grande concentration de cette population dans le centre-ville de Verviers par rapport à la population belge. Le second concerne la tendance à la surreprésentation des personnes étrangères dans les espaces les plus déshérités de la commune.

L'étude des données recueillies laissent cependant penser que ces phénomènes ne touchent pas également tous les étrangers à Verviers. Les populations marocaines ou turques par exemple sont davantage concentrées dans le centre de la ville. Les étrangers issus de l'Union européenne sont quant à eux, davantage répartis sur l'ensemble de la commune.

⁶⁶ Pour le PSQ Hyper-Centre : Annexe 5.1

⁶⁷ Annexe 5.4

⁶⁸ Annexe 5.3

⁶⁹ Annexe 5.2

⁷⁰ Pour Heusy et Stembert : Annexes 5.4 et 5.3

DEUXIEME PARTIE

Observation des interactions entre la population d'origine étrangère et la population majoritaire et relations interethniques

I - Intégration sociale et relations interethniques à Verviers

Avant de s'intéresser à des domaines spécifiques de l'activité sociale (l'école et le travail), cette partie interrogera plus spécifiquement la question du processus d'intégration des personnes d'origine étrangère à Verviers. Comme souligné dans l'introduction, ce processus engage autant les migrants que la société d'accueil et ses institutions. Seront donc présentées successivement les ressources et les stratégies que peuvent mobiliser les personnes d'origine étrangère pour s'insérer dans la société verviétoise, mais aussi la façon dont la population majoritaire adapte ses pratiques à la présence de ces personnes dans la ville.

1. L'intégration sociale et culturelle des populations d'origine étrangère à Verviers.

Une idée revient fréquemment lors des entretiens avec les habitants de Verviers : Les personnes d'origine étrangère ne se mélangent pas à la population locale. Elles restent entre elles. En d'autres termes, leur intégration à la vie sociale et culturelle serait, sinon nulle, du moins imparfaite. Le cas le plus marquant de cette représentation de l'isolement (subi ou choisi) de la population d'origine étrangère est la qualification du quartier de Hodimont par le terme de « ghetto ». Régulièrement utilisé, ce mot est significatif d'une perception binaire de la société verviétoise gommant les éventuelles interactions entre les habitants d'origine étrangère et les habitants issus de la population majoritaire. L'insertion des étrangers dans le tissu social est ainsi souvent perçue comme se déroulant « en vase clos ». ⁷¹Plusieurs exemples sont régulièrement convoqués pour décrire cette perception d'une tendance à l'enfermement communautaire. Parmi eux, la mosquée, qui échapperait au contrôle social d'une grande partie de la population majoritaire, mais aussi les asbl « étrangères » de Hodimont dont une partie se serait constituée sur des logiques communautaires.

Face à cette idée largement répandue, il semble donc intéressant de se pencher sur la question de l'insertion des personnes d'origine étrangère dans la société verviétoise à travers deux aspects. Le premier portera sur les ressources des acteurs issus de l'immigration dans le processus d'intégration. La question sera donc la suivante : Comment les étrangers arrivant à Verviers peuvent-ils faire face aux éventuels besoins ou difficultés inhérents à leur intégration dans la commune ? Dans un deuxième temps, la présentation de quelques profils d'acteurs issus de l'immigration permettra d'interroger plus spécifiquement la situation de ceux que l'on appelle parfois « les secondes générations ».

⁷¹ L'expression est notamment utilisée lors du focus group du 15 mars 2012.

a : Ressources et stratégies d'insertion, les immigrés verviétois acteurs de la ville

L'objectif de cette partie est de proposer un aperçu des réseaux et des stratégies qui permettent aux étrangers d'optimiser leurs ressources pour l'insertion dans la société verviétoise. Ainsi, contrairement à une idée répandue, le processus d'intégration ne se limite pas à recevoir des aides. Il engage aussi les individus qui doivent composer avec leur environnement pour trouver leur place dans la commune.

Il faut préciser ce que l'on entend par ressources. Le terme est généralement associé aux ressources financières c'est-à-dire principalement aux revenus du travail mais aussi aux allocations sociales par exemple. Ici, c'est une définition plus large qui sera retenue. Les ressources peuvent en effet aussi être culturelles (la connaissance d'une langue...), scolaires (la possession d'un diplôme...), sociales (avoir des amis, de la famille...), juridiques (la possession d'un droit ou d'un statut...), matérielles (la possession de biens immobiliers, d'un véhicule...). Deuxièmement, les ressources n'existent que relationnellement.⁷² C'est-à-dire qu'elles ne sont ni le fait d'opportunités qui seraient proposées aux acteurs issus de l'immigration, ni le fait des seules caractéristiques de l'individu. Les ressources se constituent dans l'interaction entre ces deux niveaux. Ainsi, le fait de posséder un diplôme ne constitue une ressource qu'à partir du moment où ce diplôme est reconnu dans le pays où l'étranger cherche du travail.

Les solidarités communautaires

Un des éléments régulièrement évoqués lors des entretiens avec les migrants arrivés à Verviers est l'importance des liens communautaires lors de l'installation dans la commune. Ce phénomène, bien documenté par la sociologie, n'est pas neuf à Verviers comme le laisse voir cet extrait d'entretien avec une habitante espagnole de Hodimont arrivée dans la ville au début des années 1960 :

« Oui, moi j'ai mon papa qui aidait tous ceux qui arrivaient après (...). Mon père a aidé des gens et des gens et des gens. Parce que c'est normal, ceux qui arrivaient les premiers eh bien, quand il y en avait un autre qui arrivait eh bien, on l'aide. » (Habitante, E 66)

⁷²Martiniello M. et Rea A. (2011), « Des flux migratoires aux carrières migratoires », in, *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Migrations, pluralisation, ethnicisation des sociétés contemporaines, mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 11 avril 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/3694>, p. 9

Les réseaux ainsi constitués permettent au nouvel arrivant d'accéder à certaines ressources. De l'information sur des démarches à entreprendre, un logement temporaire ou de l'aide avec la langue française par exemple.

« Donc je suis arrivé ici, quelque part j'ai obtenu le numéro, donc bouche-à-bouche quoi. Un Tchéchène que j'ai rencontré, on a habité quelques jours chez lui et il m'a expliqué la situation, qu'il faut aller au Commissariat Général à Bruxelles. » (Réfugié, E 16)

Les exemples de pratiques d'entraide communautaire sont de nature très diverse. Il peut s'agir de prêt d'argent ou d'aide pour trouver un appartement mais aussi de menus services comme le fait de transporter une connaissance dans sa voiture. D'autre part, la taille de la communauté et l'intensité des liens entre ses membres peuvent varier.

Les réseaux communautaires évoqués durant l'enquête ne fonctionnent pas en circuit fermé. Ils constituent souvent une passerelle vers d'autres acteurs associatifs ou institutionnels. A l'inverse, les liens entre personnes de même origine peuvent être utilisés par certains intervenants pour faciliter leur action. Ce cas est souvent rencontré pour les problèmes de langue mais peut concerner d'autres domaines.

« Je vois le tempérament des Guinéennes, c'est vraiment très... très communautaire. Surtout que c'est souvent des femmes seules avec des enfants et alors elles s'entraident pour garder les gosses à gauche à droite pour aller faire des trucs, des courses. (...) Parce que moi aussi ça me soulage d'un travail ! Quand on donne la carte bancaire à une Guinéenne, je peux t'assurer que je n'ai jamais vu une Guinéenne qui savait utiliser une carte bancaire. Alors c'est toujours la croix et la bannière parce que tu leur expliques mais elles ne savent pas lire non plus donc voilà (...) Donc quand tu as une Guinéenne qui a sa carte bancaire tu dis : « Allez demander à vos copines, elles vont vous expliquer. » » (Assistant social, E 7)

Il faut également noter qu'une partie de ces réseaux communautaires se sont institutionnalisés à Verviers, notamment sous la forme d'asbl, une partie d'entre elles s'ouvrant de ce fait à des publics plus larges. En outre, il faut distinguer l'existence de ces solidarités communautaires d'un éventuel phénomène de « repli communautariste ». Si la recherche ne peut prétendre à l'exhaustivité sur ce point, le parcours des personnes d'origine étrangère rencontrées durant l'enquête tend à présenter le réseau communautaire comme une ressource parmi d'autres plutôt que comme une ressource exclusive.

Le réseau associatif et institutionnel

La question de l'intégration des personnes d'origine étrangère est une question qui se pose depuis longtemps à Verviers. La ville bénéficie sur ce point d'un tissu associatif dynamique dont une partie a été créée à l'initiative d'anciens migrants. En outre, à la suite du décret wallon du 4 juillet 1996 relatif à l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère, Verviers accueille un des sept centres régionaux d'intégration (le Centre Régional de Verviers pour l'Intégration ou CRVI).⁷³ Ses missions, conformément à un décret du 30 avril 2009 sont les suivantes :

1° L'accompagnement des initiatives locales de développement social ainsi que la coordination des activités d'intégration dans le cadre des plans locaux d'intégration ;

2° La promotion de la participation sociale, économique, culturelle et politique des personnes étrangères ou d'origine étrangère et des échanges interculturels ;

3° La coordination de l'accueil, l'orientation, l'accompagnement et l'intégration des personnes étrangères installées depuis peu en Région wallonne ;

4° La formation des intervenants agissant dans le secteur de l'intégration des personnes étrangères ou d'origine étrangère et le dialogue interculturel, ainsi que la formation du personnel des services s'adressant même partiellement à eux ;

5° La récolte sur le plan local des données statistiques disponibles ;

6° Sur proposition de leur conseil d'administration et moyennant l'avis favorable de la Commission, l'organisation, pendant une durée déterminée, d'activités d'intégration de première ligne indispensables à la réalisation du plan local d'intégration, au cas où les associations et les pouvoirs publics partenaires ne les organisent pas ou à leur demande, en particulier en ce qui concerne l'offre d'apprentissage du français et la connaissance des institutions belges.

Le réseau associatif verviétois impliqué dans les questions d'intégration est à la fois dense et structuré. Le rôle du CRVI, par le biais de ses activités de coordination (réunions de travail, séances d'information...) est primordial dans cette structuration. En effet, il ouvre des espaces d'échange d'informations mais favorise aussi les liens entre différents acteurs associatifs ou institutionnels. Outre les associations, les services publics locaux tels que le Forem ou le CPAS jouent également un

⁷³ Les autres villes accueillant un centre régional s'intégration sont : Charleroi, Liège, Namur, La Louvière, Mons et Tubize.

rôle important dans le domaine de l'intégration des personnes d'origine étrangère à travers leurs activités d'insertion sociale.

Ce deuxième type de réseau couvre des domaines très divers tels que l'alphabétisation, l'apprentissage de la langue française, l'insertion socio-professionnelle mais aussi l'organisation d'activités culturelles ou le soutien scolaire. Il fait donc circuler de nombreuses ressources potentielles pour les personnes d'origine étrangère. Un exemple significatif est celui de l'aide à la maîtrise du français. L'offre associative constatée lors de l'enquête, si elle ne couvre pas toute la demande, est importante et diversifiée, allant des cours d'alphabétisation aux formations visant à adapter la pratique de la langue à la recherche d'emploi.

Ces ressources ne sont cependant pas accessibles à toutes les personnes d'origine étrangère. En effet, certaines formations peuvent par exemple être soumises à des conditions comme le fait d'être inscrit au Forem dans le cas de cours de langue visant à l'insertion socio-professionnelle. Ces contraintes, souvent imposées par les pouvoirs subsidiaires, tendent donc à exclure une partie des acteurs d'origine étrangère du réseau et des ressources qu'il permet d'acquérir. Ce constat est important car il pose la question de l'intégration des populations au statut particulièrement précaire comme les immigrés en situation irrégulière.

Les immigrés verviétois comme acteurs

Outre ces réseaux, le déroulement de l'enquête a permis de découvrir d'autres ressources – parfois inattendues – mobilisées par de nouveaux arrivants d'origine étrangère. Deux exemples rencontrés durant la recherche concernent des activités sportives et culturelles.

« Oui pendant mes études [à Verviers] je jouais au foot pour vivre aussi parce que j'avais ma bourse en Tunisie mais elle n'était pas extraordinaire. Elle m'aidait aussi mais le reste, tout le reste, c'était grâce au football. Avec le foot, on me donne de l'argent que je répartissais pour le loyer, pour m'habiller, pour manger. Et c'est avec ça que j'ai réussi à vivre pendant mes études, c'est avec le football. Oui, oui j'étais content, en plus bon j'étais un bon joueur. » (Habitant, E 12)

« - Au conservatoire, parce que je fais l'art de la parole aussi là-bas.

- Ah d'accord.

- Oui je fais le théâtre, enfin...

- Parce que vous en faisiez déjà au Maroc ?

- Non pas du tout. C'est par rapport... Je vous avais dit ici la difficulté c'était la communication. J'ai du mal. Et bien j'ai fait une formation chez eux aussi comme ça, ça me permet d'exprimer comme ça. D'exprimer sans difficulté. » (Habitante, E 41)

Ces deux exemples sont intéressants sur plusieurs points. D'abord, ils permettent de saisir que les migrants arrivant à Verviers sont des acteurs dans le sens d'individus agissants. Ils ne sont pas de simples récepteurs inertes d'aides ou de contraintes. Ensuite, en tant qu'acteurs, ils participent à la vie collective et deviennent en quelque sorte eux-mêmes des ressources (un bon joueur de football dans le premier cas et une comédienne amatrice dans le second). Ces deux cas ne doivent pas être regardés comme anecdotiques. L'enquête a en effet permis de récolter d'autres récits allant dans ce sens comme celui d'un jeune migrant arrivé en Belgique au début des années 2000 et aujourd'hui musicien actif de la scène verviétoise.

b : Les enfants d'immigrés face à la population majoritaire

Scolarisés et socialisés en Belgique, les enfants d'immigrés restent souvent identifiés comme « étrangers » par une partie de la population majoritaire. Il est dès lors intéressant de s'interroger sur la façon dont ces derniers vivent leur insertion dans la vie sociale et culturelle verviétoise. Selon quelles modalités se construit leur participation à la société verviétoise ? Pour répondre à cette question, il est possible d'utiliser le concept de carrière développé notamment par Howard Becker.⁷⁴ La carrière désigne un processus de changement de statut ou de position qui dépend aussi bien des « faits objectifs relevant de la structure sociale que des changements dans les perspectives, les motivations et les désirs des individus ».⁷⁵ Le passage d'une position à une autre entraînant entre autre un processus de redéfinition de l'identité sociale de l'individu.

Trois profils seront présentés dans cette partie. Sans fournir un compte rendu exhaustif des situations rencontrées lors des entretiens, ils permettent de dégager plusieurs tendances illustratives des modalités d'intégration des enfants d'immigrés à Verviers. Dans un souci d'anonymisation, les noms utilisés dans ces portraits ont été changés.

Les contraintes temporelles caractérisant l'enquête ont malheureusement limité le nombre de jeunes d'origine étrangère rencontrés. A l'avenir, une étude approfondie permettrait d'interroger de manière plus fine le processus d'intégration de ces derniers.

⁷⁴ Becker H. S. (1985), *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié, p. 47.

⁷⁵ *Ibid.* p. 47.

Nader présente son parcours scolaire comme un parcours marqué par la « diversité ». En maternelle et en primaire, ses parents, bien que musulmans, l'inscrivent dans le réseau catholique. Il y voit en cela un signe d'ouverture. Il suit également des cours d'arabes et étudie le Coran le dimanche matin à la mosquée. Nader insiste sur l'importance qu'a eue pour lui l'école. Etant de confession musulmane au sein d'un établissement catholique, il estime qu'il « apprend à vivre la diversité » sans être dans l'« assimilation pure et simple ». Il explique ainsi la façon dont les professeurs lui proposaient de faire une prière musulmane pendant le Notre Père ou l'encourageaient à parler de son expérience culturelle et/ou religieuse devant la classe à certaines occasions.

Après ses humanités, Nader tente des études universitaires, puis se réoriente vers une Haute Ecole. Son diplôme obtenu, il travaille comme professeur. Il devient ensuite chef de projet dans une PME puis change pour une entreprise internationale, il s'investit dans le champ associatif verviétois, notamment dans le cadre d'une asbl à vocation religieuse) et dans une asbl de quartier. Cette activité associative intense qui l'a amené à participer et à contribuer à la vie de sa commune (Nader lui attribue en partie son échec dans ses études universitaire) débouchera même plus tard sur un engagement civique local (responsable politique).

La carrière de Nader est marquée par une double dimension. La première tient à l'ascension sociale dont il fait l'objet à travers la réalisation d'études supérieures et une insertion professionnelle réussie. La seconde est caractérisée par la valorisation de son identité culturelle et religieuse. Le contexte dans lequel Nader évolue lui permet de concilier son identité avec les pratiques de la population majoritaire (comme lorsqu'il est autorisé à faire une prière musulmane pendant le Notre Père à l'école). Il apprend ainsi à « vivre la diversité » dans un rapport non conflictuel. Contrairement à d'autres jeunes rencontrés durant l'enquête, Nader affirme ne jamais s'être senti discriminé. Il vit donc son insertion dans la vie sociale, professionnelle et culturelle sans percevoir de véritable obstacle l'obligeant à redéfinir son rapport à la société.

A travers ce processus d'intégration, Nader développe un rapport à la population majoritaire marquée à la fois par l'adhésion à ce qu'il considère être les règles « non négociables » de la vie en société (l'apprentissage de la langue, l'égalité hommes/femmes, etc.) tout en refusant d'entrer dans une logique d'assimilation qui conduirait à abandonner ses références culturelles et religieuses.

Duran, d'origine turque, est arrivé en Belgique à l'âge de 6 mois. Il a aujourd'hui une quarantaine d'années. Il commence sa scolarité à l'école communale de Hodimont puis part étudier un an en Turquie à la sortie de l'école primaire. A son retour, il rentre en section professionnelle à l'IPES où il suit des cours d'électricité industrielle. Il fait en suite une septième année CESS (Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur) lui permettant de s'inscrire pour un graduat à Liège. Il interrompt cependant ses études pour des raisons personnelles et se met à chercher du travail. Pendant l'entretien, Duran regrette de ne pas avoir mené sa formation à son terme. Il évoque notamment son goût pour les études et son projet de devenir ingénieur industriel.

Duran décrit son insertion professionnelle comme une période difficile. Il enchaîne plusieurs emplois dans des entreprises différentes avant d'obtenir un CDI comme technicien dans une entreprise fournissant du matériel de cuisine. Il assure alors des dépannages à travers toute la Belgique. Duran explique que ce travail lui plaisait notamment parce qu'il lui permettait de travailler en autonomie avec sa propre camionnette.

En 2008, Duran perd son emploi. Il attribue cela à « la crise qui a touché beaucoup de secteurs » et qui a débouché sur le licenciement de nombreux techniciens dans son entreprise. Suite à cela, il renonce cependant à chercher de l'emploi car il explique ne pas vouloir travailler pour « quelqu'un d'autre ». Il estime qu'il ne retrouvera pas l'autonomie qui lui plaisait dans son emploi précédent. Duran choisi de travailler « au noir ». Il fait donc des travaux qu'il obtient grâce « au bouche à oreille » et à sa bonne réputation de travailleur.

Lors de l'entretien, Duran insiste à plusieurs reprises sur les liens de solidarités qui peuvent exister dans son quartier. Il évoque par exemple un coup de main qu'il est allé donner à un voisin qui construisait sa maison et qui l'a aidé en retour pour ses propres travaux. Duran insiste aussi sur les liens très forts qui existent entre les habitants d'origine turque. Il prend comme exemple un prêt financier que lui ont proposé ses voisins pour finir les travaux de sa maison.

La carrière de Duran est marquée par un changement de statut important : celui occasionné par la perte de son dernier emploi. Suite à ce licenciement et considérant qu'il n'a que peu d'espoir de retrouver un métier équivalent, il modifie ses projets et décide de travailler « au noir ». Dans cette perspective, les relations qu'il entretient dans son quartier lui permettent d'accéder à un certain nombre de ressources (bouche à oreille, aide financière, etc.) et constituent ainsi une structure d'opportunités alternative à son emploi salarié, qui lui permet de se maintenir dans le domaine du

travail informel. Ce faisant, il s'expose cependant à des contraintes non négligeables (perte des allocations de chômage, risque que son activité non déclarée soit découverte, etc.).

Ce changement de statut entraîne une redéfinition de son identité sociale. Lors de l'entretien, Duran assume sa nouvelle position comme un choix qu'il explique par sa défiance face au « système » qui, selon lui, ne rémunère pas assez les travailleurs. En ce sens, la perte de l'emploi salarié de Duran a joué un rôle important dans son positionnement actuel contre « le système ».

Un projet de vie redéfini

Carmen est espagnole. Ses parents arrivent dans un premier temps à Liège. Son père travaille alors comme mineur. Ils déménagent ensuite à Verviers pour travailler dans le textile. Après avoir fait l'école primaire à Hodimont, Carmen continue sa scolarité à l'IPES puis se met à chercher du travail. Elle décrit son insertion professionnelle comme relativement facile dans la mesure où des connaissances espagnoles viennent régulièrement lui proposer des remplacements. Elle travaille ainsi dans un établissement de nettoyage à sec, à l'hôpital et dans une entreprise agroalimentaire de la région.

A la fin des années 1970, Carmen convainc ses parents de reprendre un commerce appartenant à un jeune couple également d'origine espagnole. Elle les aide alors à la boutique en plus de ses activités professionnelles. Lorsqu'ils laissent le magasin, Carmen le reprend avec son mari qui continue à travailler en parallèle. Elle s'en occupe toujours aujourd'hui mais ne sait pas si elle va pouvoir le transmettre à quelqu'un lorsqu'elle cessera son activité.

Contrairement à ses parents et à une de ses filles qui sont repartis vivre en Espagne, Carmen et son mari ont décidé de rester pour l'instant en Belgique considérant que leur « vie est ici ». Ayant habité pendant longtemps au-dessus de leur magasin Carmen et son mari vivent actuellement en périphérie de Verviers.

Il est intéressant de noter la façon dont les relations entretenues par Carmen avec d'autres personnes d'origine espagnole lui permettent de s'insérer dans la vie professionnelle. Ces ressources lui permettent ainsi, par le jeu de propositions de remplacement, d'accéder à plusieurs travaux temporaires.

La carrière de Carmen est caractérisée par l'évolution de son projet de vie. Cette évolution concerne en particulier la question d'un retour en Espagne qu'elle envisageait avec son mari. Elle se pose avec

d'autant plus de force que de nombreuses connaissances de Carmen, ses parents et une de ses filles sont effectivement partis y vivre. Elle considère cependant, au regard de son commerce et de son intégration dans le quartier que sa vie est actuellement en Belgique où une de ses filles souhaite d'ailleurs rester.

Carmen vit donc son insertion dans la société verviétoise de manière ambivalente. Indécise sur la question de son retour en Espagne, elle a tendance – durant l'entretien – à se situer du côté de la population majoritaire comme lorsqu'elle dénonce l'envahissement de son quartier par « les gitans ». Il est possible de noter que la situation de Carmen est particulière. Bénéficiant du régime de mobilité européen, elle fait en quelque sorte partie d'une catégorie de migrants privilégiés. Son hésitation face au fait de retourner ou non en Espagne pose en effet moins de problèmes que pour une personne qui risque de se voir refuser le droit de ré entrer en Belgique par exemple.

2. Relations interethniques : Cohabitation, « multiculturalisme soft » et évitement

Comment se caractérisent les relations interethniques à Verviers ? Quelles sont les pratiques qui ressortent de l'enquête de terrain ? Après s'être intéressé au parcours de Verviétois issus de l'immigration, les développements qui vont suivre mettront d'avantage l'accent sur les pratiques de ce que l'on peut appeler la population majoritaire.

L'objectif est de présenter différents types de comportements particulièrement significatifs au niveau de l'enquête qualitative. Pour cela il est possible de procéder en partant des relations dans l'espace privé ou semi-privé (le voisinage ou le quartier) pour arriver aux pratiques structurant l'espace public. Les développements suivants s'intéresseront donc successivement à la cohabitation dans l'espace privé et semi-privé, à l'existence d'un certain « multiculturalisme soft » et enfin aux pratiques d'évitement qui tendent à structurer l'espace verviétois.

La notion de « multiculturalisme soft » désigne la transformation progressive des modes de vie et des habitudes de consommation par « l'adoption d'éléments provenant de cultures perçues comme étrangères et exotiques ». ⁷⁶ Recherché par certains et rejeté par d'autres, il se traduit néanmoins par la valorisation sociale de certains produits (vêtements, musique, nourriture, ...) ou de certaines pratiques (sports, danse...) censés porter la marque de la diversité culturelle.

⁷⁶ Martiniello M. (2011), *La démocratie multiculturelle. Citoyenneté, diversité, justice sociale*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 88.

a : La cohabitation dans la sphère privée, le voisinage et le quartier

Pour comprendre l'organisation des relations entre population majoritaire et population d'origine étrangère au niveau de la sphère privée et semi-privée, l'accent sera mis principalement sur les interactions qui peuvent se dérouler dans le voisinage ou le quartier. On entend par sphère privée et semi-privée respectivement les domaines qui se rapportent directement à la vie privée de l'acteur social (logement, jardin, etc.) et les domaines qui, tout en ayant une dimension publique, communiquent avec l'espace privé (voisinage, quartier, etc.).

Au niveau des quartiers, les principales interactions rapportées sont de deux ordres. Les premières appartiennent au registre de la convivialité et de l'entraide. Les secondes, concernent celui des nuisances. L'exemple types des relations de convivialité évoquées est l'échange de spécialités culinaires. Un habitant de Stembert décrit ainsi les bons rapports de voisinage entre ses parents et une famille marocaine :

« Donc chaque fois à l'occasion de certaines fêtes disons pendant l'année, il y a encore maintenant et ça fait des années chaque fois ben ces gens-là [une famille marocaine] viennent chez mes parents apporter soit du couscous, des petits biscuits marocains qu'on aime bien avec du miel et tout et tout quoi. Donc je trouve que... voilà. Et en contrepartie, mon père qui est... cuisinier de métier mais bon pensionné parce que maintenant il a 91 ans, bah... il y a comme un échange on va dire. Bah quelque jours après il apporte la bonne tarte au riz qu'il a fait maison, une bonne tarte aux abricots, voilà. Donc tant que ça reste comme ça, c'est-à-dire un bon échange et tout et que c'est convivial et bien c'est très bien. » (Habitant de Stembert, Focus group du 19 mars 2012)

Les habitants rencontrés lors de l'enquête accordent de l'importance à ces pratiques qu'ils décrivent comme des exemples positifs d'interaction. Le voisinage est également l'occasion de nouer des liens de confiance et d'entraide que laisse transparaître les nombreux exemples de petits services rendus récoltés au cours de l'enquête (laisser ses clefs à un voisin pendant les vacances, réceptionner le courrier d'un commerçant absent, aider une personne du quartier à remplir un document administratif, etc.)

Au-delà de ces interactions qui prennent place dans le quotidien des acteurs, des relations intimes peuvent se lier entre des personnes d'origine étrangère et des personnes issues de la population majoritaire. Ce type de relations n'est pas toujours évident à identifier durant les entretiens car elles ont tendance à disparaître derrière les considérations générales sur « les étrangers », surtout dans le

cas où l'acteur interrogé tient un discours particulièrement hostile à l'immigration. Ces relations existent cependant bien. Le cas des mariages mixtes peut par exemple être évoqué mais aussi les amitiés qui se nouent à mesure que les personnes issues de l'immigration s'insèrent dans le tissu social verviétois.

Il est important de noter que la réalité de ces interactions du quotidien n'est pas incompatible avec la tenue de discours porteurs de préjugés ou d'arguments racistes. En effet, la valorisation des relations conviviales ne doit pas faire oublier les nombreuses tensions qui peuvent exister au sein des voisinages. Comme nous le verrons dans la troisième partie, les discours sur la présence de population d'origine étrangère à Verviers ont une dimension ambivalente. Ainsi, alors que des pratiques positives sont régulièrement observées et évoquées, les acteurs insistent surtout sur les nuisances qu'ils attribuent à la présence de personnes d'origine étrangère. Ces deux dimensions (positive et négative) coexistent dans les discours.

b : Le « multiculturalisme soft »

Une deuxième pratique relevant des relations interethniques peut être identifiée dans l'adhésion au « multiculturalisme soft ». Dans ce cadre, la découverte de nouvelles cultures peut être perçue comme un enrichissement pour certains habitants de Verviers qui valorisent ainsi la présence de population d'origine étrangère au sein de la commune.

Un exemple rencontré durant l'enquête est celui d'un cours de langue italienne donné par une asbl verviétoise. Pour le public, composé en majorité d'adultes, la pratique de l'italien est perçue comme extrêmement valorisante. Elle est présentée comme une « richesse » par les participants au cours.

[Cet extrait est issu d'une observation réalisée lors d'un cours d'italien donné dans le centre-ville de Verviers. Au moment de la citation, je suis invité à poser des questions à l'assemblée des élèves].

Je demande à une participante la raison pour laquelle elle prend des cours d'italien. La réponse est immédiate et collective. La femme à qui j'ai posé la question me répond que c'est pour la culture italienne et les arts. Elle me parle aussi avec enthousiasme de la beauté de la lumière qu'elle a constaté en Italie. Un autre participant me parle de la nature ingénieuse des Italiens, qui se retrouve dans leur art mais aussi dans leurs produits techniques. (...) Plusieurs élèves soulignent que des villes de la région, comme Liège, sont très marquées par l'Italie. (Journal de terrain, 9 février 2012)

Comme le montre cet extrait du journal de terrain, la discussion avec les participants est l'occasion de célébrer la culture italienne, sa richesse artistique et technique mais aussi son influence sur la société belge.

Une autre pratique relevant du « multiculturalisme soft » se retrouve dans la fréquentation des magasins « étrangers » du quartier de Hodimont. Pour plusieurs habitants issus de la population majoritaire, faire ses courses à Hodimont est, en effet, plutôt valorisé. L'originalité des produits « qu'on ne trouve pas ailleurs » est ainsi soulignée. Il est intéressant de remarquer que d'autres qualités sont attribuées aux commerces étiquetés comme étrangers. La qualité des marchandises par exemple mais aussi leur prix réduit ou l'attitude agréable et attentionnée des vendeurs. La clientèle de plusieurs des magasins de la rue de Hodimont semble ainsi dépasser largement la population du quartier. Un habitant de la périphérie de Verviers nous vantera par exemple la qualité de la viande des boucheries halal qui s'y trouvent et où une partie de ce qu'il appelle la « bourgeoisie » de Heusy vient se fournir pendant l'été pour les barbecues.

Plusieurs remarques peuvent être faites sur ce type de pratiques. Premièrement, elles sont souvent évoquées par des acteurs plutôt aisés et habitant généralement dans les quartiers résidentiels de la périphérie. Deuxièmement, ces pratiques de la population majoritaire de Verviers, si elles existent, ne sont cependant pas celles qui paraissent les plus significatives au niveau de l'enquête de terrain. En effet, ce sont bien les pratiques d'évitement qui semblent caractériser le mieux les relations sociales et culturelles entre la population majoritaire et la population d'origine étrangère.

c : Evitement, le partage de la ville entre quartiers fréquentables et non fréquentables

La troisième pratique identifiée lors de l'enquête de terrain est celle de l'évitement. Elle consiste à adapter certaines modalités de sa vie sociale afin de ne pas entrer en contact avec les individus considérés comme « étrangers ». L'évitement permet aux acteurs de conserver un sentiment d'entre soi en sélectionnant – par le choix des lieux fréquentés par exemple – les habitants qu'ils jugent leurs semblables.

Un exemple illustratif de cette pratique a été rencontré lors de l'observation de la messe dominicale. Ce jour-là, nous assistons à deux cérémonies. La première, qui commence à 9h30, se déroule à l'église d'Ensival. La seconde, débutant à 11h00 à lieu à l'église Saint-Antoine, dans le quartier Hodimont. Les deux messes rassemblent un public très différent. A Ensival, où nous comptons une

cinquantaine de personnes, la population d'origine étrangère est absente comme nous le confirmera un participant. La moyenne d'âge est élevée. Outre quelques enfants dont certains participent à la chorale, les plus jeunes adultes ont la quarantaine. A Hodimont, la composition du public est toute différente. Une grosse centaine de personnes viennent assister à la cérémonie. La population originaire d'Afrique subsaharienne est particulièrement visible et représente entre un tiers et la moitié des fidèles. Le prêtre, lui-même, avant le début de la messe, tiendra à nous faire remarquer le caractère multiculturel de l'assemblée en nous glissant à voix basse : « Cette communauté est une communauté multiculturelle. Nous avons des Africains, des Congolais, des Rwandais, des Italiens, des Polonais ».

La différence constatée entre les publics des deux messes ne peut être interprétée uniquement comme le reflet des caractéristiques sociologiques des deux quartiers (Hodimont comprenant une proportion de population étrangère supérieur à Ensival). Un échange avec un participant de la messe d'Ensival permet de découvrir les stratégies d'évitement qui peuvent amener les fidèles à choisir un lieu de culte plutôt qu'un autre :

A la fin de la cérémonie, le prêtre vient me trouver et me présente à un fidèle qui habite dans le quartier de Hodimont (Mr D.). La conversation finit par porter sur ses relations avec les différentes populations étrangères dans son quartier. Il me parle « des noirs ». Selon lui, ces derniers ont une culture très différente des belges et cela créé des tensions. Il prend l'exemple de l'église Saint Antoine : « Les noirs y sont souvent et font la messe un peu à leur manière. Ça correspond à leur culture. J'ai un cousin qui a été missionnaire au Mali qui me l'a dit, c'est dans leur culture ». Mr D. dit que cela a repoussé certains fidèles qui ne vont plus à Saint-Antoine. Je lui demande si lui-même vient à Ensival pour cette raison. Il confirme : « C'est mieux dans le cadre de notre culture et puis d'autre part, ça nous arrange aussi comme ça. C'est deux raisons qui se rencontrent. » (Journal de terrain, 22 janvier 2012)

Il est important de noter que les pratiques d'évitement ne sont pas toujours présentées de cette manière et sont parfois décrites comme une solution par défaut au sentiment de malaise ressenti dans certains quartiers :

« Donc moi personnellement en tant que belge, j'ai difficile d'aller dans ce quartier-là [Hodimont] et comme je l'expliquais quand c'était Verviers en couleurs, j'allais là et je regrette que ça ne se fait plus là. J'étais bien mais quand j'y suis allé après, j'ai été mal regardée par les personnes et on m'a dit « mais qu'est-ce que tu fous là » quoi. « C'est pas ici chez toi ». Et alors je n'ose pas aller. Je trouve que c'est un petit peu dommage, c'est un quartier tellement riche qu'on devrait essayer d'arriver qu'on se mélange un peu tous. Et on a nous... Moi personnellement j'aime pas d'aller parce que je me sens mal à l'aise. » (Habitante, E 58)

En règle générale les pratiques d'évitement se greffent sur une représentation de Verviers opposant le centre-ville à la périphérie. Elles se basent principalement sur l'idée que le centre-ville perd de son attractivité. Le vocabulaire utilisé est celui de la « dégradation ». Le terme lui-même est très présent lors des entretiens. Il renvoie à plusieurs caractéristiques attribuées au centre-ville : la saleté, l'insécurité, le déclin de l'activité commerciale, la présence de populations d'origine étrangère. Ces différentes dimensions sont extrêmement difficiles à séparer dans les discours récoltés. Elles apparaissent en général inextricablement liées.

Un constat est ainsi largement partagé parmi les Verviétois rencontrés : les gens « ne descendent plus » dans le centre. Si l'étude n'a pas les moyens d'objectiver quantitativement ce phénomène, toujours est-il que certains acteurs s'adaptent à cet évitement du centre par les habitants de la périphérie. C'est notamment le cas de certains commerçants. L'un d'entre eux, nous expliquera ainsi la façon dont il a ouvert une boutique dans un quartier périphérique de Verviers constatant qu'une partie de sa clientèle ne souhaitait plus se rendre dans le centre-ville.⁷⁷

⁷⁷ E 54, 2 mars 2012

II - Les écoles dans le processus d'intégration des jeunes d'origine étrangère

Si l'étude ne s'est pas focalisée sur les jeunes d'origine étrangère, il apparaît que l'école est un facteur important d'intégration. Pour des raisons de temps, la partie du rapport qui lui est consacrée se base principalement sur des entretiens réalisés avec des membres des institutions scolaires (directions, professeurs, etc.). Des étudiants ont aussi été rencontrés et interrogés de manière non systématique. Quoiqu'il en soit, cette partie sera l'occasion d'aborder successivement la façon dont se structure le champ scolaire verviétois, puis les relations d'intégration et d'interethnicité qui s'y jouent.

1. Une mixité sociale et ethnique imparfaite dans les établissements scolaires

a : Les écoles du « haut » et les écoles du « bas »

Les entretiens réalisés au sein des écoles de Verviers laissent apparaître une première opposition entre les établissements du centre-ville et ceux des quartiers périphériques (et plus spécifiquement celui d'Heusy). Les premiers accueillent principalement un public habitant le centre, socio-économiquement modeste et en grande partie issue de l'immigration. Les seconds accueillent un public de la périphérie verviétoise, plus aisé et principalement identifié comme « d'origine belge ». Lors des entretiens, la frontière entre les deux types d'établissement, dont il serait intéressant de mesurer la réalité en termes quantitatifs, est présentée comme relativement hermétique.

« Le haut de la ville ira moins facilement dans les écoles du bas de la ville mais le bas de la ville ne monte pas, ça c'est clair donc il y a des difficultés de descendre et il y a quasi une impossibilité à monter si je dois un peu, difficulté à descendre, impossibilité à monter, si je dois caricaturer, c'est ça. » (Enseignement secondaire, Heusy)

Les écarts de représentation des populations d'origine étrangère au sein des établissements sont principalement attribués à cette coupure entre le centre et la périphérie qui désigne en fait une coupure entre un public aisé et un public plus populaire (dans lequel les personnes d'origine étrangère sont classées). Cette opposition semble cependant valoir principalement pour l'enseignement général. La situation est différente dans le cas de l'enseignement technique et professionnel qui, par la spécificité des options proposées attire un public plus divers.

Dans les écoles de la périphérie de Verviers, la très faible proportion d'élèves d'origine étrangère est attribuée avant tout à des obstacles d'ordre socio-culturels. Les quelques jeunes issus de l'immigration présents y sont désignés comme appartenant à des familles d'un niveau social élevé.

« Ben je ne pense pas, je pense que justement, étant peu nombreux, ben ils se fondent dans la masse, et je vais dire que ma perception de ces élèves-là, d'origine de pays de l'Est parfois, d'Afrique du nord, très très peu, j'y reviendrai peut-être par la suite, c'est aussi des milieux familiaux qui misent sur la réussite scolaire et qui, enfin je ne veux pas dire que d'autres milieux ne misent pas sur la réussite scolaire mais enfin forcément il y a une approche de l'école qui est plus proche de celle du public habituel de notre école que ça ne pourrait l'être ailleurs quoi, enfin c'est comme ça que je vois un peu les choses. » (Enseignement secondaire, Heusy, E 74)

« Oui, par contre j'ai des enfants qui sont issus d'un certain niveau d'immigration, j'ai notamment des musulmans dont les parents sont nés aux Etats-Unis, qui ont un certain niveau socio-culturel élevé » (Enseignement fondamental, Heusy, E 75)

b : Origines et choix des établissements

Lors des entretiens, les acteurs académiques expliquent les différences de publics entre les écoles du centre et les écoles de Heusy par trois phénomènes : des stratégies d'évitement de la part des populations aisées d'origine belge, la recherche de la proximité et du regroupement ethnique de la part des populations d'origine étrangère.

Les stratégies d'évitement

Ces stratégies sont identifiées comme particulièrement représentatives des habitants de la périphérie de Verviers. Elles procèdent d'une volonté d'éviter les établissements du centre-ville dont l'environnement est jugé peu sûr et marqué par la présence d'une importante population immigrée.

« J'ai souvent des parents qui disent choisir notre école pour diverses raisons et entre autres en disant, je ne voudrais pas qu'il aille au centre-ville ». (Enseignement secondaire, Heusy, E 77)

« [Le directeur] disait que maintenant, il y a beaucoup de parents qui hésitent à mettre leurs enfants (...) parce que au niveau circulation ils sont obligés de passer rue Spintay et puis par la place Verte et puis, ils se rendent compte que [l'école] est située vraiment à la limite de ce quartier ghetto et ça fait peur à beaucoup de gens. » (Enseignante, focus group)

Plusieurs de ces stratégies sont évoquées par les directions des écoles. Le fait de tenter d'inscrire son enfant de façon anticipée par exemple.

Le critère de la proximité

Les populations d'origine étrangère, quant à elles, sont souvent présentées comme privilégiant la proximité dans le choix des établissements.

« C'est probablement dans la population, donc dans la population immigrée ou issue de l'immigration qui va viser la proximité et éviter les déplacements. Elle va donc choisir, habitant dans le centre-ville, elle va choisir une école proche plutôt que une école de périphérie (...) » (Enseignement technique et professionnel, centre-ville, E 76)

« Et bien généralement, quand ils quittent ici, ils vont vers les écoles libres ou l'athénée 1 de Verviers parce que c'est le plus proche, vous montez par la haut dessus, vous êtes de suite, il y a St Michel, il y a SFX1, c'est souvent, Sainte-Claire mais c'est beaucoup plus loin donc c'est plus rares, voilà, je pense qui vont, c'est souvent vers le centre de Verviers oui (...) » (Enseignement fondamental, Hodimont, E 70)

Cette interprétation en termes de proximité semble problématique car elle évacue les stratégies que peuvent élaborer les personnes d'origine étrangère dans le choix des établissements. En effet, ces derniers accordent de l'importance à la réussite scolaire de leur enfant. Elles possèdent également des informations sur le système scolaire qui leur permettent de s'orienter suivant différents critères.

Le « regroupement » ethnique

Cette explication apparaît également lors des entretiens. Le directeur d'un établissement de Heusy s'étonne ainsi du choix de parents d'origine africaine de scolariser leur enfant dans le centre-ville alors qu'ils sont voisins de l'école :

« - Donc l'enfant, maintenant prend le bus pour aller à St Michel puisqu'à St Michel, il y a une population africaine importante, tandis que chez moi, je n'en ai que deux ou trois, et donc il n'est pas venu chez nous.

- *Parce que ?*

- Parce que, je pense qu'il y a un certain phénomène, de regroupement, je ne sais pas si on peut le dire comme ça et ici au niveau de l'inscription, évidemment quand quelqu'un vient s'inscrire, à partir du moment où il y a de la place, il n'y a pas de critères de sélection ou de faux motifs pour refuser l'inscription mais moi je remarque qu'ils ne viennent pas. » (Enseignement fondamental, Heusy, E 75)

2. Les relations d'intégration et d'interethnicité à l'école

a : L'école face aux élèves immigrés, le paradigme du « problème » ?

Lors des entretiens, l'accueil de jeunes venant de l'étranger est souvent spontanément décrit comme un « problème » pour l'établissement. Dans les discours, l'insertion scolaire de l'élève immigré tient donc principalement du registre de la difficulté.

Le cas systématiquement évoqué est celui de la maîtrise de la langue française considérée comme un problème majeur d'intégration caractérisant les enfants primo-arrivant. L'apprentissage du français peut ainsi faire l'objet d'un véritable projet pédagogique comme dans une des écoles du quartier de Hodimont ou dans un des établissements technique du centre qui organise des classes de français langue étrangère.

A Verviers, seul l'EPV (Ecole Polytechnique de Verviers) comprend une classe passerelle permettant d'accompagner les élèves « primo-arrivants ».⁷⁸ Cependant, lors de l'enquête, les directions des établissements rencontrés semblent l'ignorer. Ces derniers organisent donc l'accueil des « primo-arrivants » de différentes manières : bénévolat des professeurs, liens avec les asbl locales, prélèvement sur le nombre d'heures allouées par la Fédération Wallonie-Bruxelles, orientation de l'élève vers une classe passerelle hors de Verviers, etc.

Les professeurs sont souvent peu préparés à l'accueil d'élèves qui, arrivant parfois en secondaire dans des classes de mathématiques ou de sciences, ne parlent pas le français.

Outre la question de la maîtrise de la langue d'enseignement, les difficultés des élèves d'origine étrangère peuvent être attribuées à des caractéristiques essentialisées. Elles sont alors renvoyées à un ensemble de traits censés caractériser une partie de la population issue de l'immigration.

⁷⁸ Les classes passerelles peuvent accueillir les élèves primo-arrivant pendant une période de 1 semaine à 1 an au maximum. Leur objectif étant de fournir à l'enfant un enseignement de transition lui permettant d'intégrer le système scolaire traditionnel. L'enfant « primo-arrivant » est définie de la manière suivante par la communauté française : Etre âgé de 2 ans et demi à 18 ans accompli. Etre arrivé sur le territoire national depuis moins d'un an et remplir l'une des conditions suivantes : **soit** avoir introduit une demande de reconnaissance de la qualité de réfugié ou s'être vu reconnaître celle-ci, **soit** être un mineur accompagnant une personne ayant introduit une demande de la qualité de réfugié ou s'être vu reconnaître celle-ci, **soit** avoir introduit une demande de reconnaissance de la qualité d'apatride ou s'être vu reconnaître celle-ci, **soit** être ressortissant d'un pays considéré comme en voie de développement ou d'un pays en transition aidé officiellement par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de Coopération et de Développement.

[Décret du 14 juin 2001](#) visant à l'insertion des élèves primo-arrivants dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles (MB du 17-07-2001 ; modifié en dates du 31-08-02 et 25-08-06).

« Si on pointe le gros problème dans notre projet d'encadrement(...), c'est vraiment la langue et les habitudes aussi par rapport où ils vivent, les règles aussi, la structure, le travail parce que vous avez des populations qui viennent d'Afrique et tout ça, ils n'ont pas le même rythme que nous, donc pour leur donner c'est dur, ils viennent, voilà, et il faut arriver à ce que ces enfants-là, entrent dans notre système d'énergie, ben oui c'est-à-dire que s'ils veulent avancer, il faut travailler, on a quand même difficile, il y en a ça va tout seul mais il y en a, ils ont vraiment dur, parce qu'ils, on voit déjà dans leur tenue d'enfant, on voit déjà que c'est pas leur habitude d'être énergiques, c'est, alors que quand ils jouent, ils jouent comme les autres mais au niveau du travail, ils ben voilà. » (enseignement fondamental, Hodimont, E 70)

Cette représentation essentialisée des élèves d'origine étrangère peut aussi prendre un aspect positif. C'est le cas par exemple avec les enfants « de l'Est » identifiés comme étant particulièrement travailleurs et attachés à la réussite scolaire.

b : Le cas du foulard

S'il n'est pas forcément évoqué d'emblée lors des entretiens, la question du port du foulard à Verviers n'est pas anodine. A cet égard, son interdiction par l'athénée Verdi en 2010 a provoqué de vifs débats au sein de la commune. En effet, peu d'établissements d'enseignement général autorisent le port du foulard à Verviers (une école de Heusy le tolère cependant sous certaines conditions). Les possibilités de scolarisation dans le secondaire semblent donc se réduire pour les jeunes filles concernées. La crainte de voir se former des « ghettos » dans les établissements (techniques et professionnels) acceptant le port du foulard est ainsi évoquée par plusieurs acteurs.

III - L'emploi, entre insertion et gestion des identités au travail

Avec l'école, l'emploi constitue un deuxième élément central du processus d'intégration des personnes d'origine étrangère. Par ailleurs, l'accès à l'emploi est un domaine où subsiste une inégalité entre la population majoritaire et les personnes d'origine étrangère, y compris belges. Cette partie traitera donc successivement de la question de la discrimination et de celle de la gestion des identités au travail.

1. L'accès à l'emploi, la question de la discrimination

La sociologie a montré la persistance des phénomènes de discrimination visant les populations immigrées sur le marché du travail.⁷⁹ Fait marquant, l'inégalité dans l'accès à l'emploi ne concerne pas uniquement les immigrés mais aussi leurs descendants.

a : La question de la discrimination

L'analyse des entretiens permet de repérer la fréquence de l'évocation des phénomènes de discrimination pour qualifier le parcours professionnel des personnes d'origine étrangère à Verviers.

« Il y a quand même le fait au niveau de l'Onem, on se rend compte que beaucoup de personnes convoquées sont d'origine étrangère. Et donc moi je dis, on ne peut pas sans approfondir la chose dire que automatiquement il y a un gros effet mais j'ai l'impression, c'est l'impression que ça donne et je suis pas le seul à partager cette impression-là, que la problématique de la discrimination à l'embauche est un grand facteur de cela. » (Syndicat, E 31)

Il est important de noter que les interlocuteurs d'origine étrangère, s'ils reconnaissent généralement l'existence de pratiques discriminatoires ou racistes au travail, ont tendance à en relativiser l'importance dans leur propre parcours soit en affirmant que, contrairement à certaines de leurs connaissances, eux-mêmes n'ont jamais réellement subi de discrimination, soit en nuancant fortement leurs discours :

« Tu vois, je vais pas... parce que c'est facile de dire qu'ils sont racistes et de dire que je suis blanc et qu'ils sont racistes et tout ça, mais j'ai déjà eu... on me l'a déjà fait ressentir. » (Habitant E 31)

⁷⁹ Pour la France, voir l'article : Silberman R. et Fournier I. (2006), « Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique ancrée dans le temps » Contribution à la théorie de l'assimilation segmentée, *Revue française de sociologie*, 2006/2 Vol. 47, p. 243-292.

Il peut également exister un décalage entre la représentation que les demandeurs d'emploi se font de leur parcours et une interprétation en termes de discrimination. Les acteurs de terrain rencontrés lors de l'enquête constatent ainsi que les demandeurs d'emploi d'origine étrangère n'ont pas toujours conscience d'être l'objet de discrimination. C'est alors le rappel de la loi ou l'objectivation des récits qui rendent visible le phénomène comme le précisent ces deux travailleurs associatifs :

« Parfois, c'est quand j'explique la loi et que je demande : « Ca fait des connexions ? Vous avez déjà eu un sentiment comme ça ou été témoin de... ? » Alors parfois oui mais ils étaient pas forcément conscient qu'ils avaient vécu une discrimination. » (Associatif, E 44)

« Quand ils vous racontent, son histoire, son récit d'embauche on comprend mieux que c'est à cause de [ses origines africaines] qu'il a été refusé. » (Associatif, E 4)

De manière générale, ce sont principalement les jeunes Belges d'origine étrangère (les « secondes générations » comme on les appelle parfois) qui évoquent explicitement la question des discriminations à l'embauche durant les entretiens.

Enfin, les employeurs ont les moyens de mettre en place une discrimination de fait sans se baser explicitement sur le critère de l'origine du demandeur d'emploi. L'exclusion de certains types de travailleurs peut ainsi se faire au nom du respect d'une réglementation par exemple.

b : Un cas, le port du foulard au travail

On peut questionner les processus de discrimination à travers le cas des travailleuses musulmanes portant le foulard. Cette question est régulièrement abordée par les acteurs de terrain rencontrés pendant l'enquête. Une grande partie du marché du travail verviétois est apparemment assez peu ouvert aux femmes musulmanes portant le foulard. Les métiers de la vente par exemple sont présentés comme particulièrement fermés à ces travailleuses.

Comme vu dans les développements précédents, l'exclusion de candidates portant le foulard peut se faire de façon indirecte, en invoquant des règles de sécurité, d'hygiène ou encore de présentation de soi pour la vente.

Anticipant les réactions des futurs employeurs, les structures chargées de l'insertion professionnelle tendent à intérioriser ces obstacles opposés aux femmes portant le foulard. L'« état du marché du travail » devient ainsi un argument pour les orienter vers des secteurs jugés plus ouverts face à cette

pratique, comme le soulignent ici un responsable syndical et un travailleur du Forem à travers l'exemple de l'ONEM :

« Parce que eux [les conseillers de l'ONEM] ils doivent un peu voir au départ s'il y a des freins à la recherche d'emploi. Il y a des fois où on va leur dire : « Vous savez madame, dans ce métier-là, si vous n'acceptez pas d'enlever votre voile, vous ne trouverez jamais, il faut vous réorienter vers un autre boulot ». Parce que ça vous ne trouverez jamais. » (Syndicat, E 31)

« Dans la note on dit que ce n'est pas incompatible d'avoir le voile et de postuler dans la vente mais à un moment donné, la réalité du marché va faire que ces personnes-là vont quand même être en difficulté. Elles ne vont pas trouver. Et donc l'Onem pourrait quand même être amené, pas à les sanctionner par rapport à ça, mais à leur dire choisissez un plan B. »⁸⁰ (Forem, E 69)

Cet exemple renvoie à la notion de rationalisation anticipatrice. C'est-à-dire à la tendance des intermédiaires de l'emploi à anticiper les pratiques discriminatoires – et par là, à les relayer – dans un souci de réalisme professionnel, voir même pour éviter d'envoyer les demandeurs d'emploi « au casse-pipe ».⁸¹ Bien entendu, il ne s'agit pas ici de pratiques discriminatoires directes. Il s'agit de conseils qui, par ailleurs, ne peuvent déboucher sur la pénalisation des demandeurs d'emploi au niveau de la perception des allocations de chômage par exemple. Il reste que cela contribue à renforcer la règle implicite selon laquelle certaines professions resteraient fermées aux femmes portant le foulard. Un exemple extrême de ce phénomène est donné par un travailleur du Forem. Le cas concerne une demandeuse d'emploi s'étant vu refuser un certain nombre de formations dans les domaines de la cuisine, de la garde d'enfant et du nettoyage en collectivité. Le motif invoqué par les centres de formations était que, la candidate portant le foulard et refusant de l'enlever, elle ne pourrait trouver de stage pratique. Dans cet exemple, le refus de l'inscription se base donc sur l'anticipation des discriminations réalisées par les entreprises.

Il est important de ne pas sous-estimer le poids du phénomène des discriminations dans l'insertion de la population d'origine étrangère sur le marché du travail. Face à ce constat, des stratégies sont explorées par certains acteurs de l'emploi à Verviers. Pour reprendre l'exemple du foulard, au cours d'une réunion entre employeurs et demandeurs d'emploi au Forem, deux représentants d'entreprises agroalimentaires ont pu opposer aux personnes, qui leur demandaient s'ils

⁸⁰Un « plan B » évoqué par le travailleur du Forem que nous avons rencontré est le métier d'opérateur call-center. Métier pour lequel le Forem de Verviers reçoit beaucoup d'offres d'emploi.

⁸¹De Rudder V. et Vourc'h F. (2006), « Les discriminations racistes dans le monde du travail », in, Didier Fassin et Eric Fassin (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*, Paris, La Découverte, pp. 175-194, p. 180.

l'acceptaient, l'argument du respect des règles sanitaires.⁸² A cette occasion, une travailleuse associative a pu suggérer la possibilité de prévoir des foulards réservés au travail dans l'entreprise afin de résoudre la question de l'hygiène. Bien que n'ayant reçu qu'une réaction mitigée, son intervention laisse entrevoir des espaces de discussion et de négociations possibles avec les employeurs.

Dans un autre registre, l'interlocuteur du Forem a invoqué l'efficacité des stages pour lever les préjugés envers les travailleurs d'origine étrangère. Il les définit d'ailleurs comme de véritables « solutions négociées » dans le sens où, peu contraignants pour l'employeur, les stages permettent au travailleur de montrer son savoir-faire et débouchent régulièrement sur des engagements.

2. Les relations de travail

Le lieu de travail est également un lieu de sociabilité où se rencontrent les personnes issues de la population majoritaire et les personnes d'origine étrangère. L'analyse des observations et des entretiens réalisés durant l'enquête font ressortir l'existence de discours globalisants sur les travailleurs issus de l'immigration. Si l'étude ne peut prétendre à l'exhaustivité sur ce point il est intéressant de relever que ces discours correspondent à des perceptions largement répandues au sein de la population majoritaire. Un commerçant du centre-ville raconte ainsi son expérience avec certains de ses employés qu'il désigne comme « immigrés » et qui ne sont pas parvenus à rester dans l'entreprise :

« - Mais souvent avec les immigrés souvent ce qui se passe c'est que ils restent pas. A un moment donné ils décrochent et ils abandonnent.

- *Et alors pour quelle raison ?*

- Ben j'ai eu deux, trois expériences avec des... avec des... des noirs hein. Je peux pas dire quel pays, si c'est Rwanda ou Congolais, je ne saurais pas dire mais bon... Ça se passait relativement bien et puis... Mais ce qu'il y a... Ils ont pas la même mentalité. Ils sont cools quoi, ils sont vraiment cools donc ils viennent, ils viennent pas et donc dans leur tête c'est normal, ils ont pas l'impression de faire du mal hein. » (Commerçant, E 54)

La pénétration de ces discours dans le domaine professionnel oblige à se poser la question de la façon dont les acteurs issus de l'immigration gèrent les rapports avec leurs collègues ou leur hiérarchie. En d'autres termes, comment l'origine du travailleur (réelle ou supposée, revendiquée ou attribuée) influe-t-elle dans sa carrière professionnelle ?

⁸² Alors même que l'Agence Fédérale pour la sécurité de la Chaîne Alimentaire (l'AFSCA) ne considère pas le port du voile comme concrètement problématique à condition qu'il soit propre par exemple.

L'analyse permet de dégager plusieurs profils qui ne représentent pas l'ensemble des situations rencontrées mais qui permettent de souligner différentes modalités de gestion de son identité au travail. Par soucis d'anonymisation, les noms des personnes évoquées ci-dessous ont été changés.

a : De l'a priori négatif à l'a priori positif ?

Leyla est une jeune femme belge d'origine marocaine d'une trentaine d'années. Aujourd'hui employée, Leyla a également travaillé quelques temps comme caissière dans une enseigne de grande distribution du centre de Verviers. Elle garde un bon souvenir de cette expérience et décrit ses bonnes relations avec les clients, ses efforts pour garder un climat de convivialité et l'attention particulière qu'elle portait aux personnes âgées. Au cours de l'entretien, Leyla évoque la réaction de surprise du responsable du magasin quand celui-ci la rencontre pour la première fois et constate ses origines marocaines qu'il n'avait pas pu déduire du nom inscrit sur le C.V.

« Il se met en face de moi et je vois bien qu'il bloque toujours sur la chose donc et il dit : « Leyla... c'est quoi comme nom ? C'est quoi comme origine ? » Ca n'a pas du tout de connotation méditerranéenne ou en tout cas marocains ou pays du Maghreb quoi. » (E 53)

La première surprise passée, Leyla raconte la satisfaction de son employeur face à son travail ce qui lui vaut d'ailleurs une recommandation pour un poste dans un autre magasin de la même enseigne à la fin de son contrat. Plus que cela, Leyla pense que son passage dans le magasin a pu contribuer à « ouvrir la porte » à d'autres personnes d'origine marocaine employées par la suite.

L'expérience de Leyla laisse voir la façon dont le fait de la voir à l'œuvre a pu servir à désactiver en quelque sorte un a priori potentiellement négatif de la part de son employeur. Il est intéressant de noter que l'a priori semble subsister mais cette fois sous une forme positive qui encourage le responsable du magasin à engager d'autres personnes d'origine marocaine.

b : La culture d'origine comme facteur de sociabilité au travail

Amira est une femme d'origine tunisienne habitant depuis 33 ans à Verviers. Après avoir travaillé chez un traiteur et dans une boulangerie pâtisserie du centre-ville, Amira est employée dans une école de la périphérie où elle s'occupe du ménage et de la garde des enfants.

Lors d'un focus group, Amira explique comment elle valorise la culture tunisienne auprès de ses collègues :

« (...)il y a quand même 15 institutrices, il y en a seulement deux elles étaient parties en Tunisie. Le reste pas. Mais à travers moi elles ont pu connaître un petit peu la pâtisserie tunisienne, la nourriture Tunisienne et puis même les préjugés, les... les... certaines préjugés, certaines idées... et à travers moi bah voilà, j'ai pu un petit peu quand même montrer que ce n'est pas que du négatif, il y a du positif, je suis là, je travaille avec eux. Il y a que du positif, il n'y a que des belles choses et chaque fête je leur montre un peu... Et puis je suis toujours partante. On fait quelque chose ? « Allez hop je vous fais le couscous. » Ca a toujours été le couscous de Amira (...) » (E 51)

Dans cet exemple, la convocation de la culture tunisienne, à travers la cuisine notamment, est présentée comme une ressource favorisant un climat de convivialité avec les collègues de travail. C'est aussi une source de satisfaction professionnelle pour Amira lorsqu'il lui arrive de cuisiner pour les enfants. En prenant l'exemple des briks, elle se félicite d'avoir fait découvrir de nouvelles choses aux élèves de l'école. On peut bien sûr faire l'hypothèse que cette attitude de Amira s'intègre particulièrement bien dans une structure éducative où la découverte et l'ouverture sont a priori valorisées.

c : Se débrouiller avec le racisme au travail, un processus de refoulement

Kemil a 29 ans. Né en Belgique, ses parents, marocains, sont arrivés à Verviers dans les années 70. Il est électromécanicien dans une usine de la région de Verviers. Entré comme intérimaire, il y obtient d'abord deux contrats de 6 mois puis un CDI.

Lors de l'entretien réalisé avec Kemil, celui-ci évoque les difficultés qu'il a rencontrées au début avec ses collègues. S'il insiste sur sa part de responsabilité dans ces mauvaises relations, il les relie cependant au racisme de certains travailleurs.

Etant de confession musulmane, Kemil est parfois pris à parti par des collègues qui tiennent des propos hostiles à l'Islam et aux immigrés en général. A ces propos s'ajoutait une sorte de jeu consistant à lui poser des questions sur l'Islam pour ensuite le critiquer ou le ridiculiser y compris auprès de la hiérarchie. Kemil décrit alors la façon dont il a appris à déjouer ces relations déplaisantes en choisissant quand répondre et quand laisser aller :

« Ou des fois on me posait des questions sur la religion mais c'était pas dans le but de savoir, c'était plus dans le but de pouvoir se moquer, tout ça tu vois ? Alors moi je répondais tu vois naïvement parce que moi je me dis « ils veulent s'intéresser donc je leur réponds ». Bah eux non après ils allaient aussi trouver les responsables en

disant « Ah il parle toujours de religion, ça ne va pas... ». Après c'est vrai j'ai commencé à connaître tout doucement les gens et j'ai essayé d'un petit peu les cerner, et de faire aussi le tri : Quand est ce que je vais répondre vraiment et argumenter et quand je vais leur dire... maintenant des fois quand on parle de religion et tout ça, j'ai envie de lâcher « Bah je sais pas... » parce que je sais bien qu'ils veulent tous se moquer. Tu vois tout ça c'est avec l'expérience par après quoi. » (E 15)

Le refoulement de ses convictions religieuses transparait dans un autre exemple qui concerne cette fois-ci la pratique de la prière au travail. En effet, alors qu'il obtient avant son engagement l'autorisation de principe de faire sa prière, Kemil ne peut se résoudre à en parler à son chef d'équipe de l'époque dont il connaît les discours racistes. Il choisit donc de faire sa prière en cachette à l'occasion des pauses régulières pendant lesquelles ses collègues vont « fumer une cigarette ou manger un bout ». En fait, Kemil redoute que ses collègues découvrent qu'il prie, car cela relancerait selon lui les questions qu'il cherche à éviter.

Ces deux exemples mettent en lumière le fait que la stratégie de Kemil ne concerne pas uniquement des relations interpersonnelles mais s'inscrit également dans une structure hiérarchique caractéristique du travail salarié. La crainte de se voir signifier un refus de la part de son chef d'équipe, ou celle de se faire critiquer auprès des responsables sont autant de facteurs explicatifs de cette stratégie de discrétion.

Conclusion

Les populations d'origine étrangère sont présentes à Verviers depuis longtemps. Elles contribuent à l'activité économique, sociale, culturelle et politique de la ville dans le cadre de leurs études, de leur travail ou de leur participation à la vie collective de la commune. Les Verviétois d'origine étrangère sont donc de véritables acteurs de la ville. Les espaces partagés par la population d'origine étrangère et par la population majoritaire sont nombreux : espace public, espace privé, voisinage, espace scolaire ou professionnel, etc. Les relations interethniques sont cependant souvent caractérisées par des phénomènes de séparation entre les populations d'origine étrangère et la population majoritaire. Ces phénomènes de mise à distance concernent plusieurs domaines étudiés : l'école premièrement avec une coupure nette entre les écoles « du haut » de la ville et les écoles du centre-ville ; le travail ensuite avec la persistance de phénomènes de discrimination ; la vie sociale et culturelle enfin avec le poids des stratégies d'évitement de la population majoritaire.

Ces phénomènes tiennent à plusieurs facteurs. Une première série de facteurs tient à l'insuffisance de certains dispositifs d'accueil des personnes étrangères. L'exemple de l'école est ici

particulièrement significatif. Le manque de classes passerelles à Verviers reporte ainsi le problème de la maîtrise de la langue française sur les établissements scolaires qui ne possèdent pas toujours les ressources pour y faire face.

Une deuxième série de facteurs provient de mécanismes de discrimination qui tendent à exclure certaines populations d'origine étrangère de la vie économique, sociale ou culturelle de la ville. Le cas de l'accès à l'emploi peut être souligné. Les entretiens réalisés avec différents acteurs de terrain et avec des travailleurs d'origine étrangère ont laissé entrevoir les inégalités qui subsistent non seulement dans l'accès à l'emploi mais aussi au sein même des entreprises où l'origine étrangère peut constituer un frein à la carrière par exemple. Une conséquence possible de ces processus discriminatoires est la constitution progressive de « filières » où certaines catégories de la population seraient dirigées de fait. C'est notamment en partie le cas des femmes portant le foulard à Verviers. Les discriminations dans le monde du travail où la quasi généralisation des règlements interdisant le foulard dans l'enseignement secondaire général peut ainsi contribuer à les orienter respectivement vers des activités professionnelles spécifiques (opératrices call center, entreprises « ethniques », etc.) et vers des établissements scolaires techniques et professionnels qui tolèrent plus facilement le port du foulard à Verviers.

Enfin, les relations interethniques à Verviers sont marquées par un phénomène de cloisonnement de la ville en différents quartiers particulièrement encré dans les représentations collectives des Verviétois. Ainsi, malgré la mobilité résidentielle de nombreuses personnes d'origine étrangère, la ville reste perçue sur un mode binaire opposant les quartiers du centre à ceux de la périphérie. L'évitement du centre-ville par une partie de la population majoritaire verviétoise ne tient pas uniquement à la présence de personnes d'origine étrangère. Il se base plutôt sur une image plus globale où se superposent des considérations relatives à des perceptions d'insécurité, de malpropreté et de dégradation de l'espace public par exemple.

TROISIEME PARTIE

Le ressenti de la population majoritaire

I - Catégorisation et démarcation sociale

L'enquête de terrain a permis de s'intéresser à la façon dont les acteurs rencontrés désignent la population issue de l'immigration à Verviers. La diversité des termes utilisés pose la question des pratiques de catégorisation et de leurs enjeux sur les interactions sociales. En effet, « [o]utre la fonction de classer, de simplifier et de rendre l'environnement social intelligible à l'individu, le processus de catégorisation sociale et les catégories qui en résultent font partie de – ou font, cela dépend des points de vue – la réalité qu'elles désignent : elles en sont la représentation et par la même contribuent à la modeler constamment. »⁸³

Devant l'importance d'interroger ces catégories pour éclairer les interactions entre les différentes populations de Verviers, plusieurs questions se posent : Comment sont désignées ou nommées les populations d'origine étrangère ? La construction de catégories correspond-elle à l'essentialisation de traits jugés caractéristiques ? Quels sont les jugements de valeurs attachés aux populations d'origine étrangère ? Le processus de catégorisation est-il lié à un processus de démarcation ?

Pour répondre à ces questions, on procède en trois temps : Premièrement, on observe les catégories rencontrées sur le terrain et les caractéristiques que les acteurs leur attachent. Deuxièmement, on se focalise sur la distinction constatée entre les « bons » et les « mauvais » étrangers. Enfin, dans un troisième temps, on se penche sur la façon dont les acteurs utilisent ces catégories pour définir les limites de l'altérité, c'est-à-dire pour fixer les limites entre « nous » et « eux ».

1. Catégorisation

La réalisation de travaux en sciences sociales nécessite l'adoption de catégories initiales qui permettent de délimiter a priori l'objet de la recherche. Même si elles sont forcément imparfaites, elles servent à découper et à organiser le champ de l'étude. Deux catégories préliminaires ont été choisies dans le cadre de cette enquête : celle de la population issue de l'immigration ou d'origine étrangère et celle de la population majoritaire.

La population définie comme issue de l'immigration ou d'origine étrangère comprend les personnes ayant vécu un processus de migration mais aussi leurs descendants. Dans ce cadre, cette catégorie ne correspond pas au découpage juridique qui relève de la nationalité car elle regroupe aussi bien

⁸³Poglia Mileti F. (2000), « Les catégories de la migration : enjeu social ou référent identitaire ? », in, *Revue suisse de sociologie*, 26 (1), pp. 3-35, p. 3-4

des personnes de nationalité étrangère que des Belges. Il s'agit donc au départ d'une identification sociale. En tant que telle, elle est d'ailleurs régulièrement contestée sur le terrain dans la mesure où son application est porteuse d'enjeux non négligeables. Malgré la nature académique de la recherche, cette catégorie renvoie, aux yeux des jeunes descendants d'immigrés par exemple, au discours dominant – notamment politique - qu'ils subissent et qui tend à les distinguer du reste de la population belge.

La catégorie de la population majoritaire a été définie par opposition à celle de la population issue de l'immigration ou d'origine étrangère. Elle rassemble donc les personnes ayant la nationalité belge et issues d'ascendants belges. Sur le terrain, cette population est désignée de façon diverse par les acteurs comme « autochtone », « belgo-belge », « blanc-bleu-belge », « Belge de souche », « Verviétois » ou simplement « Belge ».

Un des objectifs de l'étude concerne précisément l'analyse du ressenti de la population majoritaire face à la présence à Verviers de personnes d'origine étrangère. C'est donc les perspectives de cette population majoritaire qui seront examinées.

a : Des catégorisations ethnicisées

Lors de l'enquête, un glissement s'opère souvent dans le discours des acteurs. Il consiste à passer de la catégorie de personne issue de l'immigration à celle d'« étranger » elle-même opposée aux « Belges ». Contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce glissement ne consiste pas à revenir au critère de la nationalité pour fixer la limite entre les deux populations. Dans la majorité des cas, les immigrés ayant obtenu la nationalité belge ou les jeunes Belges d'origine étrangère sont compris dans la catégorie englobante d'« étrangers ». Ainsi, la majorité des personnes interrogées ont tendance à adopter une vision binaire de la société divisée entre « eux » (les étrangers) et « nous » (les Belges). Cette catégorisation est parfois nuancée mais rarement dépassée. Ainsi, des interlocuteurs peuvent faire remarquer que, parmi ces étrangers, « certains ont la carte d'identité belge ». Cette nuance sert plus à effectuer une distinction dans la catégorie « étrangers » qu'à faire passer un individu de cette catégorie à celle des « Belges ».

Dans le même ordre d'idée, le statut juridique des individus est très rarement utilisé pour les désigner. Des termes comme réfugiés ou demandeurs d'asile n'apparaissent quasiment jamais lors des entretiens avec les habitants. A titre d'exemple, le mot réfugié ne sera utilisé qu'une seule fois au cours des deux focus groups.

Un autre type de catégorisation très utilisée par les personnes rencontrées (d'origine étrangère ou non) se construit sur des critères ethniques c'est-à-dire sur l'identification de groupes par l'attribution de traits physiques, culturels ou psychologiques supposés les caractériser. Les catégories relevées sont alors nombreuses : « les Marocains », « les Espagnols », « les Italiens », « les Turcs », « les Magrébins », « les Arabes », « les Tchétchènes », « Les Somaliens », « les Africains », « les Noirs », etc.

Parmi ces catégories ethnicisées, deux se distinguent par leur caractère particulièrement globalisant. La première est celle des « gens de l'Est ». Elle désigne en général les personnes originaires des Balkans mais aussi de Tchétchénie par exemple. La seconde catégorie utilisée par la population majoritaire qui se détache de l'enquête est celle des « Africains ». Outre son caractère encore une fois globalisant, elle se construit de façon particulièrement marquante sur l'identification d'un critère physique, à savoir la couleur de la peau. La catégorisation ethnicisée glissant alors vers une catégorisation racisée dans le sens où elle pose une caractéristique physique comme le facteur d'homogénéité d'un groupe. Les personnes originaires d'Afrique subsaharienne sont ainsi régulièrement désignées comme « les Noirs » ou de manière euphémisée « personnes de couleur ».

« Oui donc on est au comité de quartier ici (...), on a un gros problème justement avec une famille... de couleur » (Habitant, focus group)

« De deux, il y a des locations et ont débarqué... Excusez-moi, ont débarqué des noirs. Je ne sais pas s'ils sont africains ou...» (Habitante, focus group)

Enfin, une autre catégorie rencontrée auprès de la population majoritaire se base sur un critère religieux. Il s'agit des « musulmans » désignés en opposition aux « catholiques ». Lors de l'enquête, cette distinction – qui amalgame souvent la population originaire d'Afrique du Nord et la population musulmane – est effectuée pour expliquer le défaut d'intégration attribué aux premiers. L'argument avancé étant que la religion catholique des immigrants italiens et espagnols par exemple aurait joué comme un facteur d'intégration en les faisant côtoyer la population belge tandis que cette intégration par une communauté de pratiques religieuses serait impossible avec les musulmans.

b : Des caractéristiques essentialisées

Le processus de catégorisation ne consiste pas uniquement à distinguer des groupes mais aussi à leur imputer ou à leur dénier certaines caractéristiques. Les unes peuvent être jugées négativement, comme opposées à la norme (bruyant, sale, violent, malhonnête, ayant des activités illégales,

menteur, agressif, malpoli, pas éduqué, etc...), les autres, positivement, comme en accord avec la norme (propre, travailleur, honnête, respectueux de la loi, poli, éduqué, diplômé, etc...). Les catégories ainsi créées prennent alors une dimension essentialiste dans le sens où les caractéristiques qui leur sont associées sont perçues comme partagées par tous les membres qui la composent :

« Bah il faut dire que les Africains sont assez expansifs hein ! Déjà dans leur pays hein. Hein ! C'est la fête 24 heures sur 24 en général. C'est les tam-tams et ainsi de suite enfin c'est... » (Habitant, focus group)

« - Bah ça dépend lesquels hein. Je suis désolée : Tu rentres chez un turc, tu vas rentrer à pied nu parce qu'il faut faire gaffe à leur propreté. Maintenant, va chez un Africain, c'est pas pareil.

- C'est encore différent ouais. Mais tout ce qui est magrébin est propre. » (Habitants, E 64 et E 63)

Ces caractéristiques essentialisées ne sont pas utilisées uniquement par la population majoritaire. Elles peuvent être convoquées par des acteurs issus de l'immigration pour désigner certaines franges de la population verviétoise mais aussi revendiquée lorsqu'il s'agit d'une caractéristique à connotation positive (hospitalité, respect des personnes âgées, sens de la famille, ...)

Une des catégories rencontrées lors de l'enquête est affublée de caractéristiques ambivalentes par les acteurs de la population majoritaire. Il s'agit des « gens de l'Est ». Deux traits sont ainsi régulièrement rattachés à ce groupe : la violence et le vol d'une part et la bonne volonté – notamment au niveau scolaire d'autre part.

« Par contre depuis quelques temps, on a beaucoup de pays de l'Est. Et ça, c'est la ca-ta-strophe. » (Commerçante, E 34)

« Mais par contre pour cette catégorie de personnes, les gens de l'Est, je n'ai jamais vu jusqu'à présent justement d'enfants qui sont... qui avaient cette vision-là des choses. Au contraire, ils sont vraiment battants et ils en veulent et là je pense qu'il y a une volonté d'intégration. Ils apprennent le français en un an. » (Professeur, focus group)

Cette ambivalence fait écho à une double caractéristique attribuée aux « gens d'Europe de l'Est » : Celle de venir de pays en guerre et donc d'avoir connu une violence qu'ils reproduiraient en Belgique et celle d'être éduqués et de posséder des diplômes.

c : Etrangers voyous/étrangers profiteurs/ étrangers victimes

L'analyse des focus groups permet de dégager différentes figures par lesquelles la population majoritaire a tendance à représenter les personnes d'origine étrangère. Le premier focus group est sur ce point particulièrement intéressant.

L'étranger voyou

L'une des figures qui ressort des focus groups est celle du jeune voyou. Sans que leurs actes ne soient réellement répréhensibles, ils sont perçus comme une nuisance par les habitants de plusieurs quartiers. C'est principalement leur occupation de l'espace public, en l'occurrence de la rue, qui est pointée du doigt. Les exemples de pratiques condamnées par les personnes issues de la population majoritaire rencontrées sont nombreux (le fait de jouer au football en pleine rue par exemple, d'envoyer le ballon dans les jardins ou sur les voitures des résidents ; le fait de rester dehors jusqu'à une heure tardive en faisant du bruit ; le fait de lancer des pétards, etc.). Si ces jeunes d'origine étrangère ne transgressent pas de loi ou de règlement au sens juridique du terme, ils transgressent par contre la norme admise par la population majoritaire du quartier, celle qui veut que la rue d'un quartier résidentiel ne soit pas un espace de jeu, que les enfants doivent se coucher tôt et dans tous les cas rentrer chez eux passé une certaine heure. Ces infractions à la norme sont ressenties d'autant plus durement qu'elles sont parfois vécues comme des provocations par la population majoritaire. Il faut cependant ajouter que, si cette présence est ressentie comme une nuisance, certains habitants affirment que ces dernières peuvent être atténuées par le dialogue :

« Je sais très bien parler avec eux moi. Quand ils font du bruit dans la cité ou comme, moi je fonce dans le tas je vous garantis que ça bouge hein. Parce que je vais bien poliment hein, bien gentil avec eux, je leur dis bonjour et tout et en général ça marche toujours. » (Habitant, focus group)

Des cas d'infraction à la loi ou de violence sont parfois évoqués par les habitants faisant ressortir la figure du délinquant à travers notamment l'image du dealer ou du casseur. Il est intéressant de noter que si les jeunes d'origine étrangère évoqués plus haut sont identifiés comme appartenant au quartier, ceux qui sont perçus sous la figure du délinquant sont souvent désignés comme y étant extérieur.

L'étranger profiteur

La représentation de la personne d'origine étrangère comme d'une personne venue pour profiter du système social belge ressort des focus groups et des entretiens individuels.

« Alors quand ils viennent ici en Belgique, la seule chose qui compte pour eux... Parce que... ici bon, ils ont des soins médicaux, ils ont bien à manger et ils sont encore logés. Alors le reste ça ne les intéresse pas. »
(Habitant, focus group)

« J'ai rien à dire à ce niveau-là. Je ne peux rien dire mais c'est vrai oui ils viennent avec... ils viennent dans le pays pour jouir des avantages sociaux ça c'est certain. » (Associatif, focus group)

Le fait qu'une personne issue de l'immigration bénéficie d'une aide sociale est rarement présenté sous l'angle de la normalité mais souvent sous celui de l'abus. C'est parfois l'infraction au règlement qui est soulignée par la population majoritaire (le fait pour un couple d'avoir deux domiciliations alors qu'ils vivent ensemble par exemple). Mais là encore, ce sont moins les cas d'illégalités que les cas de transgression de la norme dominante qui sont pointés du doigt. En d'autres termes, ce qui est jugé illégitime dans l'accès des personnes issues de l'immigration à l'aide sociale c'est qu'ils sont soupçonnés de s'en contenter.

L'étranger victime

Un autre attribut attaché à la catégorie de l'étranger est celui de la victime. Un cas très régulièrement évoqué par les habitants de Verviers, est celui des marchands de sommeil qui profitent de la situation précaire d'une partie de la population d'origine étrangère pour louer des logements insalubres. Cet exemple est d'autant plus présent que la commune a fait de la lutte contre ce phénomène une de ses priorités. Dans le même ordre d'idée, certaines personnes de la population majoritaire insistent sur la soumission d'une partie des migrants à des « mafias » ou à des « réseaux » par ailleurs eux-mêmes identifiés comme étrangers. En revanche, les questions liées aux phénomènes de discriminations à l'embauche ou dans l'accès au logement par exemple n'apparaissent pas dans les focus groups.

2. La conception de l'immigré modèle

Le processus de catégorisation des acteurs issus de l'immigration par la population majoritaire implique de situer ces catégories par rapport aux normes dominantes dans la société. Ces normes évoquées au cours de l'enquête peuvent être de nature juridique mais sont le plus souvent sociales. Elles relèvent généralement davantage d'une conception des modes de vie acceptables que du respect à un règlement institutionnalisé.

« (...) ils sont quand même ici en Belgique avec je vais dire, des traditions, des cultures et une manière de vivre à la belge. Or un Belge bah il se lève le matin, il va travailler, il revient le soir, calme. A 22, 23 heures clac c'est le blackout en principe. On dort et voilà et le cycle recommence. Et on se lève tôt. » (Habitant, focus group)

Les jugements portés sur les catégories dépendent de leur positionnement supposé par rapport à ces normes. Ainsi, de « bons exemples » de personnes d'origine étrangère sont régulièrement évoqués par les membres de la population majoritaire. Il est dès lors intéressant d'interroger les critères de distinction utilisés pour définir les cas d'immigration jugés positifs. L'image de l'étranger modèle se dégage ainsi à travers plusieurs caractéristiques.

a : Le travail

Le travail est très souvent présenté comme un facteur légitimant la présence des personnes d'origine étrangère. Comme l'observe Abdelmalek Sayad au sujet des immigrés de France dans les années 1960 et 1970, « le séjour qu'on autorise à l'immigré est entièrement assujéti au travail, la seule raison d'être qu'on lui reconnaisse. [...] On comprend dès lors la difficulté, qui n'est pas seulement technique, qu'il y a à définir le chômage dans le cas de l'immigré [...], la difficulté qu'il y a à penser la conjonction de l'immigré et du chômage : être immigré et chômeur est un paradoxe.»⁸⁴ Cet attribut est notamment utilisé pour distinguer les populations issues des mouvements d'immigration plus anciens (« Italiens », « Espagnols », « Grecs »...), liées au besoin de main-d'œuvre dans les charbonnages et l'industrie, de celles qui sont considérées comme nouvelles arrivantes (« Africains », « gens de l'Est »...) souvent soupçonnées de venir profiter du système social belge. Aux yeux de certains membres de la population majoritaire la légitimité de la présence de l'immigré découle donc de son statut de travailleur.

⁸⁴ Sayad A. (2006) *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité. Tome 1 : L'illusion du provisoire*. Paris, Raisons d'agir, p. 50-51.

Par ailleurs, les acteurs d'origine étrangère interrogés ont intériorisé cette norme. Lors des entretiens, le fait d'avoir « toujours travaillé », de rechercher activement du travail ou de ne pas vouloir rester sans rien faire est ainsi très souvent souligné.

b : La réussite économique et sociale

Un élément marquant de l'enquête est la superposition d'une catégorisation en termes d'origine ethniques avec une catégorisation en termes de classes sociales. Autrement dit, aux attitudes de mépris ou d'hostilité relevés envers les individus d'origine étrangère se mêle souvent le mépris des classes populaires.

Les acteurs de la population majoritaire ont tendance à structurer l'espace de la commune sur un schéma qui relève de l'opposition de classes. Deux expressions triviales mais régulièrement utilisées illustrent cette catégorisation. Le terme de « baraki » (du wallon *barakî* : forain, habitant dans une baraque) est ainsi plutôt attaché aux populations du centre de Verviers. Ce mot qui est aussi une insulte désigne les classes populaires sans culture et sans éducation dont l'illustration célèbre est la famille Groseille dans le film intitulé « La vie est un long fleuve tranquille ». Il incarne en fait l'opposé de l'idéal de vie tel que se le représentent les personnes interrogées. L'autre extrême de cette catégorisation se retrouve dans l'expression « pêteux d'Heusy » qui désigne une population bourgeoise et hautaine. Comme le terme l'indique, cette catégorie est attachée au quartier de Heusy et en particulier aux hauteurs de Heusy, zone de résidence traditionnelle du grand patronat verviétois. Si cette catégorisation opposant les classes aisées aux classes populaires, est en grande partie obsolète au vue de la réalité sociologique verviétoise, elle constitue toujours une grille de lecture utilisée par une partie de la population majoritaire.

Dans ce cadre, les personnes d'origine étrangère sont souvent renvoyées aux caractéristiques attribuées aux classes populaires. Un bon exemple de ce phénomène est la distinction qu'opèrent certains commerçants du centre-ville entre la « belle clientèle » plutôt aisée et la « mauvaise clientèle » identifiée dans les personnes d'origine étrangère disposant de peu de moyens et ne pratiquant pas le lèche vitrine.

A l'inverse, les acteurs issus de l'immigration correspondant aux critères de réussite économique et sociale partagés par la population majoritaire sont jugés de façon positive comme dans cet extrait ou un habitant de Hodimont parle des personnes d'origine étrangère de Heusy.

« Maintenant il y en a qui sont monté là-haut, c'est une classe sociale différente hein, c'est pas des voyous. (...) Et puis souvent ceux qui montent ce sont les gens convenables parce qu'il faut avoir les moyens. » (Habitant, E 21)

c : Intégration ou assimilation ?

Lors de l'enquête la notion d'intégration est souvent utilisée par les personnes rencontrées. Même si la thématique est sous-jacente dans l'étude, la question de recherche n'est bien sûr pas de savoir si « les étrangers sont ou non intégrés ». Il est donc important de noter que ce sont les personnes elles-mêmes qui évoquent la question de l'intégration des populations d'origine étrangère. En revanche elles la définissent rarement de manière explicite. Il est donc intéressant de se pencher sur les significations que les membres de la population majoritaire donnent à ce terme.

Le second focus group réalisé lors de l'étude est sur ce point particulièrement révélateur. Durant les échanges, un des participants demande en effet frontalement à l'assistante ce que chacun entend par « intégration ». Une définition est alors proposée par une des personnes présentes :

« Moi pour moi, c'est adapter son mode de vie aux mœurs locales, c'est ça l'intégration. C'est comprendre comment ça se passe dans le lieu et s'y adapter. » (Commerçante, focus group)

L'intégration telle qu'elle apparaît dans le langage de la population majoritaire renvoie – à l'image de l'exemple ci-dessus – à un processus unilatéral dans le sens où il incombe à l'étranger seul d'adapter son comportement aux normes en vigueur. Les normes identifiées par les acteurs de la population majoritaire sont diverses : maîtrise de la langue française, respect de la loi, respect des « mœurs locales » etc. Une partie d'entre elles concernent plus spécifiquement les relations de voisinage (ne pas faire de bruit par exemple). La question de la propreté fait l'objet d'une attention particulière de la part de certains acteurs de la population majoritaire notamment dans les implantations de logements sociaux. L'abandon de déchets ou un tri erroné des poubelles sont ainsi des nuisances mises en lien avec la présence de personnes d'origine étrangère. Sur ce point, le contrôle social ne s'arrête d'ailleurs pas à l'espace public mais s'invite dans la sphère privée. Le fait de ne pas entretenir ou de dégrader son logement est ainsi particulièrement critiqué.

Dans certains cas, les exemples positifs d'intégration évoqués appartiennent au registre de l'invisibilisation c'est-à-dire qu'ils consistent à abandonner totalement une pratique culturelle jugée non conforme aux normes fixées par le groupe majoritaire.

« Donc ils sont venus avec un de leurs enfants et ils ont fondé une famille ici à Dison et ils ont interdit par exemple de parler italien à la maison. Leur objectif c'était que les enfants s'intègrent, qu'ils apprennent le français. Ils ont tout fait pour ça. » (Commerçante, focus group)

Le processus d'intégration tel qu'il est présenté dans l'exemple s'apparente davantage à un processus d'assimilation dans le sens où « les immigrés (...) sont censés abandonner leurs caractéristiques et leurs identités culturelles pour adopter sans réserve, dans l'espace public du moins, les schémas et les comportements culturels propres à la majorité et définis par elle. »⁸⁵

Lors des focus groups, les participants ont attribué les défauts d'intégration à plusieurs facteurs. Le premier tient à la mauvaise volonté supposée des personnes d'origine étrangère. Le cas de l'absence d'étrangers aux réunions de quartier où ils sont pourtant invités a ainsi été soulevé. Une autre explication apportée renvoie à l'implication insuffisante des pouvoirs publics à travers le cas du manque de financement des asbl mais aussi de l'absence de cours organisés de façon systématique pour apprendre aux nouveaux arrivants les us et coutumes en vigueur à Verviers. Enfin, la fermeture communautariste est aussi évoquée à travers l'exemple des asbl constituées autour de nationalités particulières, encourageant ainsi les différentes populations d'origine étrangère à rester entre elles.

3. Eux et nous, catégorisation et stratégie de démarcation

A travers la mise en œuvre de processus de catégorisation, les acteurs de la population majoritaire instaurent une démarcation entre « nous » et « eux ». Il est d'abord intéressant de remarquer que certaines populations d'origine étrangère semblent échapper en partie au processus de catégorisation de la population majoritaire. C'est le cas par exemple des descendants d'immigrés européens tels que les Italiens. A l'inverse, pour certaines populations, le processus de catégorisation prend une dimension héréditaire. Les enfants d'immigrés extra-européens restent généralement perçus comme faisant partie des « étrangers ».

a : Des degrés dans l'altérité ?

Le groupe des « autres », des « étrangers » n'apparaît pas de façon homogène dans les discours de la population majoritaire. Une distinction s'opère en effet entre ceux qui sont identifiés comme les

⁸⁵ Martiniello M. (2011), *La démocratie multiculturelle. Citoyenneté, diversité, justice sociale*, Paris, Presses de Sciences Po, p. 68.

« premiers immigrés » et ceux qui sont considérés comme « les immigrés ». Les « premiers immigrés » désignent souvent les populations d'origine italienne, espagnole, et grecque. Elles sont perçues comme liées à l'immigration de travail. La seconde catégorie se réfère aux populations originaires du Maroc, de la Turquie, mais aussi d'Afrique subsaharienne, ou de Tchétchénie, arrivées plus récemment à Verviers.

Se dessine ainsi une démarcation symbolique à laquelle se superpose l'attribution de caractéristiques différenciées que l'on pourrait schématiser dans le tableau suivant :

« Nous »	« Premiers eux »	« Nouveaux eux »
	Travailleurs Intégrés/fondus dans la société Catholiques Ouvriers Culturellement proches	Sans travail Restant entre eux/ghettoïsés Musulmans Commerçants « étrangers » Culturellement éloignés Profitant du CPAS Ne respectant pas la loi Violents Bruyants

La catégorie des « Nouveaux eux » représente en quelque sorte le degré d'altérité le plus élevé aux yeux de la population majoritaire.

b : Enjeux de différenciation

Cette catégorisation dans les degrés d'altérité est porteuse d'enjeux non négligeables pour les acteurs d'origine étrangère perçus comme les « premiers eux ». Bénéficiant d'une légitimité plus importante aux yeux de la population majoritaire, ils cherchent régulièrement à se distinguer des nouveaux arrivants avec qui ils risquent d'être identifiés.

« Et nous quand on est arrivé ici, une terre d'accueil, on a dû s'adapter aux lois d'ici. C'est ça que maintenant on le fait pas. Pour moi. On le fait peut être à dix pour cent mais il reste nonante pour cent. » (Habitant, focus group)

« Il y a beaucoup de gens comme moi qui sont venus en Europe, ils ont travaillé jusque presque à la fin de leur carrière de vie et il y en a qui sont tombés malades il y en a qui sont décédés. Et maintenant il y a des gens qui viennent de l'étranger, même qu'ils soient Turcs ou bien des autres nationalités, ils viennent ici en Belgique,

sans rien faire ils commencent à toucher de l'argent. Et nous on a vraiment crevé pour essayer d'avoir quelque chose. » (Associatif, E 27)

Les enjeux de catégorisation pèsent de façon particulière sur les descendants des immigrés non européens. L'assignation héréditaire de l'identité d'« étrangers » formant un obstacle à leur inclusion dans la catégorie du « nous ». A ce titre, plusieurs jeunes Belges d'origine étrangère rencontrés lors de l'enquête font part de leur agacement face aux injonctions d'intégration qui continuent à leur être énoncées et qu'ils considèrent comme non fondées vu qu'eux-mêmes sont nés en Belgique et y ont réalisé leurs études.

II - La perception de la présence des populations d'origine étrangère à Verviers

Après s'être intéressé aux processus de catégorisation sociale, l'objectif de cette partie est d'interroger la façon dont la population majoritaire de Verviers perçoit la présence des personnes d'origine étrangère dans la ville. Un premier développement présentera la tendance à l'identification par la population majoritaire de « quartiers étrangers » souvent décrits comme cloisonnés. La seconde partie se penchera sur la façon dont cette population perçoit et présente la cohabitation avec les personnes issues de l'immigration.

1. Une perception spatialisée de la présence étrangère

a : L'identification de « quartiers étrangers »

A Verviers, la présence des populations d'origine étrangère est très souvent représentée comme étant la caractéristique de quartiers bien définis. Mangombroux, Prés Javais et surtout Hodimont sont ainsi identifiés comme des quartiers « d'immigrés ». Mais, aux yeux d'une bonne partie de la population majoritaire, ces quartiers ne sont pas seulement des quartiers « étrangers », ils apparaissent également porteurs d'identifications négatives qui contribuent à les stigmatiser. Hodimont est, à ce niveau, un exemple particulièrement révélateur. Régulièrement qualifié de « ghetto », le quartier est également présenté comme sale, bruyant et peu sûr. Des qualificatifs péjoratifs tels que « sale quartier » ou « quartier pourri » sont aussi rencontrés durant l'enquête.

De manière plus générale, Hodimont apparaît souvent dans le discours de la population majoritaire comme le lieu où se jouent ce qu'ils perçoivent comme les problématiques liées à l'immigration. Le quartier est ainsi souvent utilisé pour illustrer des exemples de phénomènes tels que l'incivilité, la

délinquance ou la dégradation de l'environnement de vie. A tel point que le mot de Hodimont peut finir par symboliser à lui seule la question de l'immigration comme l'illustre cette phrase d'un habitant décrivant l'évolution de son quartier : « Dans dix ans, on sera à Hodimont ici ! »

b : Des quartiers essentialisés ?

Cette focalisation sur certains quartiers de la ville de Verviers va de pair avec une représentation de ces derniers en termes de cloisonnement. Ainsi, si Hodimont est perçu comme le quartier des étrangers il est aussi souvent perçu comme le quartier duquel les étrangers ne sortent pas.

« Mais je pense que les adultes n'arrivent pas toujours à s'intégrer parce qu'ils vivent quand même dans des quartiers et malheureusement ils ne se mélangent pas un petit peu. » (Habitante, focus group)

Cette perception négative du phénomène de concentration dans certains quartiers est partagée par une partie de la population d'origine étrangère. Elle rend souvent invisible le fait que de nombreuses personnes d'origine étrangère adoptent en fait les stratégies résidentielles de la population majoritaire et vont s'installer en périphérie de la ville.

2. La perception de la cohabitation

a : Dans l'espace public, le registre de l'envahissement

Comment la population majoritaire ressent-elle la présence des personnes d'origine étrangère dans l'espace public ? Lors des entretiens et des observations, un registre est régulièrement utilisé pour décrire la présence des populations d'origine étrangère à Verviers. Ce registre est celui de l'envahissement ou de l'invasion. Il n'est pas anodin car il comprend plusieurs dimensions. La première est celle d'une présence perçue comme massive. La deuxième est celle d'une présence perçue comme menaçant l'intégrité du groupe majoritaire (le « nous ») ou en tout cas sa maîtrise de l'espace public. Plusieurs commerçants du centre-ville relatent par exemple les expressions du type « vous êtes dans une rue de bougnoules » (Commerçant, E 48), qu'ils récoltent régulièrement. La présence des personnes d'origine étrangère est alors présentée comme un facteur de déclin de l'environnement urbain avec l'idée qu'un seuil acceptable a été dépassé :

« Ça c'est aggravé à cause de la population qu'on a ici à Verviers. Ca ne serait rien d'avoir quelques Marocains, quelques Noirs etcetera. Mais maintenant on en est infesté, envahi ! Et ça c'est un problème. Trop c'est trop. » (Commerçant, E 49)

Cette rhétorique de l'envahissement du « nous » par le « eux » se traduit parfois par des considérations démographiques.

« A Verviers monsieur, vous voyez des foulards, des gros ventres et des poussettes. » (Habitante, E 57)

« La rue de Hodimont, c'est la moitié d'immigrés, rue de Dison la même chose. Et alors les familles belges, il y a pas beaucoup d'enfants. Une famille de Marocains qui arrive c'est au moins cinq enfants quand il y en a pas huit, neuf. » (Associatif, focus group)

Une autre dimension de ce discours est le constat de l'extension de la présence des populations d'origine étrangère à des quartiers auparavant considérés comme « belges ». Si, comme vu plus haut, ce phénomène est parfois perçu de façon positive, il peut aussi être interprété comme une menace pour le cadre de vie. L'image de la « ville qui monte », utilisée par certains habitants des quartiers résidentiels de la périphérie verviétoise illustre bien ce ressenti.

La perception de la population majoritaire face à la présence de personnes d'origine étrangère dans l'espace public renvoie donc souvent à l'idée d'une perte de contrôle de la ville (« On n'est plus chez nous »). Des termes tels que « colonisation » sont à cet égard particulièrement significatifs.

Au cours des entretiens, plusieurs acteurs ont par ailleurs souligné l'importance croissante des discours racistes et xénophobes qu'ils rencontrent au quotidien.

Dans un grand nombre d'entretiens avec des personnes de la population majoritaire, la présence des personnes d'origine étrangère à Verviers est directement ou indirectement interprétée comme une volonté de la politique communale. Le bourgmestre est ainsi soupçonné de chercher à profiter de la présence de populations immigrées dans la commune pour augmenter ses revenus (par l'augmentation du nombre d'habitants) et son public électoral.

Cette perception occulte le fait qu'en ce qui concerne l'installation des personnes étrangères sur son territoire, l'autorité communale se borne à vérifier la validité du droit de séjour (ou éventuellement à communiquer une demande de séjour à l'Office des étrangers le cas échéant) ainsi que le caractère effectif de l'installation de la personne sur le territoire de la commune (par le biais d'une visite de contrôle effectuée par la police).

b : Cohabitation et concurrence

Le registre de l'envahissement qui caractérise une partie du langage de la population majoritaire se superpose à une perception de la présence étrangère en termes de concurrence. Lors de l'enquête, ce phénomène est constaté dans de nombreux domaines. L'activité commerçante en est un exemple significatif.

De nombreux commerçants du centre-ville issus de la population majoritaire critiquent ainsi l'installation de magasins « étrangers » dans leur voisinage. Les commerces visés sont plus particulièrement les épiceries désignées sous le terme de « Pakistanais ». L'arrivée de ce type d'établissements dans des rues qui en étaient auparavant dépourvues est vécue par les commerçants installés comme une menace pour leur activité. Elle remet en effet en cause les normes attachées au « beau commerce » : la propreté et l'entretien de la façade, la mise en place d'une belle vitrine, le fait de ne pas vendre « n'importe quoi » etc. La concurrence des commerces identifiés comme étrangers est donc avant tout vécue comme dégradante par une grande partie des commerçants de la population majoritaire qui y voit un signe de relégation du quartier et donc, par extension, de leur activité.

La concurrence est jugée d'autant plus déloyale que ces commerces sont soupçonnés de ne pas respecter les réglementations en vigueur. Les exemples du non-respect des normes d'hygiène, du non paiement des taxes ou de l'absence d'autorisation légale sont ainsi évoqués.

« Si vous voulez, ils vendent de tout mais ils ne respectent rien. Ils ne respectent pas le fait qu'on ne peut pas mettre normalement d'articles sur le trottoir. Ils ne respectent pas pour tant c'est interdit, on ne peut pas. Ils ne respectent pas... surement ils ne payent pas les taxes d'enseigne ça c'est clair, ils ne s'enregistrent pas à ce niveau-là donc... » (Commerçante, focus group)

« Oui mais par exemple il y a des lois pour un Belge pour ouvrir un commerce, ils doivent vraiment ramer mais les gens de... [elle s'embrouille un peu] ils ont des commerces sans papiers, sans rien ! » (Habitante, focus group)

Cette perception en termes d'inégalité de traitement est rencontrée sur différents sujets lors des entretiens. L'accès aux aides sociales, qui serait plus facile aux personnes d'origine étrangère ou

l'attribution des logements sociaux à des familles « étrangères » sont par exemple évoqués bien qu'ils ne soient pas fondés dans la réalité.

III - Discours et pratiques, entre intérêts contextuels et stratégie de positionnement social

La scène se passe à la terrasse d'un café situé dans un quartier du centre de Verviers, présenté comme un établissement présent de longue date par plusieurs habitants. Nous discuterons successivement avec le frère et la fille de la tenancière. Ils sont d'origine italienne.

Lorsqu'ils décrivent le quartier, les deux interlocuteurs critiquent fermement le trop grand nombre d'« étrangers ». Le frère parle longuement des « Noirs » qu'il décrit comme sales et profiteurs. Il évoque la file du CPAS où l'on trouve « 50 Noirs et deux Belges ». Selon lui, l'intégration ne se fait plus comme elle s'était faite avec les Italiens qui partageaient « la culture chrétienne » avec les Belges. La fille, elle, insiste sur l'insécurité et sur le fait que de nombreux clients ne descendent plus au café à cause de la présence des « étrangers ». Elle décrit également plusieurs anecdotes qui l'ont touchée : ses amies, qui n'osent plus sortir de leur voiture quand elles viennent la chercher chez elle ; des clients musulmans qui l'ont insultée parce qu'elle sort parfois boire un verre, etc. Ces deux habitants décrivent ainsi la présence des personnes d'origine étrangère dans le quartier et à Verviers à travers de nombreux exemples négatifs.

Le discours tenu par nos interlocuteurs contraste fortement avec la façon dont l'entretien informel se déroule. En effet, de nombreux clients du café sont d'origine étrangère et notamment marocaine comme le soulignera la fille de la patronne. Durant la discussion, le frère et la fille de la patronne salueront ainsi ces clients qu'ils connaissent visiblement et avec qui ils semblent entretenir des relations cordiales.

L'observation des relations interethniques permet souvent de constater un décalage entre le discours que les acteurs produisent et leur pratique quotidienne. En effet, si la cohabitation concrète relève souvent de l'intérêt immédiat des acteurs (faire ses courses à l'épicerie turque de la rue, entretenir de bonnes relations avec ses voisins, rendre ou recevoir un service, etc.), les discours répondent en partie à une stratégie de positionnement social. Autrement dit, les propos contre les

« étrangers » sont aussi un moyen de se valoriser par opposition aux populations dont la présence est jugée illégitime.⁸⁶

S'il ne faut pas sous-estimer leur importance, les discours à tendance raciste ou xénophobe recueillis sur le terrain ne correspondent jamais totalement à la réalité des relations entretenus par les acteurs. Le même habitant de Hodimont qui insiste sur « l'envahissement » du quartier par la population d'origine étrangère peut tout autant côtoyer des personnes d'origine turque à l'occasion de paris sportifs. De même qu'une locataire qui dénonce les mauvaises manières et la saleté des « étrangers » peut s'allier temporairement avec la référente « noire » de l'immeuble lorsqu'il s'agit de discuter avec le gestionnaire des logements.

Conclusion

L'enquête a permis de mettre en lumière plusieurs traits du ressenti de la population majoritaire face à la présence de personnes d'origine étrangère à Verviers.

Le premier est la prégnance des catégories ethnicisées et essentialisées dans le discours des habitants de la population majoritaire. L'identification des personnes d'origine étrangère reste ainsi largement soumise à des préjugés culturalistes voir racistes (qu'ils soient connotés positivement ou négativement d'ailleurs). En outre, une distinction tend à s'opérer dans le discours de la population majoritaire entre le « bon » immigré (travailleur, et ayant réussi) et le mauvais immigré (profiteur, voyou, etc.).

A ce phénomène de catégorisation correspond un processus de distinction entre « nous » et « eux ». Les personnes d'origine étrangères de Verviers sont ainsi régulièrement renvoyées à une identité extérieure à la population majoritaire.

Enfin, la perception de la présence des populations immigrées ou issues de l'immigration à Verviers par la population majoritaire tient majoritairement du registre de l'envahissement. L'hostilité d'une partie de la population majoritaire envers les personnes issues de l'immigration à Verviers peut ainsi être analysée comme la conséquence de phénomènes d'exclusion et d'inégalités sociales plus larges. Le registre de la concurrence mis en évidence par l'enquête est sur ce point significatif. Dans un contexte d'insécurité socio-économique important, une partie de la population, victime de la précarisation de ses conditions d'existence, (difficulté à obtenir un logement social, chômage,

⁸⁶ De Rudder V. (1993), « La cohabitation pluriethnique et ses enjeux », *Critique Régionale* n°18, p. 10 et sq.. Consultable en ligne : http://www.ulb.ac.be/socio/tef/page_revue/tef_revues.htm

ralentissement de l'activité commerciale etc.) se réfugie dans des identités culturelles exclusives et revendique sa légitimité contre les populations désignées comme « étrangères ». A la figure de l' « étranger » est alors attachée toute une série de caractéristiques essentialisées visant à le constituer en concurrent déloyal.

QUATRIEME PARTIE

Panorama des politiques publiques et recommandations

I - Panorama des dispositifs publics locaux d'intégration

Comme souligné à plusieurs reprises dans le rapport, la question de l'intégration des personnes étrangère n'est pas un thème neuf à Verviers. Dès les années 1950 et l'arrivée de travailleurs étrangers dans la cité lainière, des dispositifs se sont mis en place pour fournir un soutien aux immigrés arrivant dans la commune. Le rôle des syndicats doit par exemple être souligné, mais aussi celui des réseaux de type communautaire comme l'asbl Casa Nostra.

Une partie de la population étrangère de Verviers vient également pour se former dans la ville, notamment au sein de l'institut textile de Séroule (aujourd'hui fermé). Les établissements d'enseignement, attirant des personnes immigrées en quête d'études spécialisées développent donc des dispositifs visant à l'insertion de ces derniers (des cours de français par exemple).

Parallèlement, la question de la participation des populations étrangères de Verviers à la vie publique commence à se poser comme en témoigne la création dans les années 1970 d'une « Commission de contact » composée de délégués des différentes « communautés immigrées » et destinée à « rendre possible aux divers groupes nationaux l'expression de leurs problèmes et de leurs aspirations particulières, en dialogue avec l'autorité communale, et en vue de rechercher les conditions de leur participation à la vie civile ».⁸⁷

Dans les années 1990, un certain nombre de facteurs viennent influencer sur le développement des politiques d'intégration au niveau local. En 1991 est créé le FIPI (Fond d'Impulsion à la Politique des Immigrés) qui subventionne des projets visant à favoriser l'intégration des personnes d'origine étrangère, à lutter contre les discriminations et à renforcer le dialogue interculturel. A Verviers, ce fond est utilisé à destination de trois quartiers en priorité : Hodimont, Pré Javais et Abattoir. Le début des années 1990 est également marqué par la création d'une « biennale de l'immigration » dans la commune. Il s'agit à l'origine d'un événement destiné, sous forme de colloque, à dresser un état des lieux de l'immigration et de l'intégration dans la ville. Enfin, en 1996 sont créés les Centre Régionaux d'Intégration dont un à Verviers (le CRVI). Les années 1990 voient ainsi la question de l'intégration des personnes d'origine étrangère devenir l'objet de politiques spécifiques.

Comment les dispositifs mis en place au niveau local se caractérisent-ils à Verviers ? En d'autres termes, comment la question de l'intégration des populations issues de l'immigration est-elle saisie au niveau de la commune ?

⁸⁷ « Les étrangers dans la ville », enquête du journal *Le Jour*, 4 Juin 1975.

1. Un réseau associatif dense et dynamique

Comme il en a déjà été question dans le rapport, le thème de l'intégration à Verviers est largement saisi par un réseau associatif dense. Sans revenir sur la diversité des asbl rencontrées durant l'étude, il est possible de souligner deux exemples marquants mis en place à Verviers.

Un service d'interprétariat (aujourd'hui appelé Setis : Service de traduction et d'interprétariat en milieu social) est ainsi mis en place dans la commune avant de se régionaliser. Ce service, proposant des traductions orales ou écrites, a pour mission de faciliter les contacts entre les personnes d'origine étrangère et les asbl ou services publics non marchands.

Autre exemple de dispositif significatif : le Plan Local d'Intégration (ou PLI) déjà évoqué à plusieurs reprises. Le PLI est un document dont les finalités principales sont la réalisation d'un état des lieux de la présence des populations d'origine immigrée à Verviers, l'identification des besoins en matière d'intégration, le listage des ressources (notamment associatives) disponibles dans la région, la détermination d'un plan d'action sur les priorités identifiées. L'organisation choisie pour ce projet est celle d'une plateforme rassemblant des acteurs issus d'asbl mais aussi de services communaux ou d'institutions publiques.

Outre ces exemples, les associations verviétoises fournissent de nombreux services en rapport avec l'intégration des personnes d'origine étrangère : des écoles de devoirs, des cours de langue française, des ateliers de sensibilisation et de formation à l'interculturalité, etc.

2. La transversalité des dispositifs d'intégration à Verviers

La thématique de l'intégration des populations d'origine étrangère ne touche cependant pas uniquement les asbl qui en ont fait leur priorité. C'est une question qui traverse de nombreux services publics locaux. Ainsi, comme noté plus haut, les établissements scolaires (et notamment les établissements d'enseignement provinciaux que sont l'IPES et l'IPEPS) jouent un rôle important en proposant des cours de français.

Une autre institution centrale est le CPAS dont certains dispositifs, s'ils ne sont pas exclusivement destinés à l'intégration des personnes d'origine étrangère, y contribuent cependant en favorisant l'insertion socio-professionnelle. C'est ainsi le cas des « articles 60 ». Il s'agit de contrats à durée déterminée qui visent à faire accéder des personnes inscrites au CPAS au marché du travail tout en leur permettant une expérience professionnelle.

Le service de prévention de la Ville de Verviers participe également au processus d'intégration par son action sur le terrain et notamment dans certains quartiers comme Hodimont par exemple. L'activité de médiation, qui entre dans les prérogatives de ce service, est ainsi parfois prise dans des conflits de quartiers qui se construisent sur une logique interethnique.

Autre exemple, la Maison de l'Égalité des Chances (ou MEC) de Verviers, propose des ressources telles que des locaux pour les asbl ou des services d'insertion socio-professionnelle pour les personnes fragilisées. Là encore, si la structure n'est pas exclusivement dédiée à l'intégration des personnes d'origine étrangère, elle y contribue de fait par ses activités.

3. La création d'un échevinat aux relations interculturelles

Une caractéristique importante du dispositif communal en termes d'intégration des populations issues de l'immigration est la création de l'échevinat des relations interculturelles qui s'autonomise de l'échevinat de l'égalité des chances.

Jusqu'à présent, deux dispositifs principaux ont été mis en place par cette structure communale. Le premier est l'évènement « Verviers en Couleurs ». Il s'agit de la reprise d'une fête de quartier organisée à Hodimont avec pour objectif, la rencontre des populations d'origines diverses de la ville. En 2011, l'échevinat des relations interculturelles déplace donc l'évènement dans le centre de la ville. Le programme est varié (stands d'asbl présentant des spécialités culinaires de divers pays, organisation de matchs de football avec des personnalités politiques et sportives, concerts, etc.) et vise à valoriser la diversité culturelle de la commune.

Le second dispositif s'intitule « Verviers, fier de nos couleurs ». Il s'articule autour de plusieurs volets. Dans l'espace public verviétois, une campagne d'affichage de portraits de citoyens verviétois issus de l'immigration ou non, vise encore une fois à valoriser la diversité culturelle de la ville. Et une campagne est menée dans les écoles primaires de la ville pour sensibiliser les enfants à la multiculturalité. Dans l'avenir, cette campagne s'étendra au personnel des services communaux.

La création d'un échevinat aux relations interculturelles ne doit cependant pas faire oublier que ces relations ne sont qu'un aspect des relations interethniques et du processus d'intégration. Dans un projet de gestion de la diversité, la question de l'interculturalité doit aller de pair avec la lutte contre les phénomènes d'exclusion et d'inégalités économiques et sociales.

II - Recommandations

L'objectif de ce point consacré aux recommandations est d'envisager des pistes d'actions possibles qui pourraient être mises en œuvre à Verviers dans sa gestion de sa diversité, de sa multiculturalité. Verviers est une ville d'immigration et elle va le rester d'une part, parce qu'elle a déjà de facto une histoire de l'immigration et d'autre part, parce qu'en tant que ville européenne, elle se trouve dans un régime migratoire de libre circulation qui autorise à tout Européen le souhaitant à s'y installer mais aussi plus généralement parce que la politique belge d'immigration autorise plusieurs types d'immigration (immigration de travailleurs, d'étudiants, de membres de la famille, de demandeurs d'asile).

De notre point de vue, cette diversité est un atout pour la ville sur plusieurs plans : économique, démographique et socio-culturel. C'est aussi un défi important. La diversité multiculturelle doit être abordée comme un caractère de la ville et dès lors, elle doit être considérée de manière transversale par toutes les politiques communales. Pour construire une communauté verviétoise inclusive et durable, ces politiques doivent servir les intérêts de tous les publics verviétois, y compris les nouveaux venus.

Au terme de ce rapport, on a choisi de présenter des recommandations basées sur l'analyse réalisée à Verviers et aussi sur l'expérience d'autres villes européennes. Certaines suggestions récoltées au cours de l'enquête de terrain ont également été prises en compte. Il est indispensable de privilégier dans l'élaboration de mesures d'une approche basée sur le dialogue et la concertation des populations de la ville. Certaines de ces recommandations présentent des actions concrètes possibles d'autres relèvent davantage de pistes d'actions. Elles visent à la fois le CRVI et les autorités communales de la ville en ce qui concerne leur mise en œuvre. Par contre, les actions proposées ne sont pas exclusivement destinées à la population d'origine étrangère loin s'en faut, elles concernent les parties prenantes du processus d'intégration : la société d'accueil et ses institutions et les immigrants.

Première recommandation : revaloriser Verviers par sa diversité

Les autorités communales ont déjà entrepris par diverses actions de valoriser la diversité culturelle de la ville par des actions telles que *Verviers, fier de nos couleurs* ou *Verviers en Couleurs*, il est essentiel de continuer sur cette voie pour que tous les Verviétois, quelles que soient leur origine et leur nationalité ressentent effectivement une fierté de leur ville. Dans cette optique, plusieurs suggestions :

- **Le jumelage** avec une ville dont la multiculturalité est un atout et vécue comme telle par la majorité de ses habitants. Les objectifs de ce jumelage seraient d'une part, renforcer l'image Verviers en tant que ville multiculturelle avec une ville prestigieuse et qui s'enorgueillit de la diversité de ses habitants et d'autre part, bénéficier du prestige symbolique d'un tel jumelage. Il pourrait s'agir de villes comme Francfort, Stuttgart, Londres, Dublin, New York, Montréal ou d'un quartier d'une de ces villes (par exemple, Saint-Michel à Montréal), ...
- **L'échange de bonnes pratiques** en matière de gestion de la multiculturalité avec d'autres villes multiculturelles. Verviers pourrait, dans cette perspective, envisager un jumelage comme indiqué ci-dessus qui permettrait à la fois de s'inspirer des pratiques de cette autre ville. Verviers pourrait aussi intégrer un réseau ou une plateforme de villes européennes ou d'acteurs locaux qui cherchent à développer leurs pratiques en matière de gestion de la multiculturalité (exemples : la coalition des villes européennes contre le racisme, EUROCITIES, Intercultural Cities (Conseil de l'Europe et Commission européenne), Forum européen de l'intégration, etc.)⁸⁸
- Le soutien d'**ambassadeurs de la diversité**. Ces citoyens verviétois pourraient occasionnellement visiter d'autres villes multiculturelles afin d'observer les pratiques et envisager leurs adaptations aux réalités verviétoises.
- Organiser, sur une base périodique, **un événement inédit et original** fédérateur des quartiers qui valorise la ville à l'intérieur et à l'extérieur. Cet événement pourrait être inédit mais faire sens dans l'histoire de la ville et de la région.

⁸⁸ Le site EWSI European Website on Integration qui a une interface multilingue peut constituer un point de départ de contact de partenaires potentiels mais aussi une source en termes de bonnes pratiques d'intégration.

Suggestions : un carnaval urbain (du type Zinneke Parade), un festival de musique (du type jazz festival marathon pour amener les spectateurs à se déplacer dans les différents quartiers), un événement sportif inédit, un festival des cultures urbaines, etc.

- Offrir des **séances de sensibilisation à l'approche interculturelle** destinées à tous les travailleurs qui sont en contact permanent avec un public diversifié (services publics, police, hôpitaux, crèches, écoles, etc.).
- Organiser un événement ou une exposition sur l'eau (le rapport à l'eau) dans les différentes cultures. Ce projet serait l'occasion de mobiliser les différentes populations de la ville.

Deuxième recommandation : communiquer la diversité

La valorisation de la diversité de Verviers doit en outre se baser d'une part, sur un discours clair et le plus précis possible en ce qui concerne les mouvements migratoires à Verviers mais aussi l'histoire de l'immigration et d'autre part, sur une écoute des besoins exprimés par les populations. L'enquête montre en effet, une méconnaissance des populations interrogées sur les données d'immigration. D'un autre côté, elle révèle aussi le besoin de la population majoritaire de pouvoir communiquer ses craintes et ses attentes en la matière. Les suggestions qui suivent portent d'une part, sur l'émission du discours destiné à tous les habitants de Verviers mais aussi sur l'écoute du ressenti de ces habitants.⁸⁹

- Communiquer sur l'immigration à Verviers et sur les caractéristiques démographiques de la population de manière précise et régulière. Le site Internet de la Ville de Verviers pourrait comporter un **onglet multiculturalité** qui offrirait des données chiffrées en matière de migrations internationales à Verviers (immigration et émigration). Ces données devraient être régulièrement mises à jour de manière à rendre compte de la dynamique migratoire.
- Créer un **guichet public d'accueil, d'information et de médiation** à toute la population verviétoise dans le domaine de l'immigration et de l'intégration. Ce guichet serait doté d'une plateforme internet et d'une permanence d'accueil téléphonique. Il aurait pour mission de communiquer les informations relatives aux nouvelles et anciennes immigrations à Verviers

⁸⁹ Même si l'étude a davantage mis l'accent sur le ressenti de la population majoritaire, en conformité avec le cahier de charges, il existe également un ressenti des populations minoritaires sur lequel l'impasse ne pourra être faite à l'avenir.

(informations sur les origines et la diversité de la population), sur la politique d'intégration menée. Ce guichet serait aussi chargé de l'écoute et du recueil des plaintes relatives à l'intégration et aux discriminations. Une autre de ses missions pourrait être la médiation en cas de conflits. Les collaborateurs de ce guichet devraient compter des spécialistes de la diversité et de la médiation interculturelle.

- Organiser des campagnes de sensibilisation aux questions d'exil et à ce qui peut pousser les personnes à émigrer.
- Soutenir la création d'une **radio diversité**. Des programmes radiophoniques brefs pourraient expliquer les caractéristiques des immigrations à Verviers et rendre compte de la diversité et de l'hétérogénéité des immigrants. Des reportages diffuseraient également des portraits de Verviétois en lien avec l'immigration. Promouvoir ainsi des histoires individuelles de l'immigration.

Troisième recommandation : favoriser la connaissance et les rencontres des populations

L'étude a permis de diagnostiquer une méconnaissance entre les diverses populations, qui favorise l'émergence des préjugés racistes. Par ailleurs, le manque de lieux de rencontres et d'échanges est souligné de manière récurrente par les habitants interrogés. Divers éléments de l'enquête semblent aussi indiquer l'absence ou la quasi absence de lieux destinés à un public plus jeune (à la fois les jeunes enfants mais aussi les adolescents). Voici plusieurs suggestions pour promouvoir et recréer des liens via des espaces de rencontre mixtes, destinés tant aux habitants du quartier qu'à ceux d'autres quartiers et via des projets fédérateurs susceptibles de se faire rencontrer différentes populations. Leur objectif est d'attirer un public mixte culturellement.

- Aménager davantage d'espaces et terrains de jeux pour les enfants et les jeunes dans les différents parcs et espaces ouverts de la ville.
- Favoriser l'aménagement d'un territoire propice aux pratiques de convivialité.
- Organiser des « **cafés interculturels** » sur le même principe que les « cafés-philos ».

- Créer un **système de SEL** (système d'échange local) qui est un système d'échange de services non professionnels au niveau local soit spécifique (sorte de SEL interculturels) soit plus général mais promu et diffusé au sein de toutes les populations.
- Créer une **maison des cultures de Verviers** accessible à tous, située au centre de la ville (du type la Maison des Cultures et de la Cohésion Sociale de Molenbeek-Saint-Jean à Bruxelles). Il s'agirait d'un centre dont l'objectif serait la promotion des cultures, de toutes les cultures. La programmation viserait faire à connaître les cultures du monde entier mais aussi les cultures locales, urbaines et rurales et serait riche et variée (spectacles, concerts, expositions, projections, conférences). La programmation nationale et internationale viserait à la fois les différents publics de la ville mais aussi au-delà. La maison des cultures de Verviers offrirait des espaces permanents et occasionnels aux artistes verviétois (studio d'enregistrement, ateliers, scène). Elle pourrait offrir également des activités artistiques extra-scolaires (stages en période de vacances). Cet espace comporterait un espace public et idéalement serait doté d'un espace à ciel ouvert et serait physiquement accessible à tout un chacun.
- Promouvoir l'organisation de **portes ouvertes** dans les lieux dont le public ne cible que des parties de la population et non son ensemble. C'est le cas, par exemple des lieux de culte.⁹⁰
- Créer un **restaurant social** qui propose une cuisine variée et un service traiteur axé sur l'offre d'une diversité des régimes alimentaires.
- Promouvoir la réalisation d'une **production artistique** multiculturelle. Par exemple, un CD de musique où plusieurs Verviétois de diverses cultures et de différents quartiers participeraient. Chacun y interpréterait sa chanson ou sa mélodie. Cette suggestion pourrait se décliner de différentes manières : chansons d'amour, comptines et berceuses pour enfants, musiques festives, etc.
- Promouvoir des activités intergénérationnelles parmi les différentes populations. Notamment des activités autour de la pratique de la langue française: tables de conversation, séances de lecture d'histoires et de contes, etc

⁹⁰ Une telle initiative a eu lieu à la soirée « Mosquée ouverte » du 16 mars 2012 (Mosquée Orhan Gazi et asbl Active). On pourra également citer l'exemple de la ville de Rhein en Allemagne, où l'organisation d'une journée « porte ouverte » au sein d'une mosquée a débouché sur une dynamique d'échanges intenses entre les communautés chrétiennes et musulmanes. Voir : http://citiesofmigration.ca/good_idea/open-mosques-against-prejudice/# . Consulté le mercredi 2 mai 2012.

Quatrième recommandation : organiser l'accompagnement des nouveaux arrivants

L'enquête indique que les conflits entre la population majoritaire et les personnes d'origine étrangère sont souvent attribués au fait que ces dernières ne connaissent pas toujours bien l'organisation de la ville (existences de comités de quartiers, etc.) et ses codes (tris des déchets, nettoyage des communs des immeubles, etc.). Afin d'accompagner les nouveaux arrivants, plusieurs suggestions pour promouvoir leur intégration dans le tissu social verviétois.

- Créer un service d'accompagnateurs ou de **référénts de l'intégration**. Ce service pourrait être créé ou coordonné par le CRVI ou la Ville via le guichet public évoqué plus haut. Il permettrait aux nouveaux-venus de disposer pendant une période déterminée d'une personne ressource en matière d'intégration à Verviers qui pourrait les informer sur un panorama de questions en termes d'intégration dans la ville.

Ce service pourrait aussi valoriser la collaboration de bénévoles verviétois, volontaires pour servir de personne ressource d'un primo-arrivant ou d'une famille primo-arrivante pour une période déterminée et d'accepter de les orienter (une sorte de parrainage).

A Londres, le projet Time Together organise un système de « mentoring » des réfugiés nouvellement arrivés par des habitants volontaires. Pendant environ 5 h par mois, ceux-ci leur font découvrir la ville ou les soutiennent dans leurs démarches d'intégration. Les activités réalisées en commun peuvent être très diverses (aide à la rédaction d'un C.V., visite d'un musée, découverte du marché, etc.).⁹¹

- Organiser **des tables de conversation en français** de différents formats (horaires en journée et en soirée, thèmes différents (quotidien, emploi, etc.), mixtes et non mixtes (femmes uniquement), etc.)⁹²

⁹¹ Pour de plus amples informations sur le projet : http://www.timetogether.org.uk/city_16.html

⁹² L'organisation de tables non mixtes n'est pas un objectif en soi mais une stratégie provisoire pour favoriser l'accès à ces tables le plus possible en diversifiant l'offre.

Cinquième recommandation : promouvoir la diversité au travail

L'emploi est un élément clef de l'intégration des personnes d'origine étrangère. Si l'insertion professionnelle des populations issues de l'immigration pourrait être étudiée de manière plus spécifique, il faut noter la persistance de processus discriminatoires se basant sur l'origine des demandeurs d'emploi mais aussi sur leurs pratiques religieuses dans le cas des travailleurs de confession musulmane.

- Etendre les **séances de sensibilisation à l'approche interculturelle** au secteur de l'emploi. En visant des acteurs tels que les agences d'interim ou les entreprises de la région de Verviers.
- Promouvoir des **chartes ou labels de la diversité** dans les entreprises locales et au sein des services de la Ville.
- Valoriser la diversité au sein des services de la ville et des employeurs du secteur public qui peuvent jouer le rôle d'exemple dans la promotion de la multiculturalité au travail.
- Promouvoir un **système de mentorat** pour donner l'occasion à des travailleurs qualifiés de la population d'origine étrangère en manque de réseaux de pénétrer le monde de l'entreprise par le soutien d'un mentor sur une période déterminée.

Conclusions générales

I Limites de l'étude et nouvelles pistes de recherche

L'objectif de ce rapport était de fournir un premier état des lieux de la situation de l'intégration et de la cohésion sociale à Verviers. De nombreuses problématiques y sont abordées. Une limite majeure de l'étude réalisée vient du peu de temps qui lui était alloué. Vu la complexité de la ville et la diversité de ses quartiers, tout n'a pas pu être traité de manière approfondie. En outre, des questions comme celle des migrants en situation irrégulière, des demandeurs d'asile, des femmes migrantes ou des tout nouveaux mouvements migratoires n'ont pu être qu'évoqués. Une autre limite tient aux catégories de départ utilisées pour aborder les problématiques de cohésion mais aussi de ressenti. La population majoritaire recouvrait la population belge de Verviers. Toutefois, il est évident que cette population belge est aujourd'hui diversifiée et comprend aussi des citoyens qui n'étaient pas belges à la naissance ou bien dont les parents sont étrangers ou d'origine étrangère. D'autre part, à la population dite majoritaire, on a opposé une catégorie intitulée population étrangère ou d'origine immigrée. C'est une catégorie très large et qui peut donner l'illusion d'homogénéité. Il importe de rappeler que cette catégorie recouvre un ensemble de populations juridiquement étrangères et Belges de différentes origines nationales mais qui sont très souvent perçues comme étrangères. Enfin, si cette étude s'est focalisée sur le ressenti de la population majoritaire, la question du ressenti et des représentations des populations minoritaires reste pendante même si elle apparaît par bribes au fil de l'étude.

Malgré ces limites, l'enquête de terrain a été l'occasion de se pencher sur un certain nombre de points comme en témoignent la richesse et la diversité du matériau récolté. Elle ouvre aussi des perspectives de recherche pour l'avenir. Tout d'abord, la population d'origine étrangère pourrait être interrogée sur ses perceptions et représentations de la population majoritaire. Les questions des relations interculturelles mériteraient un approfondissement comme celle du rôle des écoles et autres milieux d'accueil des enfants et des jeunes dans l'intégration des populations. Une autre piste de travail pourrait se situer au niveau des entreprises locales et plus généralement de l'intégration sur le marché du travail. Etant donné la répartition des populations étrangères dans la ville et la faible mixité de certains quartiers, il serait intéressant de se pencher sur la problématique de l'accès au logement. Enfin, deux questions mériteraient également qu'on s'y attarde : d'une part, celle de l'émigration verviétoise et des profils de personnes qui quittent Verviers pour l'étranger et d'autre part, celle des activités transnationales de sa population étrangère.

II - La présence immigrée et issue de l'immigration à Verviers : rappel historique et bref état des lieux

Ville industrielle, Verviers a connu très tôt des phénomènes d'immigration liés au travail mais aussi à son expertise dans certains domaines comme le textile. La commune voit donc arriver de l'étranger des ouvriers mais aussi des négociants ou encore des étudiants attirés par des écoles spécialisées comme l'institut textile de Séroule. Malgré la volonté proclamée de l'Etat belge de fermer les frontières à l'immigration de travail à partir des années 1970, cette dernière persiste notamment en raison de la libre circulation des travailleurs européens dans le cadre de la Communauté économique européenne. D'autre part, le droit au regroupement familial et le droit d'asile contribuent à diversifier les schémas migratoires.

Le rapport, complétant le travail réalisé dans le cadre du Plan Local d'Intégration a été l'occasion de fournir un bref état des lieux de la présence de la population étrangère à Verviers.⁹³ Deux constats principaux ont été établis. Premièrement, la plus grande concentration des populations étrangères dans le centre-ville par rapport à la population belge caractérisée par un phénomène de périurbanisation. Deuxièmement, les populations étrangères sont également surreprésentées dans les espaces socio-économiquement fragiles de la commune. C'est le cas notamment pour des quartiers centraux tels que Hodimont par exemple. A l'inverse, les quartiers périphériques de la ville, caractérisés par un environnement plus rural et une situation socio-économique plus favorable, sont marqués par une faible présence étrangère. Cette sur représentation des populations étrangères dans les quartiers centraux de la ville tend à accroître leur visibilité dans la mesure où ces quartiers ont tendance à être les plus fréquentés du fait de la concentration des services et des commerces qui s'y trouvent.

III - Les interactions entre la population d'origine étrangère et la population majoritaire et les relations interethniques à Verviers

La recherche a permis de mettre en évidence plusieurs phénomènes caractéristiques des relations interethniques dans la commune. Le processus d'intégration des personnes d'origine étrangère dans la vie sociale et culturelle de la ville est marqué par la diversité des ressources disponibles (asbl, solidarités communautaires, etc.) mais aussi par le caractère proactif des migrants venus s'installer à Verviers. Le parcours des personnes d'origine étrangère rencontrées est souvent caractérisé par un

⁹³ Les statistiques belges ne renseignant pas sur l'origine étrangère des habitants, on parle bien ici des personnes de nationalité étrangère.

investissement dans différents espaces de la vie sociale, économique voire politique verviétoise (travail, formations, activités sportives ou culturelles, etc.).

Au niveau de la ville de Verviers, les relations entre la population majoritaire et la population d'origine étrangère sont marquées par une ambivalence. Malgré des espaces de cohabitation partagés (voisinage, quartier, travail, école, etc.), des pratiques d'évitement existent. Une partie de la population majoritaire évite ainsi le centre-ville où la présence de personnes d'origine étrangère est particulièrement visible. Les arguments soulevés pour justifier de telles pratiques sont diverses, mais elles tiennent souvent à la stigmatisation des quartiers identifiés comme « étrangers » et jugés sales, et peu sûrs. A ce phénomène de disqualification de certains espaces de la ville s'ajoutent des stratégies visant à construire un « entre-soi » au sein de la population majoritaire. Cet entre-soi, s'il peut se baser sur des catégorisations ethnicisées de la population verviétoise, se construit aussi sur d'autres critères tels que le statut social ou l'appartenance à un quartier par exemple.

Enfin, la recherche a permis de montrer que les populations d'origine étrangère restent souvent désavantagées dans certains domaines de la vie socio-professionnelle, à l'école et au travail notamment. Un point préoccupant vient du fait que les discriminations évoquées par les acteurs de terrain semblent prendre une dimension structurelle dans un certain nombre de cas. La réorientation des femmes portant le foulard vers des secteurs spécifiques du monde du travail ou la coupure nette entre les écoles « du haut » et du « centre » sont, sur ce point, révélateurs.

IV - Le ressenti de la population majoritaire face à la présence de personnes d'origine étrangère à Verviers

Les principaux enseignements que l'on peut tirer de l'étude menée auprès de la population majoritaire de Verviers sont les suivants : Le premier trait caractéristique du ressenti de la population majoritaire verviétoise est la tendance forte à user de catégories ethnicisées, racisées et globalisantes pour définir les populations d'origine étrangère. De plus, à ce phénomène de catégorisation sociale correspond un phénomène d'essentialisation. En d'autres termes, la population majoritaire attribue souvent aux catégories d'étrangers qu'elle identifie des traits ou des comportements censés être partagés par tous les individus du groupe. En outre, le discours de la population majoritaire a tendance à se focaliser en particulier sur certaines catégories qui reviennent fréquemment lors des entretiens et des focus groups. C'est notamment le cas des personnes originaires d'Afrique subsaharienne souvent désignés sur le terrain par le terme de « Noirs ». Cette catégorie particulièrement globalisante est ainsi l'objet d'un ensemble de préjugés portant sur des

traits et des comportements considérés comme caractéristiques tel que le goût pour la fête, le fait d'être bruyant, la saleté, etc. Une partie du discours de la population majoritaire se cristallise également sur les musulmans qui sont régulièrement identifiés comme des étrangers incapables d'intégration. La religion islamique est ainsi souvent désignée comme un obstacle à l'intégration par opposition, dans certains cas, à la religion catholique qui est perçue et revendiquée, *a posteriori*, comme ayant facilité l'intégration d'immigrants plus anciens comme les Italiens. Les musulmans sont assimilés alors à une catégorie ethnique et cela en dépit, de leur diversité et de la multiplicité de leurs pratiques. Cette tendance n'est toutefois pas propre à Verviers et correspond à un discours largement relayé dans l'espace public par les médias et une partie des acteurs politiques.

A la catégorisation ethnique des personnes d'origine étrangère se superposent également des considérations en termes de statut socio-économique. L'image des « étrangers » est ainsi souvent rattachée à celle du pauvre. Dans le même ordre d'idée, il est intéressant de noter que, pour les habitants de la commune, habiter le centre-ville de Verviers n'est pas perçu comme quelque chose de valorisant socialement. L'ascension sociale verviétoise passe plutôt par un éloignement du centre de la ville et l'acquisition d'un logement de type maison individuelle dotée d'un jardin dans des quartiers plus résidentiels ou ruraux.

Plus généralement, le ressenti de la population majoritaire s'articule autour de la distinction persistante entre un « nous » et un « eux » qui semble rarement dépassé. L'inclusion des personnes d'origine étrangère dans la communauté des citoyens verviétois reste donc problématique dans le discours des personnes interrogées. A ce phénomène s'ajoutent les stratégies de distinctions qui peuvent naître au sein même des populations d'origine étrangère et les amener à reproduire le discours de la population majoritaire pour se différencier d'autres immigrants plus récemment installés en les disqualifiant

Enfin, la perception de la présence des populations d'origine étrangère à Verviers par la population majoritaire emprunte très largement au registre de l'envahissement. Une partie des habitants de la population majoritaire se sent en concurrence avec les personnes d'origine étrangère. Il est important de noter que ces discours ne se limitent pas à Verviers et sont souvent cultivés au niveau politique et médiatique où les phénomènes d'immigration sont présentés sous l'image d'un flux massif et problématique. La question du « nombre » d'immigrés revient ainsi régulièrement dans l'espace public. Dans ce cadre, le traitement médiatique et politique des questions d'immigration contribue à alimenter un discours basé sur le registre de l'invasion.

L'analyse des relations entre la population majoritaire et la population d'origine étrangère à Verviers laisse cependant voir une réalité qui ne recoupe pas toujours les discours récoltés. Il est par exemple possible de souligner l'existence de pratiques d'un « multiculturalisme soft »⁹⁴ qui tend à valoriser la diversité culturelle de la commune. D'autre part, les interactions du quotidien sont souvent l'occasion de constater la cohabitation de fait des populations d'origines différentes à Verviers. Le travail, le voisinage ou l'école sont autant de lieux où peuvent se nouer des relations positives entre les personnes d'origine étrangère et les personnes issues de la population majoritaire. L'existence de couples mixtes (en termes d'origines mais aussi de niveaux sociaux par exemple) et de liens d'amitiés entre des individus d'origines diverses tendent également à nuancer les discours de fermeture rencontrés sur le terrain.

V - Panorama des politiques publiques et recommandations

La question de l'intégration n'est pas un thème neuf à Verviers et dès les années 1950 se mettent en place des dispositifs visant à fournir un soutien aux travailleurs étrangers.

Au niveau local, les politiques publiques attachées au thème de l'intégration se sont progressivement développées. La création du Font d'Impulsion à la Politique des Immigrés par le gouvernement fédéral en 1991 et celle des Centre Régionaux d'Intégration par la Région Wallonne en 1996 ont ainsi permis de renforcer le dispositif d'accueil et d'intégration des populations d'origine étrangère à Verviers. Plus récemment, plusieurs projets ont été mis en œuvre par l'échevinat aux relations interculturelles pour mettre en valeur la diversité culturelle de la commune. C'est le cas de la campagne d'affichage « Verviers, fier de nos couleurs » et de l'évènement « Verviers en Couleurs ». Mais la question de l'intégration est également un thème qui touche de nombreux services publics locaux de manière transversale. Des institutions comme les établissements scolaires, le CPAS, le Forem ou des services communaux comme le service de prévention sont également des acteurs importants de l'intégration des personnes d'origine étrangère dans la ville.

Les recommandations présentées au terme de l'étude ne visent pas uniquement les populations d'origine étrangère mais bien l'ensemble des parties prenantes du processus d'intégration, c'est-à-dire : la société d'accueil, ses institutions et les immigrants.

⁹⁴ Martiniello M. (2011), *La démocratie multiculturelle. Citoyenneté, diversité, justice sociale*, op. cit., p. 88.

Cinq recommandations clés recouvrant plusieurs catégories d'actions possibles ont été identifiées :

1. Revaloriser Verviers par sa diversité, de façon à ce que les Verviétois (quelles que soient leurs origines et leurs nationalités) puissent ressentir une fierté de leur ville.
2. Communiquer sur la diversité en visant d'une part, à fournir des informations claires et précises sur les mouvements migratoires et sur l'histoire de l'immigration à Verviers et d'autre part, en soutenant une écoute des besoins et des attentes de l'ensemble de la population verviétoise en la matière, quelle que soit son origine.
3. Favoriser la connaissance et les rencontres des populations notamment par la création de lieux et de dispositifs encourageant les échanges entre les diverses populations.
4. Organiser l'accompagnement des nouveaux arrivants en valorisant les contacts avec les habitants de Verviers à travers un système de parrainage volontaire par exemple.
5. Promouvoir activement l'intégration sur le marché du travail en luttant contre toutes les formes de discrimination (ethnique, raciale, religieuse, sociale et sexuelle, etc.) notamment dans le secteur de l'emploi.

Bibliographie

Références générales

ADAM I. (2010), *Au-delà des modèles nationaux d'intégration. Analyse des politiques d'intégration des personnes issues de l'immigration des entités fédérées belges*, Thèse de doctorat Université Libre de Bruxelles, année académique 2009-2010.

BASTENIER A. ET DASSETTO F. (1993), *Immigration et espace public. La controverse de l'intégration*. Paris, L'Harmattan-CIEMI.

BECKER H. S. (1985), *Outsiders, Etudes de sociologie de la déviance*. Paris, Métailié.

BOSSWICK W. and HECKMANN F. (2006), *Integration of migrants: Contribution of local and regional authorities*, European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions, Dublin, <http://www.eurofound.europa.eu/pubdocs/2006/22/en/1/ef0622en.pdf>

DE RUDDER V. (1993), « La cohabitation pluriethnique et ses enjeux », *Critique Régionale* n°18, http://www.ulb.ac.be/socio/tef/page_revue/tef_revues.htm

DE RUDDER V., POIRET C. et VOUREC'H F. (2000), *L'Inégalité raciste : l'universalité républicaine à l'épreuve*. Paris, PUF.

DE RUDDER V. et VOUREC'H F. (2006), « Les discriminations racistes dans le monde du travail », in Fassin D. et Fassin E. (dir.), *De la question sociale à la question raciale ? Représenter la société française*. Paris, La Découverte

EGGERICKX T., POULAIN M., KESTELOOT C. (2002), *La Population Allochtone en Belgique*. Bruxelles, Hans D'HONDT

GOFFMAN E. (1974), *Les Rites d'interaction*. Paris, Editions de Minuit.

JODELET D. (1984), « Représentations sociales : phénomènes, concepts et théorie », in Moscovici S. *Psychologie sociale*. Paris, PUF.

KAGNÉ B. (1998), « Représentations de l'immigration en Belgique », in *Quaderni* n°36, Automne.

MARTENS A. (1976), *Les immigrés. Flux et reflux d'une main d'œuvre d'appoint. La Politique belge de l'immigration de 1945 à 1970*. Louvain, Presse Universitaires de Louvain.

MARTINIELLO M. (1995), *L'Ethnicité dans les sciences sociales contemporaines*. Paris, PUF.

MARTINIELLO M. et REA A. (2011), « Des flux migratoires aux carrières migratoires », *SociologieS* [En ligne], Dossiers, Migrations, pluralisation, ethnicisation des sociétés contemporaines, mis en ligne le 18 octobre 2011, consulté le 11 avril 2012. URL : <http://sociologies.revues.org/3694>

MARTINIELLO M. (2011), *La démocratie multiculturelle. Citoyenneté, diversité, justice sociale*. Paris, Presses de Sciences Po.

MICHELAT G. (1975) « Sur l'utilisation de l'entretien non directif en sociologie », *Revue française de sociologie*, 16(2), pp. 229-247.

MORELLI A. (1988), « L'appel à la main d'œuvre italienne pour les charbonnages et sa prise en charge à son arrivée en Belgique dans l'immédiat après-guerre », *Revue Belge d'Histoire Contemporaine*, 1-2.

PENNINX R. (2004), "Integration processes of migrants in the European Union and policies relating to integration." *Presentation for the Conference on Population Challenges, International Migration and Reproductive Health in Turkey and the European Union: Issues and Policy Implications*, held in Istanbul, October 11/12, 2004, <http://www.esiweb.org/pdf/turkeynetherlands/RinnusPenninx.pdf>

PERRIN N. et SCHOVAERE Q. (2010), *Rapport statistique et démographique 2010 : Migrations et populations issues de l'immigration en Belgique*, Rapport du Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme.

POGLIA MILETI F. (2000), « Les catégories de la migration : enjeu social ou référent identitaire ? », *Revue suisse de sociologie*, 26 (1), pp. 3-35.

POUTIGNAT P. et STREIFF-FENART J. (1995), *Théories de l'ethnicité*. Paris, PUF

REA A. (1993), « La politique des immigrés en Belgique », in Martiniello M. et Poncelet M. (dir.), *Migrations et minorités ethniques dans l'espace européen*. Bruxelles, De Boeck Université.

REA A. (2006), « Les politiques d'immigration : des migrations ordonnées aux migrations débridées », in Khader B. et al. (éds), *Penser l'immigration et l'intégration autrement. Une initiative belge inter-universitaire*. Bruxelles, Bruylant, pp. 177-207.

SAYAD A. (2006), *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité. Tome 1 : L'illusion du provisoire*. Paris, Raisons d'agir.

SILBERMAN R. et FOURNIER I. (2006), « Les secondes générations sur le marché du travail en France : une pénalité ethnique ancrée dans le temps » Contribution à la théorie de l'assimilation segmentée, *Revue française de sociologie*, 2006/2 Vol. 47.

TAJFEL H. (1978), "Social Categorization, Social Identity and Social Comparison." In Tajfel H. (ed), *Differentiation between Social Groups. Studies in social psychology of intergroup*. London, New York, San Fransisco, Academic Press.

Documentation sur Verviers

BALANCIER P. (1993), *Verviers et ses industries : Des travailleurs témoignent*, Bruxelles, CARHOP.

DESAMA C. (1994), « Démographie et société à Verviers et dans sa région au cours des cent dernières années », in *Un jour un siècle, la mémoire de Verviers au quotidien*, Verviers, La Presse Verviétoise.

JORIS F. (1982), *Histoire des Métallurgistes verviétois*. Verviers, Liège, Fondation André Rebard, - Métallurgistes FGTB.

JORIS F. et POTELLE J.F. (2009), *Verviers, 250 ans de résistance*. Mons, Edition du Cerisier.

Plan Local d'Intégration Verviers-Dison, Rapport intermédiaire de Novembre 2011.

Annexes

Annexe 1 : Observations

	Identification	Quartier/lieu	Nb de pers.	Date et durée	commentaires
1	Séance d'information du CRVI sur la réforme de la loi sur le regroupement familial	CRVI	~50	8.12.2011 (3h)	Prise de contacts
2	Discussion informelle avec une employée communale	Centre-ville	1	12.12.2011 (15')	Contact pour entretien individuel
3	Demande de données au service des étrangers	Centre-ville	1	12.12.2011(1h30)	Contact pour entretien individuel
4	Marché de Verviers	Centre-ville		17.12.2011 (4h)	Arrivée d'un mariage à l'Hôtel de ville
5	Prière à la Mosquée Assahaba	Hodimont	~40	27.12.2011 (15')	
6	Messe à Ensival	Ensival	~50	22.1.2012 (1h45)	Entretiens informels
7	Messe à Saint Antoine	Hodimont	~100	22.1.2012 (1h)	Discussion rapide avec le prêtre
8	Rencontre avec des jeunes devant l'église Saint Antoine	Hodimont	6	24.1.2012 (10')	
9	Discussion informelle avec une commerçante de Hodimont	Hodimont,	1	27.1.2012 (40')	
10	Présentation de l'enquête à la fille d'une commerçante de la rue Crapaurue	Centre-ville	1	27.1.2012 (5')	Contact potentiel
11	Présentation de l'enquête à un commerçant de la rue Crapaurue	Centre-ville	1	27.1.2012	
12	Soirée d'élection du Verviétois de l'année	Grand théâtre	~200	27.1.2012 (2h)	
13	Discussion informelle avec un membre de l'UCM	Rue Cérexhe	1	9.2.2012 (30')	Contact pour entretien individuel
14	Cours d'italien de l'asbl Casa Nostra	Centre-ville	16	9.2.2012 (1h30)	Récolte de témoignages biographiques
15	Prise de contacts avec des agences d'intérim	Centre-ville		13.02.2012 (1h)	Récolte de contacts potentiels

16	Cours d'italien de l'asbl Casa Nostra	Centre-ville	17	14.2.2012 (1h30)	Récolte de témoignages biographiques
17	Réunion PLI	CRVI	~20	15.2.2012	Prise de contact
18	Entretien avec une commerçante de Hodimont, dans son magasin	Hodimont	1	15.2.2012 (1h20)	Observation d'interactions avec les clients
19	Réunion du comité de quartier de Heusy avec présentation d'un projet humanitaire pour le Congo	Heusy	12	15.2.2012 (1h50)	
20	Entretien à l'asbl La Belle Diversité marqué par des interactions avec des habitants du quartier	Hodimont	4	20.2.2012 (2h)	
21	Discussion informelle avec un commerçant et sa collègue de la rue Harmonie	Centre-ville	2	22.2.2012 (20')	
22	Discussion informelle avec un commerçant du centre-ville	Centre-ville	1	22.2.2012 (5')	
23	Discussion informelle dans une librairie-café avec des habitants des Hougnes et le gérant	Rue de Heusy	4	23.2.2012 (1h30)	Contact pour entretien individuel
24	Discussion informelle avec un habitant des immeubles Premier de ligne à Stembert	Stembert	1	29.2.2012 (30')	
25	Logements sociaux de la rue du Moulin	Hodimont	2	2.3.2012 (20')	
26	Discussion informelle avec un enquêté rencontré rue de Hodimont	Hodimont	3	2.3.2012 (30')	Discussion dans la rue et dans un café
27	Rencontre avec une équipe du Service de prévention	Centre-ville	2	2.3.2012 (30')	Prise de contacts
28	Discussion dans un café de Stembert	Stembert	4	3.3.2012 (30')	
29	Discussion dans une boulangerie de Stembert	Stembert	3	3.3.2012 (45')	
30	Discussion informelle avec des jeunes de la cité des Linaigrettes sur le carrefour	Stembert	6	3.3.2012 (15')	Information sur une réunion de quartier
31	Réunion du comité de quartier Q+ des Linaigrettes	Stembert	16	5.3.2012 (~2h)	Prise de contacts pour focus group
32	Rencontre du dispositif « Ecoute et participation » entre	Centre-ville	~80	8.3.2012 (3h)	J'occupe la place du

	des demandeurs d'emploi et des représentants d'entreprise de la région verviétoise				modérateur dans les groupes de discussion
33	Présentation de la recherche et demande à participation dans une classe de 6 ^{ème} sec. De l'Institut Saint-Michel	Centre-ville	17	9.3.2012 (1h)	Contact pour entretien individuel
34	Vernissage de l'exposition à la Maison de l'Egalité organisée par une association de femmes congolaises dans le cadre de la journée internationale de la femme	Lucien Defays	~30	9.3.2012 (1h30)	
35	Entrée de la mosquée de Hodimont lors de la prière du vendredi	Hodimont		9.3.2012 (30')	
36	Conférence « La femme dans l'islam et au Maroc » suivie de questions à la Maison de la laïcité	Gare	~80	9.3.2012 (2h)	Contact pour entretien individuel
37	Conférence CECIV	Hodimont	~100	10.3.2012 (4h)	Contact pour entretien
38	Discussion informelle avec un cordonnier du Centre-ville	Centre-ville	1	13.3.2012 (10')	
39	Discussion informelle dans une librairie du Centre-ville avec le patron et un client	Centre-ville	3	13.3.2012 (30')	Prise de contact, informations sur l'histoire de Verviers
40	Discussion informelle avec un commerçant de la rue Crapaurue	Centre-ville	1	13.3.2012 (20')	
41	Discussion informelle avec un commerçant de la rue Crapaurue	Centre-ville	1	13.3.2012 (20')	
42	Discussion informelle avec un couple de commerçants de la rue Crapaurue	Centre-ville	2	13.3.2012 (30')	
43	Discussion dans un café de Hodimont, avec des clients et des proches du patron	Hodimont	6	14.3.2012 (1h)	
44	Soirée « Mosquée ouverte » à la Mosquée Orhan Gazi	Rue des Messieurs	~200	16.3.2012 (~3h)	

Annexe 2 : Entretiens

	nom	identification	âge	depuis	Nationalité et origine	Statut (enfants)	Quartier (+quartiers précédents)	Dates entretien	Chercheur
1	E1	Zone de Police Vesdre	~40					08.12.2011	SG/JM
2	E2	Travailleur associatif	~40	1978	?-Turc		Travaille Hodimont	20.12.2011	JM
3	E3	Travailleur associatif	~40	1996	Congolais		Travaille Mangombroux, (Bruxelles)	21.12.2011	JM
4	E4	Travailleur associatif	~35		Congolais			21.12.2011	JM
5	E5	Conseiller communal, acteur associatif	~31		Belge-Marocain	Marié (?)		27.12.2011	JM
6	E6	Employé communal			Belge		Travaille centre-ville	04.01.2012	JM
7	E7	Assistant social	~25		Belge		Travaille centre-ville	05.01.2012	JM
8	E8	Employée communale	~50		Belge		Travaille centre-ville	05.01.2012	JM
9	E9	Employée communale	~50		Belge		Travaille Centre-ville	05.01.2012	JM
10	E10	Employée communale	~40		Belge		Travaille Centre-ville	05.01.2012	JM
11	E11	Habitant de Petit Rechain	~25		Belge-Marocain	Célibataire	Habite Petit Rechain (Heusy), Fréquente Hodimont	12.01.2012	JM
12	E12	Habitant de Heusy	~50	1974	Belge-Tunisien	Marié (?)	Habite Heusy	11.01.2012	JM
13	E13	Travailleur associatif	~50	Années 90	?-Somalien	Marié(?)	Travaille Hodimont, Habite Prés Javais	13.01.2012	JM
14	E14	Curé	~55		Belge		Habite Centre-Ville	13.01.2012	JM
15	E15	Habitant du quartier de la gare	29		Belge - Marocain		Fréquente Hodimont	18.01.2012	JM
16	E16	Habitant de Hodimont	~30	2007	Tchéchène	Marié(?)	Habite Hodimont	24.01.2012	JM
17	E17	Animateur	~30	1974	Marocain	Marié	Travaille Hodimont	25.01.2012	JM
18	E18	Habitante de Hodimont	~30	2003	Azerbaïdjan	Mariée (?)	Habite Hodimont	26.01.2012	JM
19	E19	Habitant de Petit Rechain	~60	1973	Belge-Tunisie	Marié (3)	Habite Petit Rechain (Liège, Linaigrettes)	27.01.2012	JM
20	E20		~25	2008	Madagascar	Mariée	Habite Welkenreadt	27.01.2012	JM

						(?)			
21	E21	Habitant de Hodimont			Français	marié	Habite Hodimont (Pepinster)	26.01.2012/02.02.2012	SG/JM
22	E22	Habitante de Hodimont			Belge	marié	Habite Hodimont(Pepinster)	26.01.2012/02.02.2012	SG/JM
23	E23	Commerçant	~60		Belge	Marié (?)	Travaille Hodimont, Habite Hougne	03.02.2012	JM
24	E24	Habitant, acteur associatif	~65		Belge	Marié (5)	Hodimont	03.02.2012	JM
25	E25	Habitante de Heusy	~50		Belge	Mariée (2)	Habite Heusy	04.02.2012	JM
26	E26	Habitant de Heusy	~50		Belge	Marié (2)	Habite Heusy	04.02.2012	JM
27	E27	Acteur associatif	~65	Années70	Turc		Activité associative Hodimont	08.02.2012	JM
28	E28	Acteur associatif	~40		Belge-Turc		Activité associative Hodimont	08.02.2012	JM
29	E29	Etudiant	~25		Belge-Turc		Activité associative Hodimont, Etudie Liège	08.02.2012	JM
30	E30	Acteur associatif	~70				Activité associative Hodimont	08.02.2012	JM
31	E31	Permanent syndical	~45		Belge		Travaille à Verviers	09.02.2012	JM
32	E32	Responsable syndical	~25		Belge		Travaille à Verviers	09.02.2012	JM
33	E33	Permanent syndical	~40		Belge		Travaille à Verviers	10.02.2012	JM
34	E34	Commerçante	~50		Belge		Travaille centre-ville	10.02.2012	JM
35	E35	Habitant de Heusy	64	1961	Espagnol	Marié (?)	Habite Heusy, (Gérarchamp)	10.02.2012	JM
36	E36	Habitante de Heusy	~65		Belge	Mariée (?)	Habite Heusy	10.02.2012	JM
37	E37	Habitant de Stembert	31		Belge-Marocain	Célibataire	Habite Stembert, (Prés Javais, Hodimont)	10.02.2012	JM
38	E38	Habitant de Hodimont			Turc	Divorcé	Habite Hodimont	26.01.2012/13.02.2012	SG/JM
39	E39	Commerçante	~45		Espagnole	Mariée (2)	Travaille Hodimont, habite en périphérie	15.02.2012	JM

40	E40	Responsable syndical	~45		Belge	Marié	Travaille centre-ville	16.02.2012	JM
41	E41	Habitante Centre-ville	~35	2006	Marocaine	Séparée	Habite centre-ville (Hodimont)	16.02.2012	JM
42	E42	Habitant de Heusy	~45		Belge		Habite Heusy (centre-ville)	17.02.2012	JM
43	E43	Habitant de Heusy	~45		Belge		Habite Heusy (Centre-ville)	17.02.2012	JM
44	E44	Travailleuse associative	~30		Belge		Travaille Hodimont	20.02.2012	JM
45	E45	Habitant de Heusy	~60		Belge	Marié (?)	Habite Heusy	22.02.2012	JM
46	E46	Habitante de Heusy	~60		Belge	Mariée	Habite Heusy	22.02.2012	JM
47	E47	Habitant de Heusy	~60		Français	Marié	Habite Heusy	22.02.2012	JM
48	E48	Habitant et commerçant centre-ville	~35		Belge	Marié (0)	Travaille Centre-ville (Boulevards, Pierre Fluche)	23.02.2012	SG
49	E49	Commerçant	~55		Belge	Marié (2)	Travaille centre-ville	23.02.2012	JM
50	E50	Habitante de Stembert	~45		Belge	Célibataire	Habite Stembert, travaille centre-ville	23.02.2012	JM
51	E51	Habitante du centre-ville	~58		Belge - Tunisienne	Mariée (2)	Heusy (Grandjean ; Müllendorf)	28.02.2012	SG
52	E52	Habitante (Tiers de Hodimont) et travailleuse centre-ville	40		Belge	Mariée (6)	Travaille Centre-ville (Pepinster, centre-ville)	28.02.2012	SG
53	E53	Employée communale	~30		Belge - Marocaine		Travaille Centre-ville	29.02.2012	JM
54	E54	Commerçant	41		Belge	Marié	Travaille centre-ville, habite en périphérie	02.03.2012	JM
55	E55	CPAS	~50		Belge		Travaille centre-ville	02.03.2012	JM
56	E56	Agence d'intérim	~45		Belge		Travaille centre-ville	06.03.2012	JM
57	E57	Habitante de Hodimont	~65		Belge		Habite Hodimont	08.03.2012	JM

58	E58	Habitante de Stembert	~50		Belge	Divorcée	Habite Stembert, travaille centre-ville	08.03.2012	JM
59	E59	Habitant et élève (centre-ville)	17	2001	Iranien	Célibataire	Habite Centre-ville (Jardon, Raines, Abattoirs)	09.03.2012	SG
60	E60	Élève (centre-ville)	18	-----	Belge	Célibataire	Habite Aubel (Micheroux)	09.03.2012	SG
61	E61	Habitante de Hodimont	~65		Belge		Habite Hodimont	09.03.2012	JM
62	E62	Habitante~(Heusy)	+80	1970 ? -1993 ?	Française	Veuve (3)	Fréquente centre-ville, Hodimont, etc. (Gileppe, Congo, Midi de la France)	10.03.2012	SG
63	E63	Habitant de Heusy	~35		Belge		Habite Heusy (Mangombroux)	12.03.2012	JM
64	E64	Habitante de Heusy	~35		Belge		Habite Heusy (Mangombroux)	12.03.2012	JM
65	E65	Habitante Andrimont – travail centre-ville	40	née	Belge	Mariée (3)	Fréquente centre-ville (a habité Heusy)	15.03.2012	SG
66	E66	Habitante de Hodimont	~45	1957	Espagnole	Mariée(?)	Habite Hodimont (Gérarchamp)	16.03.2012	JM
67	E67	Habitant de Hodimont	~50		Espagnol	Marié (?)	Habite Hodimont	16.03.2012	JM
68	E68	Élève athénée Thyl Lorrain et habitante Hodimont	16	2008 ?	Marocaine	Célibataire	Centre-ville (originaire de Nador)	19.03.2012	SG
69	E69	FOREM	~40		Belge		Travaille centre-ville	23.03.2012	JM
70	E70	Ecole de la providence	~45		Belge		Hodimont	31.01.2012	CG
71	E71	Athénée Verdi	~50		Belge		Centre-ville	08.02.2012	CG
72	E72	IPES	~50		Belge		Centre-ville	15.02.2012	CG
73	E73	IPEPS	~50		Belge		Centre-ville	15.02.2012	CG
74	E74	SFX2	~45		Belge		Heusy	16.02.2012	CG
75	E75	Ecole Sainte Marie	~45		Belge		Heusy	17.02.2012	CG

76	E76	Institut Don Bosco	~50		Belge		Centre-ville	28.02.2012	CG
77	E77	Ecole Notre-Dame	~50		Belge		Heusy	15.03.2012	CG

Annexe 3 : Focus groups

Séance du 15 mars 2012

14 invitations distribuées / 10 personnes présentes / 2 chercheurs

Participants	Age	Statut	Quartier
P1	~65	Habitant, Acteur associatif	Hodimont
P2	~50	Habitante	Habite Stembert / Travaille dans le centre-ville
P3	~50	Habitante	Heusy
P4	~50	Habitant	Heusy
P5	~40	Habitant	Stembert
P6	~40	Habitante	Stembert
P7	40	Enseignante	Habite Hodimont / Travaille dans le centre-ville
P8	~65	Habitante	Hodimont
P9	~45	Habitant / Ancien commerçant	Habite Heusy / Travaillait dans le centre-ville
P10	~45	Habitant	Habite Heusy / Travaillait dans le centre-ville

Séance du 19 mars 2012

27 invitations distribuées / 13 personnes présentes / 3 chercheurs

Participants	Age	Statut	Quartier
P1	~60	Habitante	Heusy
P2	~60	Habitant	Heusy
P3	~50	Habitant d'origine espagnole	Hodimont
P4	64	Habitant d'origine espagnole	Heusy
P5	~65	Habitante	Heusy
P6	~50	Habitant d'origine tunisienne	Heusy
P7	~58	Habitante d'origine tunisienne	Centre-ville
P8	~65	Habitante	Hodimont
P9	~80	Habitante d'origine française	Heusy
P10	~50	Acteur associatif d'origine somalienne	Travaille à Hodimont
P11	~80	Habitant	Stembert
P12	~50	Habitant	Stembert
P13	~30	Commerçante	Centre-ville

Annexe 4 : Population de Verviers par ancienne commune et par principales nationalités
 Statistiques au 1/1/2007 communiquées par le SPF Economie, Classes Moyennes et Energie.

	Verviers	Stembert	Heusy	Polleur Theux	Ensival	Lambermont	Petit Rechain	Non localisable	Total
Belgique	21988	8614	5525	2008	4120	2886	3229	162	48532
ALLEMAGNE	57	9	7	0	8	3	7	1	92
Autriche	1	0	1	1	0	0	0	0	3
DANEMARK	0	1	0	0	0	0	0	0	1
Espagne	366	57	20	6	30	15	15	0	509
FINLANDE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
France	215	43	39	2	36	23	17	1	376
ROYAUME- UNI	7	1	2	2	1	3	1	0	17
LUXEM- BOURG	4	3	4	1	1	2	0	0	15
GRECE	217	20	11	1	0	5	9	1	264
Irlande	0	0	2	0	0	0	0	0	2
PORTUGAL	28	1	0	1	2	1	1	0	34
SUEDE	1	0	1	0	0	0	0	0	2
Italie	499	97	40	17	75	26	24	3	781
PAYS-BAS	67	12	9	1	9	0	1	1	100
CHYPRE	0	0	0	0	0	0	1	0	1
HONGRIE	1	0	0	0	0	0	0	0	1
MALTE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
POLOGNE	19	2	0	0	2	0	0	0	23
LETONIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ESTONIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
LITUANIE	2	0	0	0	0	0	0	0	2
REP. TCHEQUE	3	0	0	0	0	0	0	0	3
SLOVAQUIE	1	0	0	0	0	0	0	0	1
SLOVENIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL UNION EUROP.	23476	8860	5661	2040	4284	2964	3305	169	50759
ROU- MANIE	63	0	3	0	1	2	0	1	70
SUISSE	4	0	3	0	0	0	0	0	7
RUSSIE /FED.DE/	111	1	13	0	1	5	4	4	139
BOSNIE- HERZE- GOVINE	14	0	0	0	0	1	0	0	15
TURQUIE	520	10	10	0	15	4	1	1	561
MACEDOINE (A.R.Y.)	9	0	0	0	2	1	0	0	12
BULGARIE	3	0	0	0	0	0	0	0	3
CROATIE	1	0	0	0	0	0	0	0	1
SERBIE-ET- MONTE- NEGRO (EX-Y)	136	2	0	0	7	5	2	0	152
TOTAL EUROPE	24370	8874	5691	2040	4311	2982	3312	178	51758

(Suite)	Verviers	Stembert	Heusy	Polleur Theux	Ensival	Lambermont	Petit Rechain	Non localisable	Total
INDE	12	0	0	0	0	0	0	0	12
JAPON	2	0	0	0	0	0	0	0	2
PHILIP- PINES	1	0	1	0	0	1	0	0	3
CHINE /REP.POP/	30	1	2	0	0	0	0	0	33
THAILAN- DE	4	1	0	0	0	0	3	0	8
ISRAEL	4	0	0	0	0	0	0	0	4
PAKISTAN	56	1	0	0	0	0	0	0	57
AUTRES PAYS D' ASIE	124	1	0	0	2	0	2	0	129
TOTAL ASIE	233	4	3	0	2	1	5	0	248
CAME- ROUN	18	0	0	0	0	0	0	0	18
CONGO /REP.DEM/	138	1	0	0	6	2	1	0	148
ALGERIE	70	5	1	0	1	0	0	0	77
MAROC	654	60	11	0	59	4	11	1	800
TUNISIE	30	3	0	0	8	0	1	0	42
AUTRES PAYS D' AFRIQUE	265	9	10	1	10	1	0	0	296
TOTAL AFRIQUE	1175	78	22	1	84	7	13	1	1381
CANADA	8	0	0	0	1	0	0	0	9
ETATS- UNIS D' AMERIQUE	10	1	1	1	0	0	0	0	13
BRESIL	2	0	1	1	0	0	0	0	4
AUTRES PAYS D' AMERIQUE	10	1	3	1	0	2	0	0	17
AMERIQUE	30	2	5	3	1	2	0	0	43
OCEANIE	1	0	0	0	0	0	0	0	1
TOTAL (AVEC REFUGIES)	26491	8965	5722	2044	4409	3003	3330	186	54150

Annexe 5 : Quartiers sélectionnés

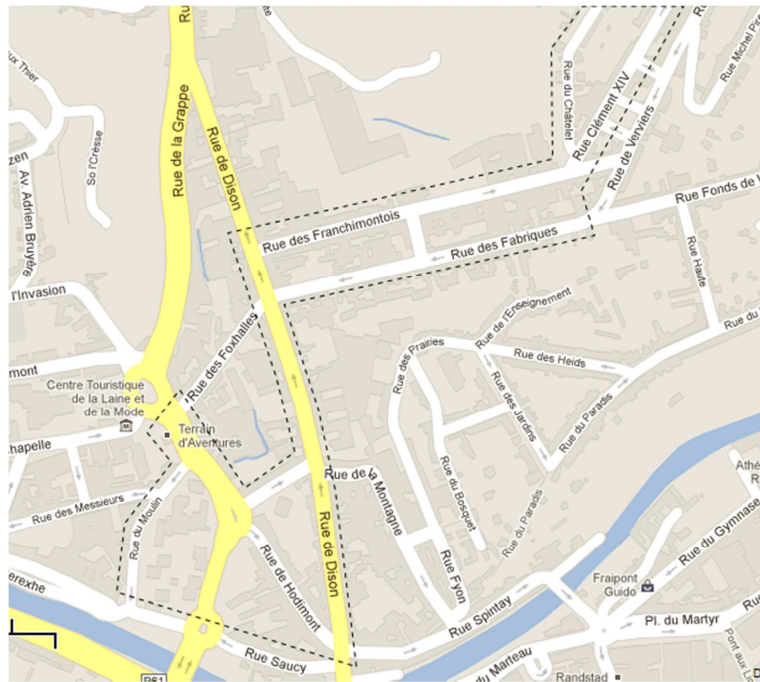
Il s'agit de délimitations fixées par la Zone de Police Vesdre. Les statistiques sont issues des Plans Sécurité de Quartier (ou PSQ) produits par la Zone de Police Vesdre. Trois sources ont été utilisées : Les données du Registre National, Les données du SPF finances et l'enquête socio-économique de 2001.

Annexe 5.1 : Centre-Ville (PSQ Hyper-Centre)



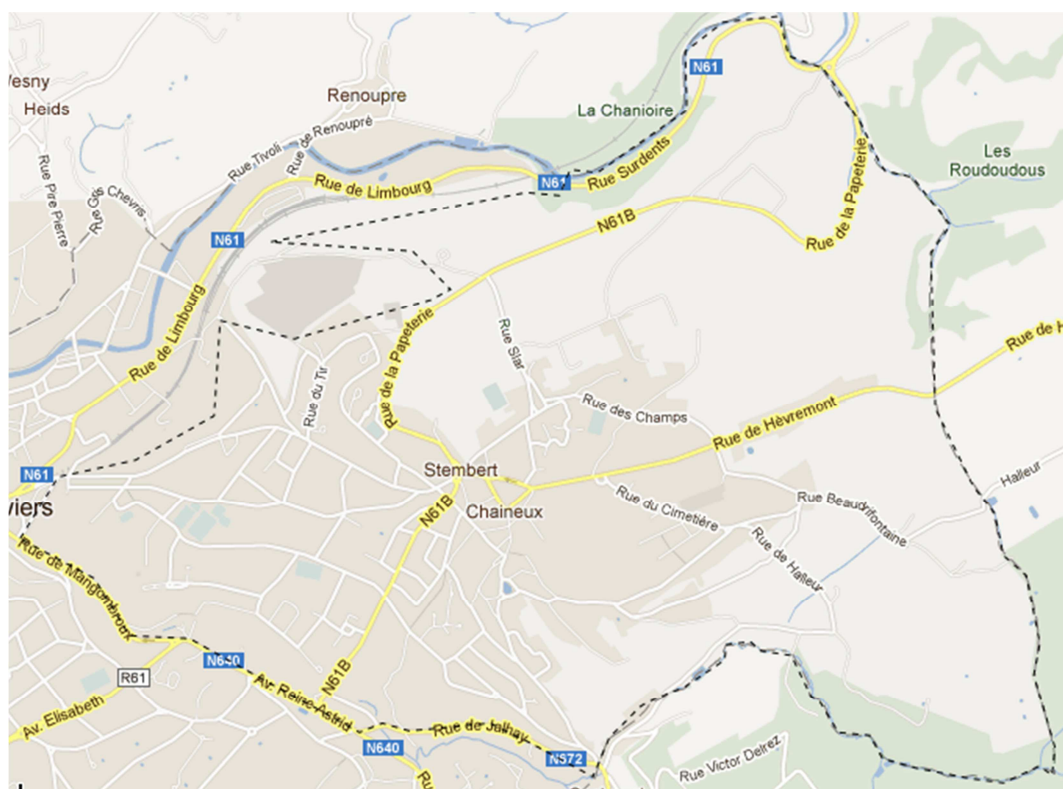
Nombre d'habitants	3017
Revenus moyens par déclaration (euros)	14 600
Proportion de Belges	81,7%
Proportion d'étrangers	18,3%
Provenance	
Union Européenne	91,0%
Europe (hors UE)	2,3%
Afrique	5,1%
Amériques	0,2%
Asie	1,2%
Océanie	0,1%
Nationalités étrangères les mieux représentées	
Maroc	2,9%
Italie	2,2%
France	1,4%
Activité socio professionnelle	
Proportion de travailleurs	29,4%
Proportion de demandeurs d'emploi	12,5%
Proportion d'étudiants	2,6%
Proportion de pensionnés	25,1%
Statut professionnel	
Secteur public	22,6%
Secteur privé – chefs d'entreprise	2,6%
Secteur privé - employés	23,1%
Secteur privé - ouvriers	28,9%
Indépendants	14,7%

Annexe 5.2 : Hodimont (PSQ Moulin)



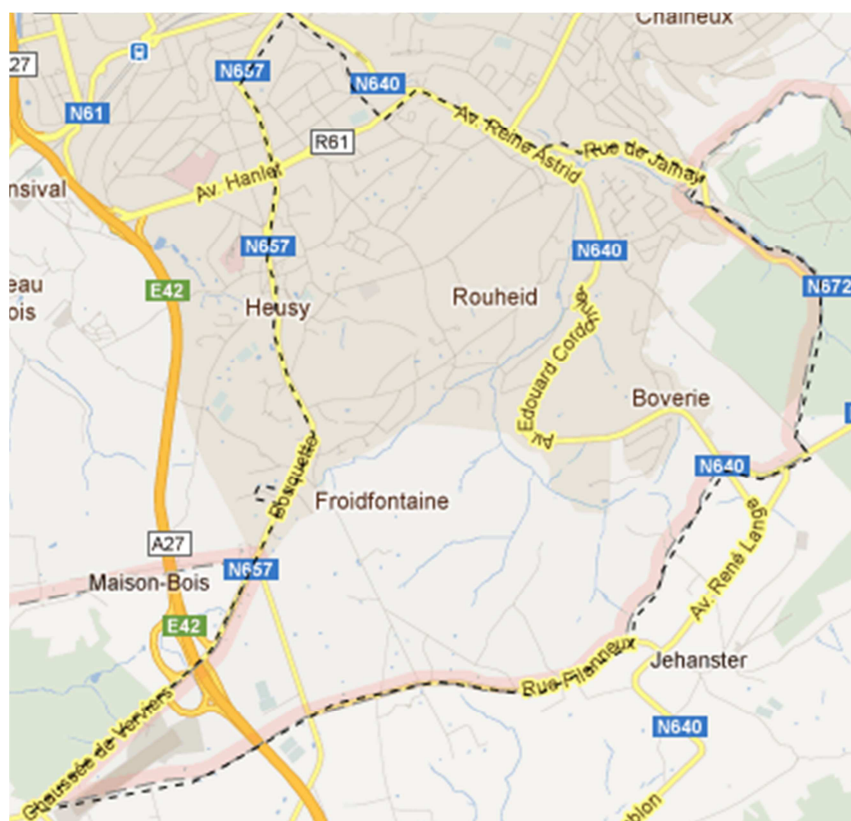
Nombre d'habitants	3032
Revenus moyens par déclaration (euros)	14 359
Proportion de Belges	72,7%
Proportion d'étrangers	27,3%
Provenance	
Union Européenne	83,6%
Europe (hors UE)	8,1%
Afrique	6,6%
Amériques	0,0%
Asie	1,6%
Océanie	0,0%
Nationalités étrangères les mieux représentées	
Turquie	6,5%
Maroc	3,9%
Grèce	2,1%
Activité socio professionnelle	
Proportion de travailleurs	22,5%
Proportion de demandeurs d'emploi	15,3%
Proportion d'étudiants	3,0%
Proportion de pensionnés	17,1%
Statut professionnel	
Secteur public	20,2%
Secteur privé – chefs d'entreprise	1,9%
Secteur privé - employés	19,5%
Secteur privé - ouvriers	39,8%
Indépendants	8,9%

Annexe 5.3 : Stembert (PSQ Stembert)



Nombre d'habitants	10 251
Revenus moyens par déclaration (euros)	21 733
Proportion de Belges	94,6%
Proportion d'étrangers	5,4%
Provenance	
Union Européenne	98,2%
Europe (hors UE)	0,5%
Afrique	1,1%
Amériques	0,0%
Asie	0,2%
Océanie	0,0%
Nationalités étrangères les mieux représentées	
Italie	1,3%
Espagne	0,9%
Maroc	0,8%
Activité socio professionnelle	
Proportion de travailleurs	37,1%
Proportion de demandeurs d'emploi	6,2%
Proportion d'étudiants	3,8%
Proportion de pensionnés	19,9%
Statut professionnel	
Secteur public	33%
Secteur privé – chefs d'entreprise	1,2%
Secteur privé - employés	26,9%
Secteur privé - ouvriers	27,6%
Indépendants	6,5%

Annexe 5.4 : Heusy (PSQ Heusy)



Nombre d'habitants	11 167
Revenus moyens par déclaration (euros)	24 635
Proportion de Belges	95,2%
Proportion d'étrangers	4,8%
Provenance	
Union Européenne	97,9%
Europe (hors UE)	0,6%
Afrique	1,2%
Amériques	0,0%
Asie	0,2%
Océanie	0,0%
Nationalités étrangères les mieux représentées	
Italie	0,8%
Espagne	0,6%
Maroc	0,5%
Activité socio professionnelle	
Proportion de travailleurs	36,9%
Proportion de demandeurs d'emploi	5,3%
Proportion d'étudiants	4,3%
Proportion de pensionnés	22,9%
Statut professionnel	
Secteur public	34,2%
Secteur privé – chefs d'entreprise	2,5%
Secteur privé - employés	30,8%
Secteur privé - ouvriers	17,2%
Indépendants	11,6%

Annexe 6 : Nombre de Demandeurs d'asile inscrit au Registre d'Attente

Données communiquées par le Service des étrangers de la ville de Verviers.

	31/12/2007	31/12/2008	31/12/2009	31/12/2010	31/12/2011
Registre d'attente	983	784	640	581	760

